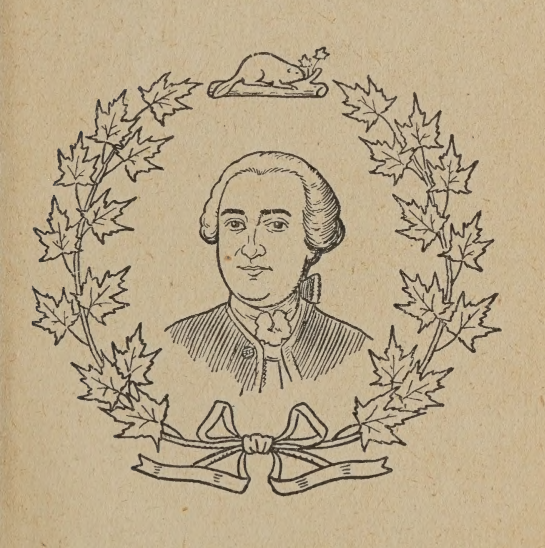
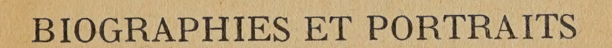

VANCOUVER PUBLIC LIBRARY
3 1383 02403 9417

BLIOTHÈQUE CANADIENNE



COLLECTION MONTCALM

N. 414 B



# BIOGRAPHIES ET PORTRAITS

# BIOGRAPHIES ET PORTRAITS

# D'ÉCRIVAINS CANADIENS

(1e SÉRIE)

ÉTUDES PUBLIÉES DANS LE « PROPAGATEUR »
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DE LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN



MONTRÉAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE
79, rue St-Jacques
1913

# PRÉFACE

Les études critiques et biographiques du présent ouvrage ont paru tout d'abord dans le « *Propagateur* » bulletin bibliographique de la Librairie Beauchemin.

Ce sont des glanures dans le champ de la littérature canadienne, un hommage rendu à des auteurs de notre pays, disparus, qui ont rayonné d'un vif éclat dans les lettres canadiennes, contemporains dont les œuvres passées en font augurer de plus belles.

C'est aussi un encouragement pour nos jeunes gens à promouvoir l'abondante floraison des lettres au Canada ; une incitation, pour les nouveaux écrivains, de nourrir notre peuple de l'aliment sain et substantiel d'une littérature qu'il ignore presque complètement, et qui donnerait à son avidité de savoir tant de noble plaisir.

Les exemples de vertus héroïques, d'ardent patriotisme et de gloire politique que nous rappellent chaque clocher, chaque monument, chaque œuvre nationale, ne s'épuiseront pas de si tôt.

C'est par là même une obligation morale pour nos écrivains de travailler à la plus grande gloire du Canada, de le chanter depuis ses héros les plus oubliés jusqu'à ceux que la renommée a immortalisés dans le bronze.

Nos lecteurs se rendront compte d'eux-mêmes que ces biographies ne se rattachent en rien les unes aux autres, que tels écrivains de premier ordre ne figurent pas dans notre ouvrage et que la critique n'a pas dit son dernier mot sur la valeur de certains autres. Ce ne sont que de brèves études où l'on ne doit pas chercher des jugements définitifs.

Les circonstances, ou pour mieux dire, l'obligeance de nos amis, nous a valu ces notices biographiques ; nous les avons publiées dans notre bulletin au fur et à mesure qu'elles se présentaient.

Nous aurions été heureux d'offrir aux lecteurs un recueil donnant une idée plus complète des lettres

canadiennes-françaises, et c'est notre intention de joindre aux présentes notices toutes celles que de bienveillants collaborateurs écriront pour nous, à l'avenir.

Les biographies contenues dans cet ouvrage ont été groupées par catégories d'écrivains.

L'Histoire du Canada revit avec F. X. Garneau, l'Abbé Casgrain, Thomas Chapais, Alfred De Celles, Ernest Gagnon, N.-E. Dionne, l'Abbé Auguste Gosselin, l'Abbé Desrosiers, Leblond de Brumath.

Dans la pléiade des poètes canadiens, nous rappelons, après Crémazie et Fréchette, des contemporains comme Pamphile Lemay, Albert Lozeau et Albert Ferland.

Les conteurs inimitables que furent Philippe Aubert de Gaspé, Gérin-Lajoie et Faucher de St Maurice suffiraient, à eux seuls, à prouver le talent d'observation du Canadien-Français.

Dans la dernière partie du volume, nous rappelons la critique littéraire avec l'Abbé Chartier, l'économie sociale et le journalisme avec Raoul Rinfret, Françoise, Hector Fabre et Alphonse Lusignan.

Nous ne doutons pas que cet ouvrage jouira de la faveur des Institutions d'enseignement dans notre pays, puisqu'il contribue à faire connaître nos auteurs.

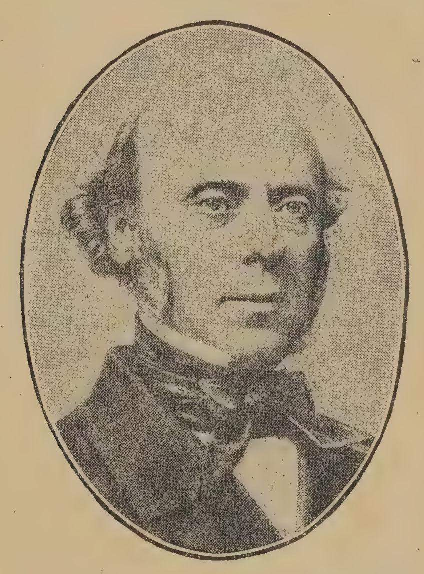
Les Éditeurs

---

# BIOGRAPHIES ET PORTRAITS D'ECRIVAINS CANADIENS

---

## FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU



FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU naquit à St-Augustin, près Québec, le 15 juin 1809. A l'âge de 5 ans il fut mis à l'école, mais des malheurs de famille firent ensuite négliger son éducation. A 14 ans cependant, il entra, comme clerc du vénérable M. Perrault, au greffe des protonotaires de la Cour du Banc du Roi ; et, à 16 ans, dans celui d'un notaire. Tout en s'acquittant de son emploi, il entreprit l'étude du droit, de l'anglais, du latin et de l'italien. En 1830 il était reçu notaire. En 1831 il partit pour l'Europe et fut, durant deux années, à Londres, le secrétaire de l'hono-

rable D. B. Viger, agent du Bas-Canada auprès du Gouvernement Britannique.

Pendant sa résidence à Londres il fut admis dans la Société littéraire des amis de la Pologne, dont Thomas Campbell était président, et qui comptait dans ses rangs le Comte de Camperdown ainsi que plusieurs membres de la Chambre des Lords et de celle des Communes. Il s'y lia d'amitié avec le savant Docteur Zchirma, ancien professeur de philosophie morale à l'université de Varsovie, et connut bien d'autres illustres polonais réfugiés à Londres, entre autres : le poète national de leur infortuné pays, le vieux Niemcewitz, ancien aide de camp de Kosciusko, le prince Czartoryski, le genéral Pac, etc... Enfin il écrivit plusieurs fois dans la revue « *The Polonia* », publiée sous les auspices de la Société. Durant son séjour en Europe, il alla deux fois à Paris, où il fut mis en relation avec plusieurs hommes célèbres dans les lettres et dans les sciences.

De retour dans son pays, Garneau se livra, dans ses moments de loisir, à son goût pour les lettres, chérissant, dans le modeste silence du cabinet, cette indépendance de l'esprit sacrifiée si souvent sur la scène politique. Après avoir publié diverses poésies, il entreprit, en 1840, sa célèbre « *Histoire du Canada* », son plus beau titre de gloire, qui lui a valu le nom d'« *Historien national* ». En 1845, 1846, 1848, parurent successivement les 3 volumes, conduisant l'histoire du Canada jusqu'à l'établissement du gouvernement constitutionnel en 1792. Dans une 2ième édition, publiée en 1852, l'auteur termine son récit à l'acte d'Union des deux Canadas, en 1840. Une 3me édition fut publiée en 1859. Enfin, en 1883, parut une 4me édition, sous la surveillance de son fils M. Alfred Garneau.

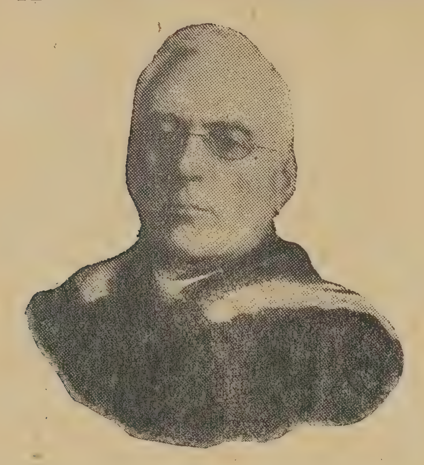
Le grand historien français Henri Martin a dit de l'œuvre de Garneau : « Nous ne pouvons quitter sans émotion cette « *Histoire du Canada* » qui nous est arrivée d'un autre hémisphère comme un témoignage vivant des sentiments et des traditions conservés par-

mi les Français du Nouveau-Monde, après un siècle de domination étrangère. Puisse le génie de notre race persister parmi nos frères du Canada dans leurs destinées futures, quels que doivent être leurs rapports avec la grande fédération anglo-américaine, et conserver une place en Amérique à l'élément français ».

Et l'éminent homme de lettres que fut l'abbé Casgrain, historien lui-même, a écrit : « Le style de l' « *Histoire du Canada* » est à la hauteur de la pensée et révèle un écrivain d'élite. Il a de l'ampleur, de la précision, de l'éclat. Mais il se distingue surtout par une qualité qui fait son véritable mérite et qu'explique l'inspiration sous laquelle l'auteur l'a écrite. C'est dans un élan d'enthousiasme patriotique, de fierté nationale blessée qu'il a conçu la pensée de son livre, que sa vocation d'historien lui est apparue. Ce sentiment, qui s'exaltait à mesure qu'il écrivait, a empreint son style d'une beauté mâle, d'une ardeur de conviction, d'une chaleur et d'une vivacité d'expression qui entraînent et passionnent surtout le lecteur canadien. On sent partout que le frisson du patriotisme a passé sur ces pages ».

*F.-X. Garneau* mourut à Québec, le 3 février 1866, à l'âge de 56 ans et 7 mois. Ses restes reposent dans le cimetière de Notre-Dame de Belmont, à deux pas des champs de bataille de Sainte-Foye, en face du monument élevé à la mémoire des braves tombés en combattant pour leur patrie. « Après avoir continué de tracer avec sa plume le sillon de gloire que ses pères avaient ouvert avec la pointe de leur épée, comme eux il est tombé après avoir, suivant la belle expression d'Augustin Thierry, donné à son pays tout ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille ».

# L'ABBE H. R. CASGRAIN



C'est une bien haute et noble figure que celle de l'abbé H. R. Casgrain, une de ces figures que l'on aime à contempler dans toute la plénitude de leur beauté. Dans le cadre forcément restreint de notre Journal nous n'en pourrons esquisser que quelques traits : laissant, à regret, de côté l'homme et le prêtre, nous montrerons l'historien et le littérateur.

Né à la « *Rivière Ouelle* » en 1831, H. R. Casgrain était fils de l'hon. Charles Eusèbe Casgrain, descendant lui-même de Jean-Baptiste Casgrain originaire de Vendée et le premier de la famille en Canada. Vers 1844, entré au collège de Ste-Anne-la-Pocatière, il y manifesta vite l'indépendance de son caractère. Paresseux à ses heures, il n'étudiait que ce qui lui plaisait. Turbulent, frondeur, il affichait tout haut des idées de liberté puisées dans certains livres des philosophes de l'école de Bernardin de St-Pierre. Ses gamineries d'élève indiscipliné effarouchèrent ses maîtres, sauf un seul pourtant, son professeur d'Humanités, M. Bouchy, prêtre français, homme d'une belle science et d'un grand esprit, sous l'habile direction duquel les talents littéraires du jeune homme pri-

rent un développement rapide. Sous le contre-coup de la révolution littéraire de 1830, qui se faisait sentir sur nos rivages, la belle imagination du futur auteur des « *Légendes Canadiennes* » s'imprégna des Élégies de Lamartine et des Odes de Victor Hugo. Un indescriptible enthousiasme souleva son cœur quand M. Bouchy lut à ses élèves les premiers vers de Crémazie et leur révéla qu'une littérature nationale allait naître et grandir.

A cette époque parut la belle *Histoire du Canada* de Garneau. Cette lecture qui dévoilait tout à coup à la race canadienne-française la splendeur épique de son passé, fut une révélation pour le jeune enthousiaste ; et, dès lors, il forma le désir d'exploiter, à sa manière, ce beau filon d'une inépuisable mine.

En 1853, il sort du collège. Comment l'idée lui vint-elle d'étudier la médecine ? C'est ce qu'on ne saurait dire ; car cette science, d'un réalisme terrible, a rarement marché de pair avec la poésie. Que se passa-t-il ensuite dans son esprit ? Désenchantement ? Déception ? Toujours est-il, qu'après quelques mois, le jeune étudiant en médecine rompt avec le monde et court s'enfermer dans une cellule du grand séminaire de Québec. Trois ans après, il était prêtre, et un saint prêtre. D'abord professeur au collège de Ste-Anne, puis vicaire à Beauport, il consacre ses journées aux devoirs sacrés de son ministère, et le loisir de ses soirées à l'histoire, qui fut sa première passion littéraire, celle qui devait éveiller en lui toutes les autres, et leur survivre.

*L'Historien.* — Historien patriote ! Ces deux mots qualifient et résument à merveille l'abbé Casgrain. Dans son *Histoire*, Garneau avait fait connaître tout notre passé politique et militaire, mais il avait oublié d'introduire le lecteur dans cette vie plus intime de la nation où se trahissent les habitudes et les caractères, où l'on assiste aux tout petits événements qui, aussi bien que les plus grands, mettent à nu l'âme du peuple. Casgrain voulut se hâter de combler cette lacune en racontant ce qui commençait

déjà à se perdre dans l'oubli. L'histoire qui remonte bien loin dans le passé pour se confondre avec la fiction, qui fait, avec ses légendes et ses traditions, revivre les scènes de la vie familiale, qui remet aux lèvres des grand'-mères les récits plaisants ou fantastiques ; l'histoire enfin qui se drape de toutes les couleurs de l'imagination : Voilà celle qui convenait surtout à l'esprit de l'abbé Casgrain, car elle lui permettait d'exercer tous les dons brillants que la naissance avait mis en lui et que l'éducation y avait développés.

En 1860, il publiait sa première légende : « *Le tableau de la Rivière Ouelle* », bientôt suivie de deux autres : « *Les Pionniers Canadiens* » et « *La Jongleuse* », mélanges de fictions et de réalités empruntées surtout à la tradition orale, « mirage du passé dans le flot impressionable de l'imagination populaire ». Pourtant, à ces récits Casgrain donna pour base un fonds considérable d'histoire :

*Les Pionniers Canadiens* sont une vraie page de nos Annales, et, d'une façon générale, *Les Légendes* deviennent, avec les années qui transforment et effacent tout, un très curieux document historique. Tous les vestiges des bonnes et anciennes traditions qui, malheureusement, tendent à disparaître, l'Abbé les recueillait avec un zèle d'apôtre, car il estimait qu'un peuple n'est fort qu'autant qu'il y reste fidèle. Tout ce monde de choses aimées des aïeux que l'on n'aperçoit plus qu'à travers le voile transparent des souvenirs et des fictions, c'était là pour lui : la poésie de l'Histoire.

Pourquoi Casgrain n'a-t-il pas continué dans ce genre de littérature, qui convenait bien mieux à son talent que la grande histoire ? Il est permis de le regretter. Les recherches faites pour écrire ses premiers récits l'ayant mis en contact avec des événements plus considérables, il prit un goût plus vif de la précision et des faits. De là la transformation qui s'opère dès lors dans son esprit et le fit nous donner en 1864, « *L'Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation* », son chef-d'œuvre, qui tient le premier rang dans la galerie de nos œuvres littéraires ; puis les « *Biographies*

*Canadiennes* », « *L'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* » (1878), le « *Pèlerinage au pays d'Évangéline* » (1885), « *Montcalm et Lévis* » (1891), « *Une seconde Acadie* » (1894), « *l'Histoire de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec* » (1896), « *Les Sulpiciens et les Prêtres des missions étrangères en Acadie* » (1897), sans compter, de 1888 à 1895, la publication d'une très importante collection de documents relatifs à l'histoire de nos guerres françaises, communiqués par M. le Comte de Nicolay, héritier du dernier duc de Lévis.

Ces ouvrages constituent l'œuvre capitale de Casgrain. Il les pénétra du même esprit, des mêmes sentiments patriotiques qui avaient rempli ses *Légendes :* le désir de grandir aux yeux de ses concitoyens la Patrie aimée et son peuple « aussi grand par ses vertus que par ses malheurs ». Nul mieux que lui ne comprit tout ce qu'il y eut d'héroïque dans les premiers temps de notre Histoire, tout ce qu'il y eut de merveilleusement fécond dans ces sueurs et ce sang versés pour arroser le sol de la Nouvelle-France. Nul plus que lui, identifiant l'une et l'autre, n'eut la conviction que c'est à la vivacité de notre foi chrétienne qu'est lié tout l'avenir de notre vie nationale.

Bref, comme historien, plein d'une passion patriotique qui put parfois le mal servir, mais n'entama jamais ni sa bonne foi, ni sa parfaite honnêteté, doué d'une imagination extrêmement brillante, qui fut sa faculté maîtresse, l'abbé Casgrain n'aborda pas l'histoire en érudit ni en homme de science, mais bien comme un peintre et un poète : pour lui elle était avant tout une œuvre d'art dont il fallait dégager et faire rayonner bien loin l'idéal et la poésie. C'est pourquoi il emprunta tous ses sujets à la période française de notre vie nationale, comme étant plus propre à tous les enchantements des rêves ; et c'est ce qui explique la haute portée de son œuvre et sa bienfaisante influence.

*Le Poète et le Critique.* — L'abbé Casgrain aimait trop la poésie, où qu'elle se trouve, pour qu'il ne fut pas tenté un jour d'écrire des vers. Il fut donc poète

à ses heures, heures qui laissèrent dans la mémoire de l'homme et du prêtre la trace de douloureux, mais chers souvenirs. En 1869, le mal d'yeux qu'il avait contracté en travaillant à son *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, le contraignit à renoncer pour quelque temps à son ministère sacerdotal et à ses études, pour aller s'enfermer dans une chambre obscure, au manoir d'Airvault (Rivière Ouelle), domaine de sa famille. Cette réclusion, pour une nature aussi active que la sienne, fut une incroyable souffrance, que le pieux dévouement de sa mère et la tendre affection d'une sœur s'ingénièrent à soulager, et que le prêtre supporta avec une courageuse résignation qui ne se démentit jamais.

Cette vie nécessairement inoccupée et remplie de songeries silencieuses, éveilla en lui l'inspiration poétique qui devait, avec la prière, en combler le vide si pénible. Il chanta les choses qui avaient entouré et protégé son enfance ; puis, ne pouvant oublier qu'il avait écrit l'histoire de nos légendes, il entonna la «*Chanson du Canotier* » et celle du « *Coureur des bois* ». Enfin il traduisit le poème de Byron : « *Le Prisonnier de Chillon* ». Un volume intitulé «*Les Miettes* » réunit les neuf pièces de vers qui sont toute son œuvre poétique.

Casgrain ne se piqua jamais d'être, et ne fut point de fait, un grand poète : les exigences du vers déconcertaient sa force indomptée, et c'est dans sa prose qu'il versa le plus de lyrisme et prodigua le plus d'images et de couleurs. En revanche, il voulut devenir pour nos écrivains canadiens un conseil judicieux ; et certes, dans sa carrière, après son œuvre d'historien, celle de critique littéraire fut la plus importante. Il avait la passion de la direction intellectuelle, et cet enseignement du professeur, auquel sa mauvaise santé l'avait contraint de renoncer, il désira le continuer au journal et dans la revue. Au reste c'était l'époque où Québec était devenu le centre d'un mouvement littéraire fort considérable. Il importait que, dès le début, une critique sage et vigoureuse encoura-

geât les efforts et détruisit les illusions dangereuses ; il importait, qu'au moment de l'Acte d'Union des deux Canadas, on s'affirmât avec une plus grande autorité en face des Anglais, en créant une littérature nationale. Cette tâche patriotique groupa vite toutes les énergies de l'âme canadienne, qui s'appelaient alors : Parent, Garneau, Ferland, Crémazie, Taché, Gérin-Lajoie, Holmes.

En février 1861, le Dr LaRue, J. C. Taché et l'Abbé Casgrain fondaient « *Les Soirées Canadiennes* » ; puis LaRue et Casgrain fondèrent le « *Foyer Canadien* ». Ces deux revues, remplies d'un délicieux parfum du terroir, devaient, hélas, trop tôt disparaître, l'une à la fin de 1863, l'autre à la fin de 1866 ; mais le mouvement qu'elles avaient imprimé aux Lettres Canadiennes devait durer longtemps encore. La critique littéraire paraissait alors à plusieurs esprits l'un des stimulants les plus énergiques et les plus sûrs pour ranimer sans cesse l'ardeur des écrivains.

C'est en janvier 1866 que l'Abbé Casgrain inaugura dans le *Foyer Canadien* la série de ses Études critiques par un article-programme sur « *le Mouvement littéraire au Canada* », où, d'une main sûre, il trace les lois essentielles de la critique littéraire au Canada, et définit les caractères fondamentaux qui devront distinguer, entre toutes, notre littérature nationale : Il faut qu'elle soit croyante et canadienne. Son œuvre fut le commentaire logique et très éloquent de cette théorie.

Disons-le, pour devenir un critique littéraire au sens strict et complet du mot, il manquait à l'abbé Casgrain une science plus étendue de l'histoire des littératures classiques, l'habitude de l'examen et de la discussion des textes, la pratique suffisante des doctrines en littérature. Aussi y eut-il toujours quelque chose de superficiel dans ses jugements littéraires, où il fait preuve cependant d'une grande finesse et délicatesse d'esprit, comme dans son étude sur l' « *Angéline de Montbrun* » de Laure Conan. Son œuvre critique est contenue à peu près tout entière dans quel-

ques articles et dans les Biographies écrites de 1871 à 1885, dans lesquelles l'historien absorbe le critique. Mais cette œuvre, il faut la chercher bien plutôt dans l'action très efficace que, par son travail, son exemple et ses conseils, l'Abbé exerça sur tous ceux qui l'approchèrent.

Placé à Québec au centre même du mouvement intellectuel, doué d'une activité prodigieuse, d'une âme ardente et profondément canadienne, mis en relation, par ses fonctions et ses études, avec tous ceux qui vivaient au premier rang de la société, gentilhomme accompli, gardant les formes exquises de l'ancienne politesse, des manières et des façons de parler qui le faisaient rechercher de tous, il fut l'ami et le conseiller des publicistes, des poètes, des politiques qui travaillaient à créer une littérature nationale ; et, jusqu'à sa mort qui survint au début de 1904, fidèle à ce rôle, il sut encourager les jeunes qui s'essayaient à écrire. Donner au Canada conscience de lui-même, et confiance en lui-même ; placer la langue française au rang qu'elle mérite d'occuper en Amérique ; tel fut, en résumé, l'esprit, l'œuvre, le but de la vie de ce poète savant et patriote, membre de la Société Royale, lauréat de l'Institut de France, qui enrichit notre littérature d'œuvres durables où se révèle un grand et réel talent, s'il est vrai, comme le dit Paul Bourget, que « tout grand talent commence et finit par l'amour et l'enthousiasme ». L'auteur de « *Montcalm et Lévis* » fut un des citoyens qui ont le mieux aimé et le plus grandi aux yeux de l'étranger la Patrie Canadienne.

## ŒUVRES DE L'ABBÉ H. R. CASGRAIN

*Tome I.* LÉGENDES CANADIENNES ET VARIÉTÉS. 1 vol. in-8°.

*Tome II.* BIOGRAPHIES CANADIENNES. 1 vol. in-8°.

*Tome III.* HISTOIRE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION, 1re supérieure des Ursulines de la Nlle-France, précédée d'une esquisse sur l'histoire religieuse des premiers temps de la colonie. 1 vol. in-8°.

*Tome IV.* HISTOIRE DE L'HOTEL-DIEU DE QUÉBEC. 1 vol. in-8°.

*Tome V.* MONTCALM ET LÉVIS. Guerre du Canada (1756-1760) 1 vol. in-4°, orné de nombreuses illustrations.

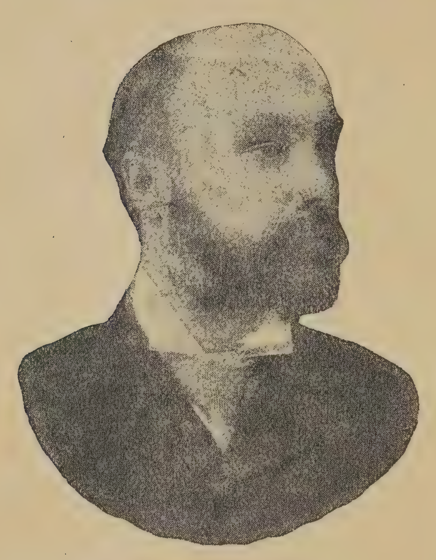
*Tome VI.* LES SULPICIENS ET LES PRÊTRES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES EN ACADIE (1676-1762). 1 vol. in-8°.

## CASGRAIN ET LAVERDIÈRE (Les abbés)

LE JOURNAL DES JÉSUITES, publié d'après le manuscrit original conservé aux Archives du Séminaire de Québec. 2e Edit. 1 vol. in 4°.

---

# THOMAS CHAPAIS



Les fidèles de la paroisse de St-Denis de Kamouraska viennent de sortir de la grand'-messe. Un groupe de parents et d'amis fait irruption dans la maison principale du village, et tous, encore sous le charme de ce qu'ils viennent d'entendre à l'Église, s'écrient :

« — Oh ! le beau, l'admirable sermon que nous avons entendu !

— Mais qui donc a prêché ?

— Personne n'a pu nous le dire ; mais que c'était beau... et touchant... et instructif !...

— Et qu'a donc dit ce prédicateur extraordinaire ? demanda l'oncle E..., qui arrive d'une paroisse voisine.

— Oh ! de très belles choses !

— Mais encore...

— Je le sais, moi, ce qu'a dit le prédicateur, déclare tout à coup un garçonnet de 6 à 7 ans.

— Eh bien ! petit, répète-nous le sermon... — Écoutez, vous autres ».

Et l'enfant commença, plein d'assurance, déroulant sans la moindre hésitation tout le morceau d'éloquence qui venait de provoquer une si vive admiration. Pour le petit orateur on fit ce qu'on n'avait osé faire à l'église : on l'applaudit ; et ce fut le premier triomphe de celui qui, plus tard, devait en remporter tant d'autres, non plus seulement avec la docilité de sa mémoire, mais avec les qualités maîtresses de son intelligence et de son cœur.

C'était Thomas Chapais.

Fils de feu l'honorable J.-C. Chapais, sénateur, qui fut ministre des Travaux publics et de l'Agriculture sous les administrations Taché et Macdonald, et de feue dame Henriette-Georgina Dionne, Thomas Chapais naquit à St-Denis de Kamouraska, le 23 mars 1858. Il fit son cours d'études classiques au collège de Ste-Anne de la Pocatière dont les habitués se familiarisèrent vite avec son nom, proclamé sans cesse aux distributions de prix et inscrit aux meilleures places de chaque palmarès.

Au sortir de ses brillantes études du collège, Thomas Chapais va en entreprendre d'autres non moins brillantes, à l'Université Laval de Québec, où il se propose de suivre les cours de Droit. Il était, à cette époque, déjà fort instruit ; il avait lu des centaines de volumes, depuis les récits du chanoine Schmidt et le « *Robinson* » de Daniel de Foë, jusqu'aux discours de Donoso Cortès et aux conférences de Lacordaire ; les tragédies de Shakespeare, la « *Divine Comédie* » du Dante, la « *Messiade* » de Klopstock, n'avaient plus de secrets pour lui. Mais cela ne lui suffit pas. A ses connaissances si variées il veut en ajouter d'autres. On le voyait souvent, à la bibliothèque du Palais législatif, feuilleter des ouvrages de critique littéraire et les journaux politiques canadiens. Son extérieur légèrement mélancolique trahissait cette indéfinissable inquiétude qu'éprouvent les âmes d'élite au contact des premières réalités de la vie. Mais le jeune

étudiant savait où puiser la force dont il ressentait le besoin, et bientôt, surmontant cette mélancolie, il se montra plein de virilité dans les écrits dignes d'un homme mûr.

En juillet 1879, ayant à peine atteint sa majorité, il est reçu avocat et admis au barreau de Québec. Presque aussitôt on l'appelle à remplir les fonctions de secrétaire particulier auprès de l'honorable Théodore Robitaille, alors lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. Dans ce poste effacé, que les circonstances rendirent exceptionnellement important, qui dira l'étendue et l'excellence des services qu'il sut rendre au chef de l'État et à la province toute entière ? Ce fut alors que le futur journaliste et ministre de la Couronne fit son stage d'homme politique.

Le 21 mars 1880, le jeune littérateur donna sa première conférence au cercle catholique de Québec. La salle était comble ; de vieux amis de l'homme politique éminent dont le conférencier portait le nom, y occupaient les premières places. Au début, il était d'une pâleur extrême et prêt à tomber en défaillance ; mais à peine eut-il prononcé quelques phrases, qu'il s'opéra chez lui une réaction qui le sauva ; il venait d'éprouver cette sorte d'ivresse de l'homme qui se révèle à lui-même, qui, pour la première fois, prend possession de son talent. L'on peut dire que jamais auditoire ne fut plus remué, plus enthousiasmé, plus subjugué que l'auditoire qui l'applaudit, ce soir-là. Ceux qui n'applaudissaient pas, essuyaient des larmes.

L'histoire et la littérature étaient, à cette époque, l'objet de ses études de prédilection ; mais déjà, en quelques minutes, il pouvait facilement écrire un article de fond sur la politique canadienne. « Il appartient à cette classe d'hommes, — écrivait, dès 1883, un homme qui le jugeait à sa valeur, — qui peuvent, avec une égale facilité, traiter une question d'art ou une question politique, écrire une élégie ou rédiger un factum ». Lord Beaconsfield était aussi distingué comme romancier que comme homme d'État : Cha-

pais annonçait déjà quelque chose de l'universalité de l'illustre lord.

Le 10 janvier 1884, M. Chapais épousait Mademoiselle Hectorine Langevin, fille aînée de Sir Hector-L. Langevin, alors ministre fédéral. Cette même année, il devenait rédacteur en chef du « *Courrier du Canada* », réalisant ainsi le vœu que lui exprimait, dans une lettre du 2 avril 1883, J.-C. Taché, premier rédacteur de cette feuille, dont la disparition a été et est encore un sujet de regrets : « Sachons aimer la vérité et nous passionner pour le bien. Moi, je m'en vais. Beaucoup d'autres lutteurs des bons combats vieillissent aussi : c'est à vous, jeunes gens, de reprendre la lutte; exercez-vous au métier des armes de la pensée. De toute la génération qui pousse et qui compte beaucoup de bons et beaux talents, c'est vous qui me donnez le plus d'espoir. Si ma plume valait le prix que vous semblez y attacher, et que, sur mon lit de mort, j'eusse à la passer à quelqu'un, je vous dirais : « Prenez ». Et pendant 17 ans, M. Chapais tint cette plume au « *Courrier du Canada* » dont, en 1890, il devenait propriétaire et éditeur, et que, jusqu'en 1901, il soutint de son talent, de son travail et de ses deniers.

Le 18 mars 1892, sous la deuxième administration de M. de Boucherville, M. Chapais fut appelé au Conseil Législatif pour y représenter la division des Laurentides, et fut nommé, la même année, membre du Conseil de l'Instruction publique. Il devint ministre sans portefeuille et « *leader* » du gouvernement au Conseil, en 1893 ; puis président (orateur) du Conseil Législatif en 1896, sous l'administration Taillon. Du 11 mai 1896 au 22 mai 1897, il remplit successivement les charges de président du Conseil et de ministre de la Colonisation et des Mines, sous l'administration Flynn. Elu président général de la Société de St-Jean-Baptiste de Québec, en 1902, l'année même des noces de diamant de cette patriotique institution, il remplit cette charge de la façon la plus brillante. C'est à cette occasion que M. Alfred Kleczkowski, alors consul-général de France au Canada, le fit créer

chevalier de la Légion d'Honneur et lui fit cadeau de la croix, après que le diplôme de chevalier lui eût été délivré par Sir L.-A. Jetté, commandeur du même ordre.

M. Chapais a été élu membre de la Société Royale du Canada — section des lettres françaises — en 1903. Il est docteur-ès-lettres et titulaire de la chaire d'Histoire du Canada à l'Université Laval.

Plusieurs discours de M. Chapais ont été publiés en simples plaquettes : 1898. Discours sur la loi de l'Instruction publique. — 1899. Autre discours sur le même sujet. — 1900. Discours sur le Conseil Législatif. — 1902. Discours sur la nationalité canadienne-française. — 1905. Conférence sur l'influence du livre. — 1906. Discours sur la responsabilité dans les accidents du travail. Et combien d'autres discours et écrits du même auteur ne pourrait-on pas citer, qui n'ont jamais été publiés, du moins intégralement ? Faut-il rappeler le triomphe oratoire du Congrès Eucharistique de Montréal ; la récente conférence sur Dollard des Ormeaux avec son entraînante péroraison ?... Et puis encore, l'éloge funèbre d'Édouard VII, prononcé le 10 mai 1910, et qui rappelle, par la majesté du début, les oraisons funèbres de Bossuet. Partout c'est la même élévation de pensée, la même correction, la même clarté, le même goût, qui ne se dément jamais, mais surtout la même chaleur de diction, que ne peut rendre un imprimé, et qui a fait de M. Chapais l'orateur aimé du public.

## ŒUVRES DE M. THOMAS CHAPAIS.

1893. LES CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES ET LE BREVET DE CAPACITÉ.

1898. DISCOURS ET CONFÉRENCES.

1901. LE SERMENT DU ROI.

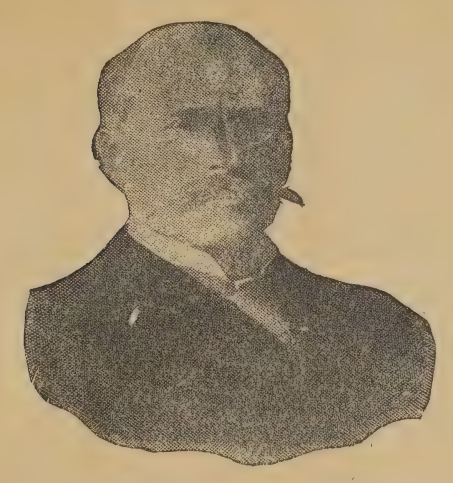
1904. L'INTENDANT TALON, ouvrage couronné par l'Académie française.

1905. MÉLANGES DE POLÉMIQUE ET D'ÉTUDES RELIGIEUSES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

1912. LE MARQUIS DE MONTCALM. 1 vol. in-8°.

A cette liste il conviendrait d'ajouter de nombreux écrits signés : *Ignotus*, les chroniques mensuelles de la « *Revue Canadienne* », puis un grand ouvrage en préparation : LES INTENDANTS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

# ALFRED D.-DECELLES



ALFRED D.-DECELLES — Un de nos Canadiens les plus distingués, un citoyen intègre et sans reproche, un ami sûr, un esprit large, bien pondéré et bien meublé, un écrivain remarquable, dont les œuvres comptent et resteront, un homme qui fait honneur aux fonctions importantes qu'il a à remplir autant que ces fonctions l'honorent elles-mêmes, enfin « the right man in the right place » : n'est-ce pas là ce que pensent de notre bibliothécaire national tous ceux qui le connaissent, sans distinction de partis, de race ou de croyances ? Que puis-je ajouter à ce témoignage, moi qui le connais depuis un demi-siècle, si ce n'est que tout, dans la carrière de DeCelles, me semble l'avoir prédestiné à la haute position qu'il occupe, et qu'il a toujours été en germe ce qu'il est aujourd'hui : *Qualis ab incœpto.*

C'était dans l'automne de 1859. Plus jeune que lui de quelques mois, j'étais déjà avancé dans mon cours d'études, lorsqu'il arriva au Séminaire de Québec pour commencer le sien. Il avait seize ans.

De moyenne taille, blond, sec, quelque peu nerveux

et agité comme il l'est encore, il était bien mis et ne manquait pas de distinction.

Tout dans sa personne prévenait en sa faveur : œil fin et intelligent, physionomie ouverte, maintien tout à la fois modeste et dégagé.

Son éducation de famille était parfaite ; et il apportait avec lui un joli bagage d'instruction primaire. Dans ces conditions, on ne perd rien à commencer ses études un peu tard : au contraire, à seize ans, surtout, on entrevoit déjà assez nettement le sillon, que l'on aura à creuser dans le monde, et l'on dirige de ce côté l'élan de son imagination, les efforts de son talent.

DeCelles venait de Montréal étudier à Québec, comme avaient fait autrefois Papineau le père, sur lequel il devait un jour écrire de si belles pages et Papineau le fils, le grand orateur, dont il a fait le sujet d'un de ses plus beaux livres. Une raison toute spéciale avait engagé son père, le digne notaire de Saint-Laurent, à l'envoyer au Séminaire de Québec : le souvenir de l'abbé Holmes, dont le jeune homme était le neveu par sa mère, et qui avait illustré cette institution, toute auréolée par la gloire de ses travaux et l'éclat de sa réputation.

Neveu de l'abbé Holmes... Quelle recommandation !... Si les directeurs du Séminaire avaient beaucoup espéré du jeune DeCelles, leur attente ne fut pas déçue. Il ne tarda pas à montrer qu'il tenait de race. Il fit en huit années un brillant et solide cours d'études, remportant presque toujours les premiers prix de sa classe : ceux d'histoire, surtout, de géographie, d'exercices français et anglais ne lui échappaient jamais.

Mais tout en suivant le cours régulier du Petit Séminaire, DeCelles en faisait un autre, pour ainsi dire, à part, et dont il était son propre professeur ; il lisait, lisait beaucoup, il avait la passion de la lecture. Notre directeur, l'abbé Audet, dont DeCelles ne parle jamais qu'avec la plus vive connaissance, lui avait confié, à lui, encore simple élève de quatrième, le soin et la direction de la bibliothèque des élèves du Petit

Séminaire, le faisant ainsi préluder, en petit, à 19 ans, aux fonctions que vingt ans plus tard il devait remplir sur un plus grand théâtre. Les bons éducateurs de la jeunesse ont quelquefois de ces gestes vraiment divinatoires.

Ce n'est pas tout. Il y avait à cette époque au Séminaire de Québec une petite feuille hebdomadaire, l'*Abeille*, rédigée par les élèves. Hélas ! qui ne regretterait sa disparition ? Eh bien, c'est encore à notre élève de quatrième que l'abbé Audet en avait confié la rédaction principale ; et pour vous assurer qu'il n'avait pas trop présumé de lui, ouvrez l'année 1861-62 de ce modeste journal, vous y trouverez une série d'articles sur l'histoire du Mexique et celle des États-Unis, signés A. D. D., qui vous étonneront par la netteté des connaissances et la grande allure du style. Encore une vocation, celle du journalisme, que notre directeur avait deviné en DeCelles.

Certes, on ne peut pas dire que l'abbé Audet ait jamais brillé ni comme prédicateur, ni comme professeur. Au contraire, jamais homme, peut-être, ne démentit davantage l'axiome de Boileau : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément ». Plus il expliquait une chose, plus il l'embrouillait, et moins on y voyait clair. Mais qui n'endossera le jugement de DeCelles, à savoir qu'il fut « un éducateur éclairé et intelligent », s'appliquant à connaître ses élèves, les encourageant, leur facilitant la voie qu'ils avaient à suivre dans le monde ? DeCelles en est un exemple frappant.

C'était dans l'hiver de 1867, quelques mois avant l'inauguration de la Confédération Canadienne. Cauchon partait pour l'Europe, et avait besoin de quelqu'un pour le remplacer au *Journal de Québec* dont il était le rédacteur. Sur qui va-t-il jeter les yeux ? Sur le neveu de son ancien professeur et ami, l'abbé Holmes. DeCelles est au milieu de sa dernière année de philosophie ; mais sur les conseils de son vénéré directeur, il n'hésite pas un instant à abandonner ses études pour suivre sa vocation de journaliste. Il en-

tre au *Journal de Québec*, et il y restera jusqu'en 1872. Que n'apprendra-t-il pas à l'école de ce grand maître qu'était Cauchon en fait de droit constitutionnel, de science politique et d'histoire canadienne ? Du *Journal de Québec*, il passera à la *Minerve* de Montréal, à laquelle il collaborera de nombreuses années.

De la carrière de DeCelles comme journaliste, je ne puis dire autre chose, si ce n'est qu'il s'y montra toujours digne et courtois, mettant au service de ses amis politiques ses vastes connaissances, sa plume exercée et facile, toutes les ressources de son talent, mais respectant toujours ceux qui ne partageaient pas ses vues, et tenant avant tout à sa réputation de gentilhomme.

Malheureusement, dans notre pays, du moins, il en est un peu de la carrière du journalisme comme de celle de l'enseignement, on ne les considère généralement pas comme une fin, mais comme une étape, ou, si l'on veut, comme un moyen d'arriver à autre chose. L'institutrice ne fait l'école qu'en attendant le mariage : le journaliste ne se condamne à son métier qu'en attendant ce qu'il espère : améliorer son sort. Quant à DeCelles, il est certain qu'il était fait pour le journalisme ; il avait tout ce qu'il faut, surtout, pour le journalisme à grande envergure et aux larges horizons. Je ne crois pas me tromper, cependant, en disant que lui non plus ne regardait pas la carrière du journal comme sa fin dernière. Les luttes inévitables du journalisme n'allaient pas à sa nature calme et paisible ; et lorsqu'en 1880 ses amis politiques lui offrirent la position d'assistant bibliothécaire du Parlement, devenue vacante par le décès de Gérin-Lajoie, il l'accepta d'autant plus volontiers qu'elle était plus conforme à ses goûts et à ses aptitudes. Elle n'était d'ailleurs qu'un acheminement à la haute position de bibliothécaire en chef du Parlement fédéral ; et lorsqu'à la mort de Todd, en 1885, il fut promu à cette charge importante, il n'y eut qu'une voix dans le public pour applaudir à sa nomination.

Gérin-Lajoie et Todd ! DeCelles succédait à deux

hommes éminents, qui s'étaient toujours montrés à la hauteur de leur fonction. Et quelle fonction importante ! que de qualités ne requiert-elle pas dans un seul homme ! qualités intellectuelles, qualités morales, qualités sociales. Je n'hésite pas à dire que DeCelles les possède toutes à un haut degré. Ses études et ses vastes connaissances lui permettent de se tenir au courant de tout ce qui se publie d'important dans les différents pays, d'en contrôler la valeur pour en enrichir, au besoin, la bibliothèque. Cette bibliothèque, ce n'est pas celle d'un grand séminaire : DeCelles a assez de largeur de vues pour n'en pas exclure des ouvrages, même peu sérieux, sujets même à beaucoup d'objections, que l'on admet généralement dans les bibliothèques publiques ; mais il a horreur des obscénités, et sacrifierait plutôt sa position que de faire de notre bibliothèque nationale un antre de pornographie. Avec quel tact et quelle courtoisie n'est-il pas toujours à la disposition des visiteurs et des députés, ne reçoit-il pas les clients ordinaires de la bibliothèque! Et quant aux visiteurs de distinction, qui est plus en état que lui de leur faire l'accueil qui convient à leur dignité, à leur rang, à leur position sociale, un accueil digne du pays qu'il représente ? Sa réputation littéraire n'est plus à faire, et il en fait bénéficier la fonction importante qu'il occupe.

Ceci me conduit à dire un mot des œuvres littéraires de DeCelles : je regrette seulement d'être obligé de le faire très brièvement.

Sorti du journalisme politique et militant, DeCelles n'a pas rompu avec la presse. L'*Opinion publique* et la *Minerve* ont continué à recevoir sa collaboration littéraire. Ces deux journaux disparus, c'est la *Presse* qui, depuis, a bénéficié de ses travaux, il envoie assez régulièrement à ce journal des chroniques littéraires et historiques fort appréciées de ses lecteurs.

Le neveu de l'abbé Holmes devait quelque chose à la mémoire de cet homme distingué, et il lui a consacré une notice biographique extrêmement bien faite, qui

a été publiée en tête des Conférences de l'illustre prédicateur de Notre-Dame de Québec. Cette notice, toute courte qu'elle est, nous donne un avant-goût des grands ouvrages de DeCelles : *Les États-Unis, Papineau, Lafontaine, Cartier.* Voilà des œuvres de haute valeur, destinées à vivre : elles surnagent, avec un petit nombre d'autres, au milieu de ce déluge de publications dont nous sommes envahis.

René Doumic parle quelque part, dans ses belles conférences sur George Sand, de la manie qu'on avait en France, à l'époque de cet auteur, — manie qui menace de s'introduire ici — d'accrocher à son nom quelque titre militaire : « On était beaucoup Colonel en ce temps-là », dit-il. Je crains bien que nos arrière-neveux, parlant de notre époque, ne disent un jour, en se moquant de nous : « On était beaucoup écrivain, en ce temps-là ». Hélas ! quel débordement de publications, de romans, de nouvelles, d'histoires de paroisses, de souvenirs de fêtes ! et tout cela lancé avec force réclame, prôné, louangé, quelquefois même « couronné » ! De tout cela, cependant, que restera-t-il ?...

Mais les œuvres de valeur et de mérite, comme celles de DeCelles, n'ont pas besoin de réclame, elles se suffisent à elles-mêmes, elles portent en elles leur germe d'immortalité. Voyez, par exemple, ses monographies de Papineau, de Lafontaine et de Cartier : comme elles font bien ressortir ces grandes figures de notre histoire ! comme elles en font saisir tous les traits, apprécier les beautés, distinguer aussi les défauts ! comme elles les posent bien dans le milieu où elles ont vécu, les y faisant revivre pour ainsi dire avec les principaux personnages de leur temps, parler comme ils ont parlé, agir comme ils ont agi ! Papineau, Lafontaine, Cartier : l'Imagination, la Raison, la Volonté ! Les trois biographies de ces grands Canadiens-Français sont très belles ; mais chacune se ressent naturellement de son sujet. Celle de Papineau, pour un bon nombre, aura toujours la préférence, parce qu'elle bénéficie de l'auréole qui entoure dans l'histoire la figure du grand orateur canadien.

J'ai gardé pour la fin le bel ouvrage de DeCelles sur les *États-Unis*. Pour moi, l'avouerai-je ? ce livre m'a toujours paru la meilleure de ses œuvres. Est-ce parce que, tout jeune, j'en avais vu comme le canevas et la trame dans un article de l'*Abeille* dont j'ai parlé plus haut ? L'auteur dit quelque part qu'après avoir écrit ces articles, il fut trente ans sans avoir le loisir de les développer pour en faire un livre. N'est-ce pas là le secret de la perfection relative de ce livre ? Il a formé le dessein de le faire, il en a conçu les grandes lignes dans sa pensée, il y songe durant trente ans, il ajoute, il retranche, il modifie ; et lorsqu'enfin, il se met définitivement à l'œuvre, le métal coule de source, pur, sans alliage. Parcourez ce beau livre, écrit sans prétention, et à la grande manière des bons écrivains français du dix-neuvième siècle : vous n'y trouverez rien de fouillé, il est vrai, comme dans certains ouvrages qui visent à la documentation ; « cet attirail, disait Bossier, qui ne sert qu'à donner de l'inquiétude », mais vous verrez clair dans l'histoire générale des États-Unis, vous apprendrez tout ce qu'il faut savoir sur les origines de la grande république américaine, la formation des états, la succession des présidents, etc. Çà et là, des aperçus nouveaux, des développements magnifiques, des réflexions de la plus haute portée, comme celle-ci, par exemple : « Elle est bien faible, parfois, la distance qui sépare la barbarie de la civilisation » ; ou encore cette autre : « La reconnaissance est une vertu encore plus rare chez les peuples que chez les individus ».

Mais ce que vous admirerez surtout dans le livre de DeCelles, c'est que, tout en nous faisant connaître et apprécier la grandeur, les ressources et l'importance des États-Unis, il fortifie en nous, au lieu de le diminuer, l'amour de notre patrie. Je cite, en terminant, les dernières lignes de sa préface :

« On dit que, pour bien apprécier son pays, il faut voyager à l'étranger et que c'est là que l'on apprend à connaître et à aimer le sol qui nous a vu naître. Nous osons espérer, en présentant notre humble tra-

vail à nos concitoyens, que sa lecture aura sur eux un effet aussi utile, et qu'ils en sortiront le cœur plus aimanté — s'il est possible — vers son pôle naturel : la patrie canadienne ».

## ŒUVRES DE MONSIEUR A. D. DECELLES :

LAFONTAINE ET SON TEMPS, CARTIER ET SON TEMPS. 1 vol. in-8°.
PAPINEAU (1786-1881). 1 vol. in-8°.
LES ÉTATS-UNIS. Origine. Institutions. Développement. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques de France. 1 vol. in-8°.

# FRÉDÉRIC-ERNEST-AMÉDÉE GAGNON



Frédéric-Ernest-Amédée Gagnon, fils de Charles-Édouard Gagnon, notaire, et de Dame Julie-Jeanne Durand, naquit à la Rivière-du-Loup, — aujourd'hui Louiseville, — district des Trois-Rivières, le 7 novembre 1834. Ses ancêtres paternels habitaient l'ancienne province du Perche, en France, et leur établissement en ce pays remonte à l'année 1640, ou peut-être un peu avant. Sa mère, née à Cumberland Head, près Plattsburg, sur le lac Champlain, était fille du colonel Marin-François Durand (natif de Caen, en Normandie) et de Dame Marie-Louise-Éléonore-Sybille-Bernardine Sailly (native de Larzicourt, en Champagne).

Comme celle de tous ses petits camarades, sans doute, l'enfance du « héros » de cette notice fut une succession de joies et de tristesses, de sourires et de larmes.

A l'école du village, il travailla avec assiduité pendant quelque temps, et l'on peut dire qu'il donna

alors toute la mesure de ce qu'il pouvait faire.

L'indolence ne tarda pas à succéder à ce beau feu. L'arrivée à la maison paternelle d'un piano expédié de Québec, fut le signal d'une transformation où sombrèrent les participes passés et la réduction des fractions à un commun dénominateur.

Peu après, le dilettante de douze ans partait pour l'Industrie, village que M. Barthélemy Joliette avait fait surgir de la forêt, et qu'il venait de doter d'un collège.

Après avoir suivi quelque temps les classes du Collège de Joliette, le jeune adolescent se rendit à Montréal, vers 1850, et il y continua, sous M. Seebold, ses études musicales commencées au foyer paternel.

Monsieur Gagnon devint organiste de l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1853.

Nommé par le gouvernement professeur adjoint de l'École-Normale Laval en 1857, il partit, au mois de septembre de la même année, pour Paris, afin d'y poursuivre ses études artistiques. Il avait alors près de 23 ans.

La mémoire et la facilité d'assimilation du jeune organiste de Saint-Jean, l'avaient empêché de devenir un lecteur en le livrant aux succès faciles de l'improvisateur. C'était un danger. M. Gagnon s'en aperçut tout à coup, et c'est alors qu'il résolut d'aller acquérir en Europe une science qui pût servir d'aliment à son imagination.

Arrivé à Paris au mois de septembre 1857, il s'y trouva tout d'abord isolé comme dans une solitude. Heureusement pour lui, il y avait alors dans la capitale de la France, à l'école des Carmes, trois Canadiens qui lui firent le plus aimable accueil et dont les conseils lui furent très utiles : c'étaient l'abbé Thomas Hamel (aujourd'hui Monseigneur Hamel), qui devint plus tard recteur de l'Université-Laval, puis l'abbé Cyrille Legaré et l'abbé Louis Beaudet, tous deux morts depuis plusieurs années.

Monsieur Gagnon étudia l'harmonie sous Monsieur Auguste Durand et prit aussi quelques leçons de piano de Henri Herz et de Goria.

Pendant son séjour à Paris, le jeune Québecquois eut l'occasion de faire la connaissance de plusieurs sommités artistiques et littéraires : Rossini, Auber, Monsieur de Faucomprey, traducteur des œuvres de Walter Scott, Monsieur de Puibusque, etc.

Monsieur Gagnon habitait l'hôtel Saint-Sulpice, rue Voltaire, aujourd'hui rue Casimir-Delavigne, près l'Odéon, où il avait pour commensaux un certain nombre d'étudiants, dont quelques-uns sont longtemps restés ses correspondants fidèles. Les soirs d'hiver, on se réunissait assez souvent chez le jeune Canadien, dont la chambre était chauffée par un petit poêle en tôle, ce qui était d'un confortable inédit en quartier latin.

Tous les dimanches, Monsieur Gagnon se rendait à l'hôtel habité par Monsieur de Montalembert et Monsieur de Pange, rue du Bac, pour y rencontrer l'abbé Pierre Bouchy, un érudit doublé d'un artiste qui remplissait les fonctions de précepteur chez Monsieur de Pange. Avec ce savant abbé, qu'il avait connu à Québec quelques années auparavant, le jeune artiste parcourait les églises de Paris, en quête d'auditions musicales dont lui et son vénérable compagnon étaient également avides. Un article publié dans le volume de M. Gagnon intitulé *Choses d'Autrefois* fait connaître quelques côtés de la vie du Québecquois de la rue Voltaire et donne des détails intéressants sur certains usages parisiens particuliers au second empire.

L'étudiant travailla sans relâche tout l'automne, tout l'hiver et une partie du printemps. Avec les brises du mois de mai de 1858 s'envola son ardeur pour l'étude. Le reclus de l'hôtel Saint-Sulpice se décide tout à coup à aller écouter les cantilènes que chante le flot bleu aux rivages de la Méditerrannée et de l'Adriatique.

Deux jours plus tard il arrive à Lyon ; le surlendemain il est à Marseille, d'où il s'embarque, à bord de la *Durance*, pour Gênes, Livourne, Civita-Vecchia et Naples. Pendant tout ce tour de l'Italie, il écrit des notes de voyage qu'il adresse à son père. Gênes le

grise par la splendeur de ses palais ; il éprouve un éblouissement lorsqu'il aperçoit le Vésuve avec son panache de fumée illuminé par les flammes du cratère, la ville de Naples, le Cap de Misène, les îles d'Ischia, de Procida et de Capri. Pendant huit jours il parcourt les rives du golfe de Naples, pénètre dans des souterrains volcaniques qui conduisent à des grottes merveilleuses, visite le lac Averno, les Champs-Élysées, le cratère de la *Solfatara*, puis Pompéi, Castellamare, la grotte d'azur, au pied des rochers de Capri, et Sorrente, — Sorrente aux myrtes antiques, aux orangers en fleurs, pleine de souvenirs du Tasse et des empereurs romains.

Le Vésuve est en éruption depuis quelques jours, et, de Sorrente même, à six lieues de distance, ainsi qu'il le dit dans son journal, adressé à son père, il peut lire à la lueur projeté par le volcan dont les flancs laissent échapper une rivière de lave en ébullition.

A Rome, le Souverain Pontife Pie IX veut bien lui accorder quelques instants d'entretien, au moment de la promenade qu'il faisait alors fréquemment dans les rues de sa capitale. Le jeune artiste est tout « étourdi » de tant de bonheur. Il assiste à une grande cérémonie au Vatican, et y entend chanter le chœur de la Chapelle Sixtine. Un riche américain, ancien banquier de Saint-Louis du Missouri, M. Ranlett, devient son compagnon de voyage. Le jeune Canadien exubérant d'enthousiasme s'entend à merveille avec son compagnon aux cheveux blancs, qu'il appelle *Mylord* et qui s'amuse de ses saillies.

Les deux voyageurs font la connaissance du chevalier Falardeau, à Florence, et ne se quittent qu'à Venise, après avoir parcouru ensemble les canaux et les lagunes, visité les palais, les musées, les églises, rêvé sous le pont des Soupirs, évoqué les ombres des doges, respiré les parfums du Lido et de l'Adriatique.

L'Américain citait Lord Byron. Le Canadien chantait *Sylvio Pellico*. ..........................

..................................................

A partir de Venise, le journal du voyageur devient

plus froid ; la main qui le rédige est évidemment fatiguée.

Pendant six semaines tout un monde de merveilles a brillé aux yeux du jeune Canadien : du sein des Catacombes, du Colisée, du Palais des Césars, des basiliques, des musées, des bibliothèques, l'histoire lui a fait entendre sa grande voix ; les splendeurs de l'architecture, de la sculpture et de la peinture ont développé en lui des goûts qu'il ne se connaissait pas. Il est pour ainsi dire transformé ; mais il est las.

Il lui reste encore la Lombardie (1), la Savoie et un coin de la Suisse à parcourir avant de rentrer en France. Un jour, en diligence, sur la route de Milan à Turin, il entend son voisin de banquette fredonner à demi-voix un chant au rythme gracieux. Il prend aussitôt son carnet, trace rapidement une portée et se met à transcrire cette jolie mélodie. Le voisin s'apercevant que l'on note ce qu'il chantonne ainsi, offre au jeune Canadien d'écrire lui-même cette musique. Charmé du procédé, M. Gagnon prie le voyageur d'écrire au bas du feuillet le nom de la localité où l'on se trouve, avec la date. L'inconnu répond :

« Avec plaisir ; mais, bien que je sois du pays, je ne sais vraiment pas le nom de la localité que nous traversons en ce moment. Nous saurons cela au prochain relai..., que voici du reste ».

La diligence s'arrêta. Le voyageur italien s'informa du nom du petit village où l'on avait fait halte, et il écrivit : « *Magenta*, juin 1858 ».

Un an après, le 4 juin 1859, Magenta et la plaine environnante devenaient le théâtre d'une lutte sanglante entre Français, Piémontais et Autrichiens. Ce nom jusqu'alors obscur de Magenta, fut inscrit aux fastes militaires de l'Europe et du monde, et Napoléon III le donna au plus illustre de ses généraux (2).

De retour au pays, M. Gagnon retomba dans le terre-à-terre de la vie pratique ; mais il commença dès

(1) La Lombardie et la Vénitie appartenaient alors à l'Autriche.

(2) Le maréchal de MacMahon, duc de Magenta.

lors à s'occuper un peu de littérature et d'histoire. Au retour d'un voyage au Lac Saint-Jean, qu'il fit en compagnie du savant économiste et penseur M. le docteur J.-C. Taché, en 1863, il fonda une société destinée à porter secours aux colons pauvres. Il devint organiste de la cathédrale de Québec en 1864, et fit paraître, en 1865, un travail intitulé : *Chansons populaires du Canada*, dont une deuxième édition fut publiée en 1880, une troisième en 1895, une quatrième en 1900, et une cinquième en 1908.

Vers l'époque de la guerre de sécession des États-Unis, M. Ernest Gagnon fut nommé capitaine d'une compagnie de volontaires (la septième compagnie des Voltigeurs Canadiens), et quelques années après, vers 1870, il fut élu membre du Conseil municipal de la cité de Québec pour la division du Palais. Les suffrages des électeurs le portèrent de nouveau au Conseil deux ans plus tard.

Avec l'aide de quelques amis, Monsieur Gagnon avait obtenu de la Législature de Québec, en 1870, une loi (34 Victoria, chapitre 62) constituant en corporation l'Académie de Musique de Québec, dont il était le fondateur ; il avait aussi reçu de la Société des Compositeurs de musique de Paris, un titre honorifique qui témoignait d'une réelle bienveillance à son égard ; néanmoins, sa vocation artistique chancelait manifestement, et il se sentait attiré d'un autre côté. Il garda cependant sa charge d'organiste de la cathédrale (basilique) de Québec jusqu'à l'année 1876.

Muni de papiers où il était désigné comme collaborateur du *Courrier du Canada*, M. Ernest Gagnon fit, en compagnie de M. l'abbé P. Lagacé, principal de l'école normale Laval (l'auteur des « Chants d'Églises harmonisés ») un nouveau tour d'Europe, en 1873. Il visita l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Autriche, la Bavière, le grand-duché de Luxembourg, la Belgique, etc. Il écrivit des lettres de voyage au *Courrier du Canada* pendant la deuxième moitié de l'année 1873, et quelques lettres parlementaires au *Nouveau Monde*, en 1874-1875.

Il devint secrétaire particulier de l'honorable M. de Boucherville, alors premier ministre de la province de Québec, en 1875, (1) puis secrétaire du département des Travaux Publics en 1876, poste qu'il occupa jusqu'au mois de septembre 1905, alors qu'il demanda sa retraite.

A partir de ce moment, il s'abstint d'écrire des articles politiques (ce que, du reste, il n'avait jamais fait qu'avec réserve et en simple amateur), mais il publia, de temps à autre, dans les journaux et dans les revues, des écrits se rapportant aux beaux-arts, à la littérature ou à l'histoire.

M. Ernest Gagnon épousa, en 1860, Mademoiselle Caroline Nault, fille aînée du docteur J.-Z. Nault, professeur à l'Université-Laval. Il en eut plusieurs enfants, dont deux seulement — deux filles — ont survécu à leur mère, morte au mois de novembre 1871.

Au mois d'octobre 1874, il épousa, en secondes noces, Mademoiselle Emma Cimon, de la Malbaie, fille de M. Hubert Cimon, négociant, et sœur de M. P.-H. Cimon, shérif du district de Saguenay.

M. Gagnon est un patriote très épris de l'histoire de son pays et qui désire ardemment le maintien de la religion, des institutions, de la langue et des usages de ses nationaux. Les circonstances en ont fait un artiste, puis un fonctionnaire public. Il se dit indolent, et travaille sans cesse ; blasé, et il ne peut lire une page éloquente sans que ses yeux se remplissent de larmes. Il y a deux hommes en lui, comme du reste, en chacun de nous ; seulement la qualité est plus apparente chez lui que chez beaucoup d'autres. Il n'a jamais été ambitieux.

M. Gagnon est officier de l'Instruction publique de France, membre de la Société Royale du Canada, docteur-ès-lettres de l'Université-Laval, licencié du *Dominion College of Music*, etc.

Comme musicien, M. Gagnon a eu depuis longtemps la pensée d'exploiter la veine populaire. Dès l'année

(1) Monsieur Gagnon avait fait la connaissance de M. de Boucherville à Paris, en 1858.

1865, il publia son volume de *Chansons populaires du Canada* dont la librairie Beauchemin a donné récemment une cinquième édition ; subséquemment, il fit paraître des chœurs à trois et à quatre voix intitulés : *Chants Canadiens, — Les Soirées de Québec ;* et sous le titre général de : *Cantiques populaires du Canada-français*, des *Cantiques populaires pour la fête de Noël* et des *Cantiques de Missions.* Les compositions originales de l'auteur sont principalement des chants sacrés — hymnes et des motets — écrits à trois et à quatre parties : « Petite Maîtrise des Collèges en deux séries ». M. Gagnon a publié également un volume d'accompagnement des principaux chants liturgiques en usage dans la Province de Québec.

Les dernières œuvres littéraires de M. Gagnon sont *Le Fort et le Château Saint-Louis*, dont une troisième édition avec gravures a été publiée en 1905, une étude biographique et historiographique sur *Louis Jolliet*, premier seigneur d'Anticosti (1902) et deux volumes in-12 remplis de souvenirs intimes et de documents curieux et inédits, intitulés *Choses d'Autrefois* (1905) et *Feuilles Volantes et Pages d'Histoire* (1910).

ŒUVRES COMPLÈTES DE ERNEST GAGNON :

ACCOMPAGNEMENT DU PLAIN-CHANT. Accompagnement d'orgue des chants liturgiques en usage dans la province ecclésiastique de Québec. 1 vol. grand in-4°, relié.
CHOSES D'AUTREFOIS. 1 vol. in-12.
CHANSONS POPULAIRES DU CANADA, avec annotations 1 vol. in-8°.
LE FORT ET LE CHATEAU ST-LOUIS. Étude archéologique et historique. 1 vol. in-8°.
FEUILLES VOLANTES ET PAGES D'HISTOIRE. 1 vol in-12°.

# LE DOCTEUR N.-E. DIONNE



Monsieur le docteur NARCISSE-EUTROPE DIONNE, bibliothécaire de la Législature de Québec, est assurément un des écrivains les plus féconds du monde littéraire canadien. Les titres seuls de ses ouvrages, articles, catalogues, etc., couvriraient plusieurs pages du *Propagateur*. Les événements qui ont traversé sa vie n'ont jamais ralenti l'allure de sa plume toujours alerte et facile.

M. Dionne est né à Saint-Denis de Kamouraska, le 18 mars 1848, du mariage de M. Narcisse Dionne et de Dame Marie-Elisabeth Bouchard. Il a fait ses études classiques au collège de Sainte-Anne, de 1857 à 1866. Il songea ensuite à embrasser l'état ecclésiastique et étudia la théologie au grand séminaire de Québec (1866-1868), au collège de Sainte-Anne, (1868-1869), au collège de Lévis (1869-1870). Il retourna en 1870 dans la vie séculière et commença des études médicales à l'Université Laval, où il remporta, quelques années plus tard, son diplôme de docteur en médecine.

Je crois devoir citer ici les lignes suivantes écrites par M. Ernest Gagnon en 1891.

« Au mois d'août 1871, il y a juste vingt ans, l'historien Francis Parkman étant à Québec, demanda à l'un des prêtres du séminaire de cette ville, M. Adolphe Legaré, de lui procurer un copiste intelligent pour l'aider à transcrire des extraits de certains ouvrages précieux conservés dans la bibliothèque de l'Université Laval. M. Legaré mit alors l'historien américain en relation avec un jeune étudiant en médecine qui ne demandait pas mieux que d'utiliser les loisirs de ses vacances en se créant quelque pécule pour faire face aux éventualités jusqu'à la saison nouvelle. Ce jeune homme était le docteur Dionne, qui venait de quitter le grand séminaire où il avait passé deux ou trois ans. Parkman fit plus que payer le jeune homme de sa copie : il lui donna une vocation ; il lui communiqua cette passion des études historiques qui, aujourd'hui, le conduit rapidement et sûrement aux honneurs mérités ».

Le 13 octobre 1873, l'année même où il fut reçu médecin, M. Dionne épousa Mademoiselle Marie-Laure Bouchard, et alla se fixer à Stanfold, comté d'Arthabaska, pour y exercer sa profession. Il revint à Québec en 1875, et y pratiqua la médecine pendant cinq ans. Nous le trouvons, en 1880, à la tête de la rédaction du *Courrier du Canada*, puis chargé de différents emplois jusqu'en 1892, alors qu'il fut nommé bibliothécaire de la Législature de Québec par le gouvernement de M. de Boucherville.

Le docteur Dionne n'a pas été un journaliste militant : la douceur et l'aménité de son caractère l'ont tenu éloigné des conflits trop bruyants ; sa délicatesse l'a mis à l'abri des écarts de langage ; il a laissé à d'autres le soin des revendications véhémentes ; ses meilleurs articles ont toujours été des écrits historiques, — écrits intéressants, instructifs, d'une lecture facile.

Devenu veuf, M. Dionne épousa, en secondes noces, Mademoiselle Marie-Emma Bidégaré (8 septem-

bre 1896) et partit aussitôt pour faire un tour d'Europe. En agréable compagnie, il visita les principaux pays du vieux continent. Il refit ce même voyage en 1910 avec un de ses fils. M. Dionne est, au reste un grand voyageur : il a vu toutes les provinces de notre Canada, et a parcouru les États-Unis du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Monsieur N.-E. Dionne est docteur en médecine et docteur-ès-lettres de l'Université Laval, membre de la Société Royale du Canada, officier de l'Instruction publique de France, membre de plusieurs sociétés historiques et scientifiques américaines ; il est aussi professeur titulaire d'archéologie canadienne à l'Université Laval, à Québec.

## ŒUVRES DU DOCTEUR N.-E. DIONNE

Voici la liste des principaux ouvrages du laborieux écrivain :

JACQUES CARTIER, 332 pages in-12°. Ouvrage couronné par l'honorable A.-R. Angers, alors lieutenant-gouverneur de la province de Québec (1889). L'édition en a été enlevée rapidement ; il serait désirable que cet important travail fût réimprimé.

LA NOUVELLE-FRANCE DE CARTIER A CHAMPLAIN, 400 pages in-8° (1891). Cet ouvrage a fait les délices de ceux qui aiment l'inédit en histoire.

SAMUEL CHAMPLAIN, FONDATEUR DE QUÉBEC, tome I, 450 pages in-8° (1891) ; tome II, 600 pages, in-8° (1907). L'œuvre capitale de l'auteur.

VIE DE C.-F. PAINCHAUD, PRÊTRE, FONDATEUR DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE, 450 pages, in-8° (1894).

L'ŒUVRE DE MGR DE FORBIN-JANSON EN CANADA, 215 pages, in 12° (1895 et 1910).

QUÉBEC UNDER TWO FLAGS, 500 pages, in-8°, écrit en collaboration avec Arthur-G. Doughty (1903).

SERVITEURS ET SERVANTES DE DIEU EN CANADA, 350 pages, in-8° (1904).

LES ECCLÉSIASTIQUES ET ROYALISTES FRANÇAIS RÉFUGIÉS EN CANADA LORS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, 460 pages, in-8° (1898).

SAMUEL CHAMPLAIN (en anglais), 300 pages, in-8° (1905).

LE PARLER POPULAIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS, 700 pages,in-8° (1909). Ouvrage remarquable par l'originalité des exemples, si bien choisis, indiquant l'emploi de chaque mot.

L'ODYSSÉE DE DEUX CANADIENS-FRANÇAIS AU XVII^e SIÈCLE, 212 pages, in-12° (1910).

# M. L'ABBE AUGUSTE GOSSELIN



En remontant le cours de mes souvenirs, dont la chaîne est déjà longue, j'aperçois la figure de l'abbé Gosselin dans une scène qui m'a alors impressionné puisque après tant d'années, elle est encore présente à mon souvenir.

C'était au séminaire de Québec, au cours de l'année 1865. Les élèves de rhétorique et de philosophie donnaient une séance dont la discussion d'un sujet quelconque faisait les frais. Depuis une heure, les orateurs en herbe se succédaient à la tribune et débitaient des harangues d'une par trop écolière banalité.

Les auditeurs las, chuchottaient entre eux pour rompre l'ennui. Soudain, l'élève Gosselin escalade la tribune et dans une improvisation éclatante de verve, fauche à droite et à gauche dans le champ des sophismes amassés par la partie adverse.

Mon attention avait été éveillée dès les premières phrases, et le débutant sut la retenir jusqu'au bout de sa harangue, pleine d'ironie et de fine critique. Elle témoignait d'aptitudes littéraires hors ligne. Voilà le plus ancien souvenir que je conserve de celui qui

fut dès ce moment, et qui est toujours resté un de mes meilleurs amis, l'abbé Auguste Gosselin.

Après avoir exercé le ministère durant quelques années, il se retira dans son domaine de Saint-Charles de Bellechasse sur une terre occupée par plusieurs générations de Gosselin. Vous connaissez peut-être Saint-Charles ? Quelle charmante campagne ! Elle s'étend en bordure du chemin de fer Intercolonial à quelques heures de Québec. Des champs bien cultivés parsemés de jolies maisons, indiquent une région prospère. Tout y respire l'aisance. C'est une campagne comme celle-ci qui faisait dire à Virgile : « Si les paysans connaissaient leur bonheur » !

En traversant le pays, on ne peut se retenir de dire, quel charmant endroit pour se reposer dans la contemplation de la nature ! Mais la paix et la beauté des champs deviennent à la longue l'ennui de la campagne, si l'on n'y apporte pas le goût du travail. Laborieux comme un bénédictin, mon ancien compagnon de collège est bien armé contre ce fâcheux état d'âme. Ami des lettres, épris des études historiques, amant passionné des livres, il n'a pas une minute la sensation pénible de l'isolement que donne la campagne aux désœuvrés. Ce goût de l'histoire l'a porté à étudier, surtout celle du Canada.

Puisant aux sources, fouillant nos archives, il a donné des œuvres d'une solidité qui leur feront résister à l'usure du temps. Sa plume alerte, d'une précision méticuleuse, s'est exercée sur les plus beaux sujets de nos annales.

Ce qu'il faut le plus admirer dans ses ouvrages d'un style simple, impeccable au point de vue de la correction, c'est la haute probité littéraire de l'auteur, qui lui fait peindre les scènes du passé telles que les témoignages des contemporains les lui révèlent. Ce n'est pas lui qui farderait un récit, omettrait un trait peu sympathique de la figure d'un personnage d'ailleurs estimable.

Son histoire de Monseigneur de Laval mérite de figurer au premier rang de notre bibliothèque canadien-

ne. La forte personnalité du grand évêque y ressort avec un relief qu'on ne lui trouve nulle part ailleurs aussi bien accusé. C'est bien là Laval avec son intransigeance légitime, en face du pouvoir civil auquel il ne cédera jamais d'un pas. Les gouverneurs auxquels il tient tête dans la fameuse querelle au sujet de la vente de l'eau-de-vie aux Sauvages, ne se montrent pas des adversaires ordinaires appuyés qu'ils sont par le Roi, alors dans toute sa ferveur gallicane. Qu'importe cet appui ? Laval, comme le montre si bien M. Gosselin, fait front de toutes parts, combat de Mésy, d'Avaugour, et même le redoutable Frontenac, et fait triompher momentanément la cause de la justice et de la morale.

M. Gosselin étudie avec le même souci d'impartialité et d'exactitude, la carrière de Mgr de Saint-Valier. Ses travaux sur les deux premiers prélats, c'est presque toute l'histoire de l'Église du Canada sous le régime français, histoire qu'il se propose de pousser jusqu'au changement de notre ancien régime politique.

Voilà les grands travaux sur lesquelles sa réputation se fonde, mais il compte à son actif un grand nombre d'autres études. Avec Jean Nicolet, il nous mène à travers les solitudes de l'Ouest jusqu'au Wisconsin et aux environs du Mississipi. C'est en parlant de cet intrépide voyageur qu'il esquisse l'existence aventureuse de ces pionniers des premiers temps de notre histoire. Rien d'empoignant comme la description de ces courses dans la solitude, au milieu des Indiens, avec le risque sans cesse renaissant de grands dangers et de la mort même. Il a consacré des pages émues au souvenir de Jacques Labrie. Ici nous nous trouvons sur un terrain moins mouvementé, mais le lecteur voit tout de même se dérouler la carrière d'un patriote dévoré d'anxiété à la vue de l'arbitraire du gouvernement de ce temps-là.

La liste des œuvres de l'abbé Gosselin s'allonge d'une année à l'autre. On trouve aujourd'hui dans toutes les bibliothèques de notre province, à part les ouvrages déjà nommés, *Les Normands au Canada,*

*M. de Bernières*, *Au pays de Mgr Laval*, récit d'un voyage en France, *Champlain et Hudson*, *Québec en 1730*, et *Jean Bourdon*.

L'abbé Gosselin est encore plein de vigueur et d'une bonne santé à lui permettre de continuer son œuvre si utile et si méritoire. C'est ce que souhaitent tous ceux qui comme moi ont savouré le « substantifique moëlle » de ses travaux et connaissent cet homme charmant et plein de savoir.

Sur bien des points, M. Gosselin complète Garneau et Ferland. Pour avoir une idée complète de notre passé, il faudra désormais consulter cet historien.

## ŒUVRES DE L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN :

De la longue liste des œuvres écrites par Monsieur l'abbé Gosselin, celles qui suivent se trouvent maintenant en librairie :

LE DOCTEUR LABRIE. Un bon patriote d'autrefois. 1 vol. in-12°.

LA MISSION DU CANADA AVANT Mgr DE LAVAL. Récollets et Jésuites. (1615-1659). 1 vol. in-8°.

L'ÉGLISE DU CANADA DEPUIS Mgr DE LAVAL JUSQU'A LA CONQUÊTE :

1re Partie. Mgr de St-Vallier. 1 vol. in-8°.

2e Partie. Mgr de Mornay, Mgr Dosquet, Mgr de l'Aube-rivière. 1 vol. in-8°.

---

# M. L'ABBE L.-A. DESROSIERS



Québec, restée longtemps le seul centre intellectuel toujours agissant, toujours fécond — ce qui lui valut d'être appelée l'Athènes de l'Amérique du Nord —, Québec voit aujourd'hui son rôle franchement partagé avec la métropole canadienne. Et, parmi les plus remarquables figures du monde des lettres montréalaises, M. l'abbé Desrosiers s'est mis en vedette par de remarquables travaux d'histoire, de précieuses contributions à l'enseignement.

M. l'abbé Louis-Adélard Desrosiers est né à Lanoraie (1873), — patrie d'Honoré Beaugrand, d'Israël Tarte — soit dans une de ces paroisses où l'on garde jalousement le trésor des traditions nationales, où le souvenir des commencements canadiens reste l'objet d'un culte vivace, où l'aisance des jours présents ne laisse pas de conserver intacte la mémoire des temps épiques (1). C'est le secret de la vive at-

(1) Lanoraie, c'est encore la patrie de M. L.-J. Doucet, l'inspiratrice d'un bon nombre de poésies, notamment le « sol natal », le « vieux pont », la « vieille maison ».

traction que ressent M. Desrosiers vers le passé.

Issu d'une de ces anciennes familles fédérées à la terre généreuse, et dont on a pu dire avec raison qu'elles ont créé tout un peuple de gentilshommes, M. l'abbé en a reçu l'aménité, la franchise, l'amour du travail qui va chez lui jusqu'à l'opiniâtreté. Sa carrière, qui ne fait que de s'ouvrir et que nous voulons retracer ici en quelques lignes, témoigne des profondes influences de son milieu d'origine. Si M. Desrosiers est éducateur, telles sont ses aptitudes : s'il est historien, là est sa vocation.

Fait prêtre après s'être signalé par de belles études à Joliette et au séminaire de théologie, M. Desrosiers devient immédiatement le secrétaire particulier de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, et il collabore à la « *Semaine Religieuse* ». Envoyé à la Sorbonne, il demande à ses maîtres l'art d'écrire, surtout cet art d'écrire l'histoire, et en 1904, après avoir brillamment conquis la licence ès-lettres, il revient au pays.

Il est immédiatement chargé du cours de rhétorique à son ancienne Alma Mater, et dès l'année suivante (1905), notre gouvernement provincial le désigne au vice-principalat de l'École Normale Jacques-Cartier, où, depuis six ans il est le professeur habile et aimable dont les élèves-maîtres de cette institution reçoivent leurs cours de littérature et de philosophie.

C'est à ce foyer des études historiques montréalaises allumé par M. Verreau, c'est dans le silence des bibliothèques de cette école, incessamment enrichies par son principal actuel, M. l'abbé Dubois, que s'est révélé le talent de notre concitoyen.

Son coup d'essai fut « Les Écoles Normales Primaires de la province de Québec », narration parfois trop rapide, mais toujours précise et captivante des débuts, des vicissitudes de l'enseignement primaire, et que suit un exposé des problèmes dont se passionne aujourd'hui notre monde scolaire. Parti avec la tâche de tracer une monographie de l'École normale dont on allait fêter le cinquantenaire (1907) M. Desrosiers ne s'arrêta qu'après avoir connu toute l'évo-

lution de l'enseignement primaire. L'intérêt qu'il avait pris à rechercher l'origine de nos institutions normales le conduisit à donner l'œuvre historique la plus étendue qui ait encore été écrite chez nous sur l'éducation du peuple. Le recrutement du personnel enseignant depuis les Récollets, les Ursulines, jusqu'à l'infâme Institution Royale d'après la conquête ; la loi de 1836 qui amena la fondation des premières écoles pédagogiques — éphémères parce que non confessionnelles — ; celle de 1856 qui assura la vie aux institutions bas-canadiennes dont nous voyons aujourd'hui l'épanouissement ; enfin l'époque ouverte vers 1876 par la réorganisation de notre système scolaire national ; tels sont les quatre chefs de ce livre élaboré, où s'encadre, en manière de repos, toute une galerie de nos plus remarquables éducateurs disparus. J. F.-Perreault, le docteur Labrie, les surintendants Meilleur et Chauveau, les abbés Lagacé et Verreau, ces pères de l'éducation, ont là leurs portraits délicieusement burinés.

On sut dès lors que M. le vice-principal connaît sa langue, la respecte et la manie avec un grand art.

Ce premier geste d'un historien vigilent, qu'anime l'amour de son pays, ne resta pas isolé. La veille du Congrès Eucharistique, alors que le monde catholique avait les yeux arrêtés sur Montréal, un livre, un seul, fut écrit pour apprendre aux milliers d'étrangers qui nous visitèrent à cette occasion, et encore pour rappeler à la grande famille française dispersée sur toute l'Amérique, son glorieux passé, son nombre, sa situation, comme ses dangers, ses ennemis, le secret de sa résistance. Et nous eûmes alors la « Race Française en Amérique », ce livre aussi sage et documenté que vaillant, écrit avec le ferme espoir de réveiller tant d'énergies, de relever tant de courages, d'instruire tant de nationaux sur les devoirs de l'heure présente.

Deux longs chapitres — avant 1763 et après — racontent comment la débile nationalité canadienne-française put, à ses commencements, triompher de la barbarie, pour ensuite échapper, grâce à la vigilance

de l'Église, au naufrage de la conquête. Ils représentent avec un aperçu de l'état actuel du Québec, la collaboration de M. Fournet, de S. Sulpice.

Suivant cette esquisse, M. Desrosiers considère l'existence des cinq groupes francophones du périmètre laurentien : le peuple martyr, en rappelant qu' « après trois siècles de lutte acharnée, s'il n'y a plus d'Acadie il y a encore et plus que jamais des Acadiens », et que leur histoire n'est pas encore close ; les canadiens-français en Ontario « cette terre de l'héroïsme chrétien où il ne faut pas que les nôtres, par leur dispersion affaiblissent leur force de résistance, que l'enseignement du français leur soit refusé ni qu'ils se heurtent à la malveillance des groupes ethniques qui les environnent et les compénètrent » ; les Français de l'Ouest, qui « forment au Manitoba le groupe ethnique latin le plus nombreux et à coup sûr le mieux organisé » ; enfin, les douze cent mille francophones, inégalement répartis au sud des Grands Lacs et en Nouvelle-Angleterre, ces frères de la république voisine, qui « persévèrent en dépit des efforts de ceux qui rabaissent la religion à la petitesse des vues humaines et en font un simple instrument d'assimilation ».

Certains bons livres ne valent que par leur chapitre final. Nous avons déjà pu voir un peu que la « Race Française, en Amérique » n'est pas de ceux-là ; mais il faut dire que tout le sien est à graver sur l'airain. Puissance du souffle, élévation des sentiments, ampleur des idées, justesse des vues, rien n'y manque : à lui seul il suffit à consacrer une réputation d'écrivain. Je ne connais rien de tel dans notre littérature et ne résiste pas au plaisir de citer quelques fragments cueillis au hasard, dans ce grand chapitre de la « Vitalité canadienne-française ».

« Après trois siècles de vicissitudes politiques et sociales, après bien des batailles militaires ou politiques le petit peuple de Champlain, de Talon, de Frontenac a conquis définitivement sa place au soleil d'Amérique. Le Saint-Laurent lui appartient et ne lui

sera pas ôté. Là, sur un territoire grand comme la France, la nation canadienne-française est maîtresse de ses destinées. Il dépendra d'elle de les accomplir.

» Et il importe peu qu'aux yeux des partisans du pan-anglicanisme américain la vigoureuse survivance du groupe français apparaisse comme un défi à la force d'absorption de la race conquérante ».

» Nous touchons ici à un problème historique des plus curieux. Qu'un peuple ait réussi à conquérir son voisin plus faible à son allégeance et à sa langue, est un fait qui s'était vu dans les annales de l'humanité ; mais qu'il ait réussi à faire de ce vaincu un champion de ses idées et un propagateur de sa langue, c'est un bonheur inouï qui était réservé à la nation anglaise. Pour nous imposer la langue de leurs vainqueurs nos frères irlandais, en beaucoup de diocèses où nous sommes à minorité, ont plus lutté qu'ils ne l'ont fait pour conquérir les protestants à la foi catholique ».

Et vais-je passer sous silence le chapitre initial, où l'auteur apprécie notre pays à la façon des savants qui ont, pour ainsi dire, marché au pas de la science géographique ? Il fallait décrire la scène où se déroula l'épopée française, et M. Desrosiers l'a fait d'une façon aussi heureuse que bien inédite au Canada.

Cet ouvrage d'un homme qui connaît son pays, qui a foi en sa race et qui l'aime, reçut un chaleureux accueil. En huit mois, deux éditions, soit quelque sept mille exemplaires en ont été enlevés. « La Race Française» aura probablement les honneurs de la traduction aux États-Unis, où le bien que cette œuvre peut faire est considérable.

Avant qu'il fût chargé du cours d'histoire du commerce à l'École des Hautes Études, et de celui d'histoire du Canada à l'École d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, l'abbé Desrosiers, à l'hiver de 1907 et de 1909, faisait bénéficier son auditoire du Monument National de ses belles recherches sur l'époque des découvertes et de l'exploration française en Amérique. Je souhaite vivement que celui qui connaît si bien l'âpreté de nos luttes ethniques continue

d'exalter la fierté nationale en réunissant en volume ces leçons qui mettent en relief un des plus beaux titres de gloire de notre race.

Le plus récent travail de notre écrivain est la nationalisation de la grammaire Cl. Augé (propriété de la librairie Beauchemin et adoptée par la commission scolaire de Montréal), en faisant entrer dans chacun des trois livres du cours les faits capitaux de l'histoire et les caractères saillants de la vie canadienne.

En somme, l'œuvre de M. Desrosiers, qui ne s'appuie pas sur le nombre, est déjà remarquable ; elle est d'un esprit clair, vigoureux, sensible au beau, armé d'une science aussi vaste que sûre. Et j'ose espérer que ses succès dans l'histoire particulière, que l'énergique fierté qui lui a fait présenter et défendre cette belle thèse de la race pionnière en Amérique et l'art consommé qu'il déploie chaque jour à professer dans plusieurs domaines historiques, l'induiront à gratifier enfin notre pays de son histoire générale et définitive.

12 *octobre* 1911. EMILE MILLER

A l'occasion de la deuxième édition de « La Race Française en Amérique », Sa Grandeur, Mgr Langevin a envoyé aux auteurs la lettre suivante :

« Chers Messieurs,

« Vous avez fait une œuvre excellente en publiant l'intéressant livre intitulé : « La Race Française en Amérique », et je suis heureux d'apprendre que vous allez en publier une seconde édition en tenant compte des observations bienveillantes qui vous ont été faites.

» Je vous remercie cordialement de la part que vous avez faite au groupe français de l'Ouest canadien ; nous venons de faire un recensement aussi exact que possible de la population française des diocèses de Saint-Boniface et de Régina, et nous avons trouvé un total de 45,559. En y ajoutant les 18.470 âmes du diocèse de Saint-Albert, et les 10,000 âmes du diocèse de Prince-Albert, chiffres donnés par NN. SS. Legal et Pascal, nous arrivons à un total de 74,029 âmes.

» Il n'y avait pas plus de catholiques de langue française en 1763, lors de la cession du Canada à l'Angleterre par le traité de Paris !

» Or, les catholiques de langue française sont organisés en paroisses régulières, comme du reste, les catholiques d'autres nationalités, et ils entendent maintenir dans chaque paroisse l'usage du français dans les églises. C'est donc une force toute puissante. Chaque paroisse constitue un château-fort pour la foi et la nationalité ; et on peut ajouter, sans crainte, que ces groupes français sont les meilleurs appuis du drapeau britannique qu'ils ont appris à respecter comme le drapeau du pays, comme le drapeau sacré, défendu par leurs pères au prix de leur sang.

» Seulement, en dehors du Manitoba et de quelques parties de la Saskatchewan et de l'Alberta, le français n'occupe pas, dans l'école, la place à laquelle il a droit, même d'après la loi du pays qui ne la confond pas avec les « langues étrangères ».

» Nos compatriotes et même quelques membres de notre clergé oublient trop facilement que nous sommes « chez nous » dans l'Ouest et que nous n'avons pas nous, d'autre patrie que le Canada : nous avons donc droit de faire enseigner notre langue à nos enfants. La foi des traités, des droits acquis, la constitution même du pays devraient nous protéger ; mais notre meilleure protection c'est la conscience de nos droits, et la force d'âme de les défendre, dans la vie publique comme dans la vie privée, au conseil municipal, à l'école comme dans les parlements, par la parole, la presse et l'action sociale.

» Les hommes d'État eux-mêmes, doivent comprendre que nous sommes un rempart contre tout danger social et national, et le meilleur appui des institutions du pays, si nous conservons ce qui est propre au génie de notre race, et les hommes d'église admettront facilement que si nous sommes fidèles à notre mission de Porte Christ nous aurons Dieu pour nous, ce qui nous suffit bien pour espérer en l'avenir.

» Les nations qui n'ont point d'histoire, ou plus,

qui ont un passé coupable, cherchent naturellement à l'oublier et voudraient même l'effacer ; mais nous qui avons une histoire glorieuse, nous remontons aux sources comme les grands fleuves, et imitant la Sainte Église, notre mère, nous faisons, chaque jour, mémoire du passé, pour nous retremper, parce que nous savons que la grande épopée catholique, à travers les siècles, s'alimente chaque jour à la source inépuisable du calvaire sanglant, passé toujours vivant et toujours fécond. C'est ainsi que nous sommes de notre temps, de notre siècle, de notre patrie canadienne, de tout notre esprit, de tout notre cœur, de toutes nos forces, tout en commémorant les glorieuses découvertes, les travaux héroïques, et les œuvres vivaces des nôtres dans l'Ouest où ils nous ont acquis un droit de cité indiscutable et inaliénable.

» Je vous bénis, chers Messieurs, vous qui écrivez si bien l'histoire, et je souhaite que votre ouvrage bientôt augmenté et complété soit gardé, lu même, dans chaque famille des nôtres, comme une prédiction et un appel à l'action, pour la défense de nos autels et de nos foyers ».

ADELARD, O. M. I.,
Arch. de St-Boniface.

« *Le Canada* », 28 sept. 1911.

## ŒUVRES DE M. L'ABBÉ ADÉLARD DESROSIERS :

LE SACRÉ-CŒUR DE LANORAIE. 1 vol. in-12°.
LA RACE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE. 1 vol. in-8°.
LES ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES de la Province de Québec et leurs œuvres complémentaires. 1 vol in-8°

---

# A. LEBLOND DE BRUMATH



Arrière-petit-fils d'un officier-général, petit-fils d'un procureur du Roi, chevalier de la Légion d'Honneur, Monsieur Leblond, dont le père fut également décoré comme directeur d'un des plus importants asiles d'aliénés de France, est né en Alsace en 1854.

Il fit ses études chez les Jésuites et subit avec succès, âgé de 17 ans seulement, les épreuves du baccalauréat. Il fut également admis par concours à l'étude de l'enregistrement, puis il commença son droit à Paris. Mais bientôt il abandonna les Pandectes pour la carrière militaire et entra au concours, le onzième sur 102 candidats, à l'École de cavalerie de Saumur, école d'Équitation renommée dans le monde entier.

Après un cours de 18 mois, il passa aux cuirassiers. Son engagement terminé, il succomba au désir de voir du pays et vint s'établir au Canada en 1877.

Fortement recommandé par l'Archevêque de Paris

et par l'illustre père Monsabré auprès de Monsieur le Curé Rousselot, alors président de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, il fut nommé professeur à l'École Belmont, puis à l'École Montcalm. Il consacrait ses soirées à la préparation des jeunes gens se destinant à subir les examens qui ouvrent l'étude des carrières libérales. Après le départ de Monsieur Bonnin, son associé, aujourd'hui attaché comme ingénieur au Comptoir d'Escompte de Paris, il s'associa avec Monsieur de Boissieu, ex-officier de l'armée française, et les succès de ce cours renommé ne se sont pas démentis jusqu'à ce jour.

En 1899 Monsieur Leblond fut choisi, à la mort de Monsieur Demers, comme principal de l'importante Académie Commerciale de Montréal, et comme son travail du soir n'empiète en rien sur ses devoirs du jour, on ne lui imposa aucune restriction sous ce rapport, et il continue à préparer les jeunes gens aux différents examens.

Monsieur Leblond a été examinateur des candidats à l'Étude de la Pharmacie ; il est examinateur-délégué du Bureau Central des Examinateurs ; examinateur des candidats à l'Étude de l'Art Vétérinaire, officier d'Académie, bachelier de l'Université de France, bachelier de l'Université Laval, porteur du diplôme académique, membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

Il a publié une « Histoire de Montréal » (1890) fort estimée, la « Biographie de Mgr. Bourget » (1895), une « Vie de Monsieur Olier » (1884) en collaboration, la « Vie de Mademoiselle Mance », (1883) ouvrage qui mérita les éloges du « Journal des Demoiselles » et de la « Revue Bibliographique de Paris », une petite « Histoire du Canada » que l'on apprend dans grand nombre de nos écoles, enfin en 1906 une « Vie de Mgr de Laval ».

Monsieur Leblond a publié en outre un « Guide de Montréal et de ses environs », et un recueil de lettres épuisé aujourd'hui et intitulé « Le Secrétaire canadien ».

Il a fait en 1882 une conférence sur « La Lecture » à l'École Normale Jacques-Cartier ; en 1890 une conférence sur « Le Canada » devant la Société de Géographie de Lille ; en 1891 une lecture sur « les différents modes de chauffage » lors des premiers cours aux élèves des Écoles du soir ; enfin une conférence sur « L'enseignement de l'histoire du Canada » à la convention pédagogique de Sherbrooke. Enfin Monsieur Leblond a écrit pendant deux ans des chroniques pédagogiques dans « la Presse » de Montréal.

C'est par douzaines que nous pourrions citer les appréciations flatteuses qui ont été faites dans les revues ou les journaux des nombreuses œuvres de Monsieur Leblond. En voici une prise au hasard :

« La Vie de Mgr Bourget » que vient d'éditer la maison Cadieux & Derôme, au moment même des funérailles du prélat, est une actualité des mieux réussies. Bien que quelques pages indiquent évidemment que ce livre a été écrit sous l'empire des circonstances, les recherches qui y abondent, les détails intimes dont il est rempli, montrent que l'auteur avait préparé son sujet. Ce qu'il dit de l'enfance de l'Archevêque, de son éducation au Séminaire de Québec, est écrit avec un charme et une éloquence remarquables. En racontant la vie du prêtre, les difficultés de l'administrateur, les grands combats de l'évêque, l'auteur s'anime ; son style s'élève, grandit avec le sujet ; il est plein de concision et en même temps de variété.

» Monsieur Leblond, comme il le dit lui-même modestement, évite d'apprécier les écrits et les actes de l'archevêque de Martianapolis ; il n'a voulu que s'édifier et édifier les autres, en racontant les vertus du saint prélat, qui, depuis trois-quarts de siècle, a été regardé comme un saint par toute notre population.

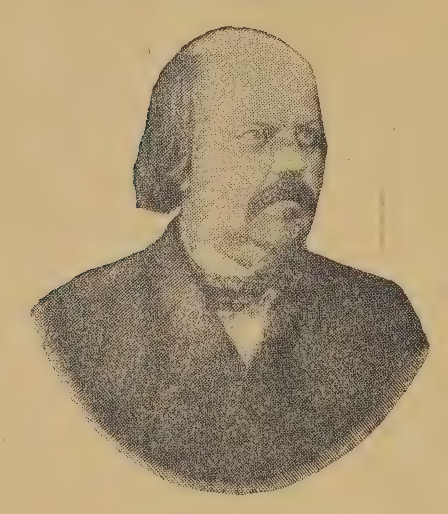
» Cet écrit, si bref qu'il soit, est le meilleur récit que nous ayons encore vu de la vie de Mgr Bourget, et nous croyons que, si l'on fait un jour plus long, on ne fera pas plus complet. Nous lui souhaitons de continuer le succès qu'il a eu jusqu'à présent, car depuis son apparition, c'est-à-dire depuis trois jours seule-

ment, près de mille exemplaires ont été vendus ».

Pour terminer, disons que Monsieur Leblond a eu l'honneur d'être choisi parmi les vingt écrivains français et anglais qui ont écrit pour les grands éditeurs Morand de Toronto, vingt des plus belles figures de l'histoire du Canada. Parmi les vingt collaborateurs de cette œuvre, nous relevons les noms de sir Bourinot, lady Elgar, N. Dionne, l'Hon. Ross, A. D. DeCelles, l'Hon. Longley, N. Burwash, etc.

---

# OCTAVE CREMAZIE



Octave Crémazie naquit à Québec, le 16 avril 1827, d'une famille originaire du Languedoc ; son grand'père, Jacques Crémazie, était venu se fixer à Québec en 1759.

Il fit ses études au séminaire de cette ville jusque vers l'âge de 17 ans ; puis il entra dans le commerce comme associé de ses deux frères, Jacques et Joseph, fondateurs à Québec, rue de la Fabrique, d'une maison de librairie, qui s'éteignit après avoir duré trente ans. Sous la direction d'Octave, la maison prit, après 1855, un développement considérable, trop rapide peut-être, à une époque où les livres étaient encore d'un débit assez difficile ; ce fut la première cause du désastre qu'elle éprouva quelques années plus tard.

Toujours est-il que cette maison française est, sans contredit, une de celles qui ont le mieux servi le mouvement littéraire de notre pays. Elle était le rendez-vous des plus belles intelligences d'alors : l'historien Garneau, le penseur Étienne Parent, l'abbé Ferland,

J.-C. Taché, Fréchette, Lemay, Gérin-Lajoie, Alfred Garneau, l'abbé Casgrain. On était à l'époque des « *Soirées Canadiennes* », dont la popularité était immense, car elles répandaient partout la vie, l'entrain, la foi dans l'avenir. Nature sympathique et ouverte, modeste comme le vrai talent, toujours disposé à accueillir les nouveaux-venus dans l'arène, *Crémazie* était le confident de chacun, raffermissant les pas hésitants, révélant à eux-mêmes des écrivains de mérite qui s'ignoraient.

Tout au fond de sa librairie était le Cénacle, véritable et familière « cité des livres », où il donnait ses audiences intimes, livrant les trésors de son étonnante érudition : les littératures allemande, anglaise, espagnole, italienne, lui étaient aussi familières que la littérature française ; il citait avec une égale facilité Sophocle et le Ramayana, Juvénal et les poètes ara bes ou scandinaves.

Disciple du savant abbé Holmes, qui avait fait de lui son ami plus que son élève, il avait appris de lui à ne vivre que pour la pensée : le monde ne lui était rien, l'étude lui était tout. La composition de ses vers et la lecture absorbaient la plus grande partie de ses nuits ; le silence, la solitude, l'obscurité évoquaient chez lui l'inspiration. Le plus souvent, ne prenant même pas la peine de confier ses poésies au papier, il les gravait dans sa mémoire, qui était prodigieuse, et ne les écrivait qu'au moment de les livrer à l'impression.

Avec une pareille nature, on peut juger quel goût et quelle aptitude il avait pour les affaires dont la nécessité l'avait obligé à s'occuper. L'incurie et l'imprévoyance finirent par creuser un abîme sous ses pieds, et la stupeur fut universelle quand on apprit, un matin, que *Crémazie* avait pris le chemin de l'exil.

C'est pendant la période de 1854 à 1862, alors qu'il avait de 27 à 35 ans, que *Crémazie* composa tous ceux de ses vers qui sont parvenus jusqu'à nous et que l'*Institut Canadien*, dont il fut l'un des fondateurs et l'un des membres les plus actifs, édita pieusement.

Son œuvre, composée de vingt poèmes ou poésies, tient toute entière en un volume : trois odes sur la *Guerre de Crimée ;* une sur la *Guerre d'Italie ;* une sur *Castelfidardo* et les soldats de Pimodan ; les vers en l'honneur de *M. Evanturel ;* des quatrains célèbres sur les *Mille-Iles*, où il trouve, pour louer sa patrie, de délicieux accents ; *le chant du voyageur ;* une poésie sur la *Mort*, où il aborde un genre qui se rapproche de la belle méditation à la de Vigny, et qui contient quelques-unes des plus belles strophes du poète ; deux ballades à la manière de V. Hugo, l'*Alouette* et la *Fiancée du marin ;* la *Promenade des Trois Morts*, poésie du romantisme macabre ; puis quelques pièces de circonstances ; puis enfin le *Vieux Soldat Canadien* et le *Drapeau de Carillon*, poésies populaires au premier chef, dans lesquelles il faut chercher le véritable *Crémazie*, le précurseur de presque toute l'école contemporaine, s'élevant, là, au rang de poète national.

La première partie du poème « la *Promenade des Trois Morts* », resté inachevé, est daté d'octobre 1862 ; le 11 novembre suivant, il fuyait pour jamais la terre natale et s'exilait en France. Si, à Québec, il commit des fautes dans la conduite de ses affaires, on peut dire qu'à Paris, il en accepta l'expiation avec une résignation vraiment chrétienne qui ne fait que le grandir à nos yeux. Cette catastrophe qui vient briser sa vie, coupe aussi ses œuvres en deux parties bien distinctes : désormais il n'écrira plus de vers et ne nous laissera que *sa correspondance* à sa mère, ses frères et son ami M. l'abbé Casgrain. A ce dernier nous devons notre gratitude pour la publication de cette correspondance qui nous permet de mieux pénétrer l'âme du poète, et qui se présente sous deux aspects : à sa mère et à ses frères il écrit ce qui se passe dans cette France qu'il aimait tant, notamment pendant la guerre de 1870 et durant le terrible siège de Paris ; à M. Casgrain il exprime ce qu'il pense des nouveautés littéraires canadiennes, dans des lettres qui renferment des aperçus littéraires d'une haute portée, des jugements sur nos hommes de lettres, des coups d'œil sur la situa-

tion intellectuelle du pays, d'autant plus intéressants qu'ils servent à mesurer la marche des esprits et le mouvement des lettres pendant le troisième quart du XIX^e siècle.

Après 16 années d'exil, pendant lesquelles il vécut obscur, pauvre, solitaire et malade, avec cette constante préoccupation « de la lutte contre les exigences de la vie matérielle, qui empêche de se livrer, dans toute la sérénité de l'intelligence, aux travaux littéraires », il mourut au Hâvre le 16 janvier 1879, comme l'exilé dont il parlait autrefois avec une sorte de prescience de sa propre destinée :

« Expirant sans entendre une parole amie,
Isolé dans la vie, isolé dans la mort ».

*Crémazie* vaut peut-être plus par son influence que par ses écrits. Il donna le goût des vers à la jeunesse intelligente de son temps, et permit à la poésie canadienne de prendre conscience d'elle-même : sans lui, nous n'aurions sans doute pas la « *Légende d'un peuple* » de Fréchette, ni quelques-unes des jolies pièces de M. Beauchemin, « *la Cloche de Louisbourg* » ou « *Iberville* » ; si bien que la poésie canadienne toute entière peut dire à *Crémazie*, par la voix de Fréchette :

« Comme autrefois Reboul au divin Lamartine :
Mes chants naquirent de tes chants ».

Il eut surtout le grand mérite de montrer à la littérature canadienne la voie dans laquelle elle devait s'engager, et personne plus que lui ne prit une plus large part au réveil littéraire de 1860.

---

# LOUIS FRECHETTE



Louis Fréchette naquit à Lévis, le 16 novembre 1839, d'une famille originaire de l'Isle-de-Ré, Saintonge.

Après un cours d'études classiques au séminaire de Québec, puis à Nicolet, il opta pour le droit et fut reçu avocat en 1864. Entre temps, il avait déjà donné la mesure de ce qu'il devait devenir plus tard en collaborant avec succès (1861-62) au *Journal de Québec*, puis en publiant son permier volume de vers, *Mes Loisirs*.

Le public eut dès lors la vision bien nette qu'un vrai poète lui était né. Pourtant ce recueil n'était encore que ce qu'on est convenu d'appeler une belle promesse, et rien de plus. Mais il n'importe, le vers avait de la grâce, si mièvre fût-elle par endroits, et la rime était suffisamment colorée. Nous n'avions pas été jusque là si gâtés en poètes qu'il pût être bien séant d'y regarder de plus près. Aussi, le succès fut-il réel, et les acclamations se firent-elles sincères et unanimes.

Le jeune avocat continua à se mêler activement de

journalisme, tout en rimant par ci par là force vers, et c'est ainsi que nous le voyons ensuite devenir éditeur du *Journal de Lévis* (1864-65), puis de l'*Amérique* (1868-70). Ce dernier journal était publié à Chicago, où le jeune tribun, cédant à un mouvement de dépit, s'était rendu en 1865, et où devait éclore sa *Voix d'un exilé* (1866-68), de si tonitruante mémoire.

Dans *Mes Loisirs*, c'est la note gracieuse qui prédomine. Avec la *Voix d'un exilé*, nous assistons à une transformation complète du jeune poète. Aigri par les mécomptes et l'exil, Fréchette se persuada volontiers, comme Victor Hugo sur son roc de Guernesey, que ses strophes devaient se faire déclamatoires et vengeresses, et, comme Victor Hugo, il voulut lui aussi avoir ses *châtiments*. C'est dans cette pensée qu'est née la *Voix d'un exilé*.

Cet ouvrage suscita dès son apparition, parmi ceux qui se crurent visés, les critiques les plus violentes et les plus haineuses. Nous n'avons pas ici, dans cette revue exclusivement littéraire, à intervenir dans cette querelle. Le côté politique nous laisse indifférent, et il ne nous importe nullement de savoir si le poète a voulu ou non poursuivre ici une vengeance personnelle. Du reste, Fréchette, a été le premier, depuis, à regretter les écarts de langage où sa muse à la Juvénal l'avait laissé s'emporter, et il a toujours refusé depuis lors de rééditer cette œuvre de jeunesse, devenue maintenant presque introuvable.

Ces réserves une fois faites, il nous faut convenir d'une chose, et c'est que Fréchette, en tant que poète, a tenu cette fois-là magistralement la promesse qui n'était encore qu'en germe dans *Mes Loisirs*. Du coup, sa colère se fait magnifique, et sa poésie devient éclatante et superbement imagée. Sans doute, ce n'est plus de la poésie de salon, et c'est même, si l'on veut, d'un goût douteux. Mais tout cela ne saurait empêcher qu'il y a peut-être là quelques-uns des plus beaux vers qui aient jamais été écrits par un Canadien. Jusque là, on ne reconnaissait à Fréchette qu'un agréable talent. Mais, à dater de la *Voix d'un*

*exilé*, on sent, quelques préjugés que l'on garde à l'homme, que le *Mens Divinior* a fait ici son œuvre, et que désormais ce souffle restera impérissable comme l'essence même dont il émane.

De retour à Québec en 1871, Fréchette se remit à l'exercice de sa profession d'avocat, et se lança dans le mouvement politique. Aux élections générales de 1874, le comté de Lévis, le choisissait comme représentant à Ottawa, où il siégea jusqu'en 1878 dans les rangs de la phalange libérale qui soutenait l'administration Mackenzie-Dorion. Défait, avec son parti, en 1878, puis de nouveau en 1882, il eut le bon goût de comprendre qu'il n'était pas né pour les luttes de prétoire ; et il faut l'en louer sans mesure, car sans cela nous n'aurions peut-être jamais eu la *Légende d'un Peuple*. Désabusé de la politique, il se tourna à nouveau vers les lettres, qu'il ne devait plus quitter et qui lui gardaient en réserve de si beaux triomphes.

Les *Fleurs Boréales* et *Oiseaux de Neige*, parus en 1881, marquent une nouvelle et importante étape dans la vie du poète. Jusqu'alors la renommée de Fréchette n'avait pas dépassé nos frontières. Mais, cette fois, elle franchit l'Océan et, pénétrant en France, s'attira les louanges de l'Académie Française, laquelle, d'un commun accord, couronna alors l'œuvre de notre illustre compatriote. Par là même Fréchette cessait de nous appartenir exclusivement pour entrer dans la grande famille littéraire française, dont il avait montré qu'il pouvait manier la langue à l'égal de bon nombre de ses collègues d'outre-mer les mieux accrédités.

Les temps devenaient mûrs maintenant pour le coup d'essor suprême où chacun pressentait que le poète allait se recueillir. On se rappelle encore avec quelle enthousiaste admiration fut saluée, en 1887, cette *Légende d'un Peuple*, où l'on peut dire que Fréchette a atteint le point culminant et l'apogée de sa carrière. Une indéniable grandeur épique anime d'un bout à l'autre ces beaux vers, et la puissance d'évocation y est incontestablement celle où se recon-

naît l'œil d'un maître. M. Jules Claretie, qui a écrit la préface de la *Légende* dit que c'est « l'histoire de nos frères morts, la richesse morale de nos frères vivants ». Ailleurs encore, il dit de Fréchette : « Tous ceux qui aiment les hauts sentiments, les accents fiers, les beaux vers et les grands souvenirs lui diront : Merci ».

En 1889, le gouvernement Mercier, désirant reconnaître de façon tangible, les éminents services rendus par Fréchette aux lettres canadiennes, le nommait greffier du Conseil Législatif. Deux ans plus tard, en 1891, paraissaient les *Feuilles Volantes* qui forment le dernier volume de vers du poète, et où se maintiennent avec un rare bonheur les qualités maîtresses de l'écrivain : chaleur d'inspiration, brio, envolée superbe, riches images. Toutes ces qualités, nous les trouvons encore réunies au même degré dans *Veronica,* drame en cinq actes, emprunté à un sujet italien et dont le rôle de l'héroïne avait été créé pour Sarah Bernhardt.

Avec l'activité littéraire qu'on lui connaissait, Fréchette devait aussi se tourner vers la prose. Mentionnons, dans cet ordre, ses deux pièces de théâtre *Félix Poutré* et *Papineau*, puis *Originaux et Détraqués* et surtout ses *Contes de Noël* où l'on doit marquer une tentative des plus intéressantes pour implanter au Canada un art jusqu'alors inconnu. Les nombreux lecteurs de l'Almanach du Peuple, entre autres, n'oublieront pas de sitôt, nous en sommes sûrs, son inimitable Tom Caribou qui les a fait tant rire, et il y a belle heure qu'ils ont pardonné à l'auteur ses évidentes exagérations en faveur du souci réel qu'il avait de les intéresser et de les amuser.

La collaboration de Fréchette était fort recherchée à l'étranger, et des articles de sa plume, en anglais, ont paru dans le *Forum*, dans le *Harper's Monthly*, dans l'*Arena*. Il s'est aussi essayé avec succès dans la traduction, et on lui doit à cet égard une donnée fort remarquable de *A chance Acquaintance*, de Howells, et de *Old Creole Days*, de Cable.

Notre grand compatriote avait reçu de trois univer-

sités le degré de L.L.D. Il avait été aussi nommé chevalier de la Légion d'Honneur, et enfin en 1897 la reine Victoria le créait Compagnon de l'Ordre de St-Michel et St-George.

Quand, le 31 mai 1908, on apprit que Fréchette venait d'être emporté presque subitement, tous les amis des lettres au Canada purent alors mesurer, à la profondeur du vide, la place immense que cet homme occupait parmi nous. Ils eurent surtout alors la perception bien nette que Fréchette marquait comme un tournant de notre histoire littéraire, et qu'avec lui quelque chose que nous ne reverrions plus était sombré à jamais dans le passé. L'un des rares survivants de cette jeune et brillante pléiade de jadis qui, vers 1860, à l'aurore des *Soirées Canadiennes*, emplissait Québec de mouvement, de bruit, d'entrain, et de tout ce que suscitait sa foi inébranlable en l'avenir, Fréchette revivait de son mieux tout cela dans son œuvre pour nous défendre contre tout ce qui, depuis quelques vingt ans surtout est si rapidement en passe de nous créer une autre mentalité. Lui mort, il nous semble forcément parfois que ce ne sera pas trop maintenant de toutes nos activités réunies pour lutter contre une trop grande absorption de notre être par les exigences de la vie intensive où nous sommes aujourd'hui jetés. Dans le tourbillon qui nous emporte vers des destinées inconnues, le flambeau de l'art, que Fréchette tenait d'une main si vaillante au-dessus de nos têtes, risquerait souvent de s'éteindre si nous n'avions pas, pour nous encourager à persister, le souvenir de son grand cœur et de l'amour du sol natal qu'il personnifiait à un si haut degré. La jeune génération qui entre en lice connaîtra peut-être des poètes aussi brillants que lui : elle n'en connaîtra pas de meilleur, en ce sens qu'il n'en saurait plus être qui, au même degré que Fréchette, puissent mieux synthétiser l'idée que la grande masse d'un peuple se forme d'un barde véritablement national.

S. C.

## ŒUVRES COMPLÈTES DE L. FRÉCHETTE :

LA LÉGENDE D'UN PEUPLE. Poésies canadiennes. Préface de Jules Claretie. 1 vol. in-8°, relié.
FEUILLES VOLANTES ET OISEAUX DE NEIGE. Poésies. 1 vol in-8°, relié.
ÉPAVES POÉTIQUES. Poésies. — VÉRONICA, pièce en vers. 1 vol. in-8°, relié.
LA NOEL AU CANADA. Contes et récits 1 vol. in-8°, relié.

---

# LEON PAMPHILE LEMAY



Léon Pamphile LeMay naquit à Lotbinière le 5 janvier 1837. Sa famille est originaire de l'Anjou, et il est le descendant de Michel LeMay, venu d'Angers il y a plus de deux siècles.

Après avoir fait de solides études au séminaire de Québec, le jeune LeMay, se sentant du goût pour la prêtrise, alla étudier la théologie à l'université d'Ottawa. Le séjour qu'il fit en cette institution a dû exercer une grande influence sur sa vie : et ce fut là sans doute, dans le calme et le recueillement de la retraite qu'il s'était choisie, que s'élaborèrent et s'affirmèrent ces qualités de douceur, de justesse harmonieuse et de demi-teinte qui ont toujours été depuis la marque et la caractéristique de ce poète.

A l'époque dont il s'agit, c'est-à-dire dans les premières années qui suivirent 1860, le vent était plus que jamais à la politique, et il semblait que, de toutes les carrières, c'était le droit qui pût le mieux ouvrir toutes grandes les portes de l'arène où se jouaient les destinées du pays. LeMay suivit le mouvement. Il alla faire son droit à Québec, et il fut reçu avocat en 1865. Entre temps, et comme la Muse qui sommeil-

lait en lui n'entendait pas désarmer devant Thémis, il faisait paraître (1865) son premier volume de vers, « Essais Poétiques », qui n'était peut-être encore en vérité qu'un recueil d'essais, mais recueil contenant cependant en germe tout ce que le poète devait devenir plus tard.

Il faut dire, aussi, que LeMay était à bonne école. C'était le temps, alors, de la brillante et exubérante pleïade des Garneau, des Ferland, des Taché, des Fréchette, des Casgrain, et combien d'autres, qui, chaque fin d'après-midi, avait accoutumé de se rassembler dans l'arrière-boutique de Crémazie pour y feuilleter les dernières nouveautés de Paris, causer art et littérature, s'emplir la tête des retentissantes rimes de Victor Hugo, alors à l'apogée de sa célébrité, et édifier force projets où il ne s'agissait de rien moins que d'implanter en Amérique une Nouvelle-France littéraire ne le cédant en rien à l'ancienne, celle de l'auteur des Châtiments. On peut, si l'on veut, maintenant, sourire de ce chauvinisme, et appeler cela feu de paille. Mais qu'on nous dise donc si aujourd'hui surtout, en cet âge des journaux « jaunes » où nous sommes débordés, on croit pouvoir faire mieux. Qu'on nous dise aussi si on croit vraiment qu'on pourrait encore se hausser au niveau de tous ces enthousiastes d'antan qui, sans entraînement littéraire pour ainsi dire, sans aucune ambiance vibrant à l'unisson de leur foi, réussirent pourtant à créer cette chose unique et exquise qui s'appelle le « Foyer Canadien », qui marque ce qu'on pourrait appeler l'Age d'Or de la littérature canadienne-française.

Son diplôme d'avocat en poche, LeMay aborda résolument sa nouvelle carrière, bien décidé à s'y frayer coûte que coûte un chemin. Mais il ne tarda pas à déchanter, ou plutôt il ne tarda pas à s'apercevoir que son tempérament de rêveur s'alliait mal avec les exigences de la terrible mêlée où il s'était laissé entraîner, mêlée où un poète a tôt fait de perdre ses ailes. Aussi accepta-t-il avec empressement, deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1867, d'aller se réfugier dans la position

qu'on venait de lui offrir de bibliothécaire de l'Assemblée Législative de Québec. Il devait y rester vingt-cinq ans, jusqu'en 1892, époque où il prit sa retraite. Cela ne veut pas dire, toutefois, qu'il ait pris ses Invalides, car, loin d'abdiquer, son activité littéraire continue toujours à s'exercer, et il semble même qu'avec l'âge et la maturité du talent son œuvre ait tendance à devenir de plus en plus universelle, abordant avec un succès égal tous les genres connus, poésie, roman, théâtre, conte.

On aura, du reste, une idée de l'activité littéraire de LeMay par l'énumération suivante de ses ouvrages, que nous donnons par ordre chronologique : Essais Poétiques (1865) ; Évangéline (1870), traduction du poème du même nom, de Longfellow, ayant mérité à l'auteur des éloges enthousiastes du grand barde américain ; Les Vengeances (1875), sorte de poème de mœurs canadiennes, constituant une tentative des plus intéressantes comme couleur locale et œuvre de « terroir » ; Le Pèlerin de Ste-Anne (1877), roman ; Picounoc le Maudit (1878), roman ; Une Gerbe (1879), poésies ; Fables Canadiennes (1881), délicieux petits poèmes dont on ne saurait trop louer la contexture ingénieuse ; Petits Poèmes (1883) ; Chien d'Or (1884), traduction du roman du même nom de Kirwin ; L'Affaire Sougraine (1884), reconstitution sous forme de roman d'une cause célèbre de ce temps-là ; Tonkourou (1888), édition remodelée des « Vengeances » ; Rouge et Bleu (1891), comédie et piquante satire de nos mœurs politiques ; Fêtes et Corvées (1898), contes canadiens ; Contes Vrais (1899), autres contes canadiens ; Les Gouttelettes (1904), recueil de sonnets ciselés avec art, et où il semble que le poète se soit comme condensé pour nous offrir toute son âme.

M. LeMay a reçu le degré de L. D. de l'Université Laval, et il est depuis longtemps l'un des membres les plus éminents de la Société Royale.

Dans une des dernières lettres qu'il nous écrivait, il y a quelques années, de sa villégiature de St-Jean Deschaillons, il nous disait : « Hélas ! je me fais vieux,

et il n'y a qu'ici, sous mes grands pins des bords du fleuve, que je me sens revivre. Il y a, dans l'arôme se dégageant de leurs ramures, je ne sais quelle tonicité où je puise des forces pour durer ».

Espérons que cet espoir se réalisera, et que ce poète nous restera encore de longues, longues années, et ajoutera encore plusieurs fleurons à la couronne littéraire qui lui a déjà valu une si juste et si enviable célébrité.

S. C.

## ŒUVRES DE PAMPHILE LEMAY :

LES GOUTTELETTES. Sonnets. 1 vol. in-12°, orné d'un portrait de l'auteur.

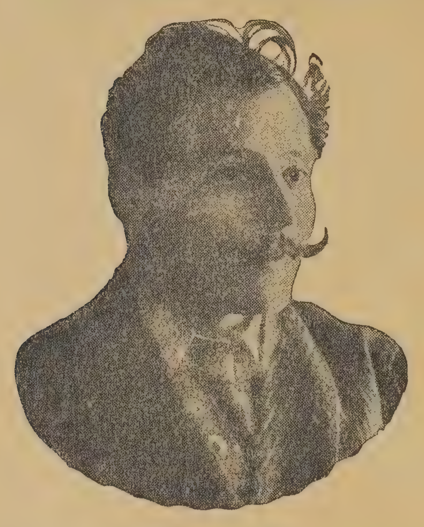
CONTES VRAIS. 2e Édit. revue et augmentée 1 vol. in-12°, orné de jolies illustrations.

LE PÈLERIN DE STE-ANNE 1 vol, in-12°.

EVANGÉLINE et autres poèmes de LONGFELLOW Traduction libre. 1 vol. in-12°

---

# M. ALBERT LOZEAU



Toute la presse s'est occupée, en ces derniers temps, d'un nouveau volume de vers que M. Albert Lozeau vient de faire imprimer au « Devoir » et que la maison Beauchemin met en vente. Il est intitulé : « Le Miroir des Jours ». En anglais comme en français, au Canada comme à l'étranger, M. Lozeau n'a guère reçu que des éloges sur cette nouvelle production de son talent poétique. C'est justice. Le poète n'a pas déçu les espérances que faisait naître, il y a cinq ans, la lecture de l' « Ame Solitaire ». Des contacts inaccoutumés de syllabes ordinaires, une remarquable diversité de cadence, et tout cet ensemble de délicats procédés qui font du vers français contemporain un merveilleux instrument d'art, voilà ce qu'ont retrouvé dans le « Miroir des Jours », les admirateurs de «l'Ame Solitaire». On y remarque la même pureté de sentiments, la même connaissance profonde de la langue ; mais ces qualités sont mises au service d'un talent plus mûr. Le ton général est plus soutenu ; l'ensemble plus uniforme. Ce livre est bien la continua-

tion, en progrès, du précédent. M. Albert Lozeau a le droit d'en être fier.

« On trouve dans ce second volume, dit le chroniqueur littéraire du *Standard*, toutes les caractéristiques du premier : l'amour du simple, de gentils tableaux de nature, la passion de la musique, une psychologie peu profonde, un plaisant éloignement du monde moderne et parfois les saillies de douce gaieté ».

Nous ne voulons pas faire ici une analyse des poésies de M. Albert Lozeau. Il faudrait pour cela plus d'espace que nous n'en disposons. Qu'on nous permette toutefois de signaler avec quelle maîtrise de son art Albert Lozeau sait donner de l'imprécis, la sensation de la nuance indéfinie. Qu'on lise, comme modèle, la pièce intitulée :

VISIONS DU SOIR

Les Visions du soir passent, comme des vierges
En fins souliers d'azur, en robes de lin blanc,
Et leurs doigts délicats sont étoilés de cierges
Dont le feu pâle est sous l'haleine vacillant.

Les Visions du soir, cortèges angéliques,
Chantent dans la douceur de l'heure qui s'éteint,
Avec des voix de ciel, d'adorables cantiques
Qui font battre le cœur d'émoi jusqu'au matin...

Les Visions du soir passent, religieuses,
Sur des gazons de neige et des tapis de lys,
Où de grandes lueurs d'argent mystérieuses
Font soudain resplendir leurs robes à longs plis.

Les Visions du soir descendent de la lune ;
Leur marche trace un beau sillage de clarté,
Elles remonteront, en s'effaçant chacune,
Le chemin lumineux vers l'astre déserté.

Et sous leurs pas la nuit refera l'ombre brune...

Et encore celle-ci, une des plus belles pièces du volume, au point de vue de la technique :

LA POUSSIÈRE DU JOUR

La poussière de l'heure et la cendre du jour
En un brouillard léger flottent au crépuscule.
Un lambeau de soleil au lointain du ciel brûle
Et l'on voit s'effacer les clochers d'alentour.

La poussière du jour et la cendre de l'heure
Montent, comme au-dessus d'un invisible feu,
Et dans le clair de lune adorablement bleu
Planent au gré du vent dont l'air frais nous effleure

La poussière de l'heure et la cendre du jour
Retombent sur nos cœurs comme une pluie amère,
Car dans le jour fuyant et dans l'heure éphémère
Combien n'ont-ils pas mis d'espérance et d'amour !

La poussière du jour et la cendre de l'heure
Contiennent nos soupirs, nos vœux et nos chansons ;
A chaque heure envolée, un peu nous périssons,
Et devant cette mort incessante, je pleure

La poussière du jour et la cendre de l'heure...

L'éminent critique des *Annales*, M. Auguste Dorchain, cite cette dernière pièce avec admiration. « Cette variation sur le thème, quatre fois présenté, du premier vers, mais repris, alternativement, dans l'ordre primitif et dans l'ordre inverse de ses hémistiches, ramené à la fin dans l'ordre contraire à celui du vers initial, est l'œuvre d'un admirable artiste, non pas seulement d'un virtuose qui se complaît aux plus subtiles ressources de son instrument, mais d'un inspiré qui n'en joue que pour mieux exprimer tous les frémissements de son émotion la plus secrète. Cette pièce devrait figurer, d'ores et déjà, dans toutes les anthologies ».

Mais, Albert Lozeau n'est pas seulement un poète d'impressions indécises. Le Symbolisme ne l'a guère influencé. Rien n'est plus précis, au contraire, que ses aperçus de la nature. Avec quelle simplicité, quelle rectitude d'expression, il a décrit l'automne, la campagne après la pluie, l'érable... Il n'y a rien de tel dans « l'Ame solitaire ». C'est qu'après avoir passé neuf ans de sa vie couché sur le dos, le poète a pu enfin trouver des chirurgiens habiles qui, par deux douloureuses opérations, lui ont procuré la position assise. Cela lui a permis, d'accomplir en voiture, avec des amis, quelques promenades dans la montagne et dans les champs.

De ces excursions le poète a recueilli des pièces comme la suivante :

DANS LES CHAMPS

La bonne odeur du foin, où le trèfle se mêle,
Voyage dans le vent paisible de l'été ;
La terre glorieuse en sa fécondité
Par les parfums exhale une âme maternelle.

Sa jeunesse toujours vivace renouvelle
Les champs où les troupeaux robustes ont brouté
Et, sous le grand soleil prodigue de clarté,
L'herbe grasse alourdit le lait dans la mamelle.

Heureuse est l'accueillante et tranquille maison
Dont on voit le toit bas paraître à l'horizon,
Qui regarde grandir la moisson verte encore !

Heureux tout ce qui vit ici, l'arbre et l'oiseau
O Nature, celui que le regret dévore
Vous salue, en passant, de son chant le plus beau !

Et cet « Érable Rouge » que tous les journaux ont reproduit :

Dans le vent qui les tord les érables se plaignent,
Et j'en sais un, là-bas, dont tous les rameaux saignent.

Il est dans la montagne, auprès d'un chêne vieux,
Sur le bord d'un chemin sombre et silencieux.

L'écarlate s'épand et le rubis s'écoule
De sa large ramure au bruit frais d'eau qui roule.

Il n'est qu'une blessure, où magnifiquement
Le rayon qui pénètre allume un flamboiement !

Le bel arbre ! On dirait que sa cime qui bouge
A trempé dans les feux mourants du soleil rouge !

Sur le feuillage d'or au sol brun s'amassant,
Par instant, il échappe une feuille de sang.

Et quand le soir éteint l'éclat de chaque chose,
L'ombre qui l'enveloppe en devient toute rose !

La lune bleue et blanche au lointain émergeant,
Dans la nuit vaste et pure y verse une eau d'argent.

Et c'est une splendeur claire que rien n'égale,
Sous le soleil penchant ou la nuit automnale !

Les pièces précédentes sont tirées de la première partie du livre : *La ville et les bois.* — Dans la seconde partie : *Le cœur et les lèvres*, M. Lozeau a réuni des vers d'amour qui sont dans la même note que ceux de « l'Ame Solitaire », sans grande passion, sans grande

souffrance ; certains diraient : un peu déliquescents. C'est, à mon sens, la partie la plus faible du volume.

Mais, cette impression disparaît, devant les vers philosophiques de la troisième partie : *L'âme et l'esprit*. Dans ce domaine, Albert Lozeau, se meut à son aise. Les tendances de son esprit naturellement grave et songeur, le portent à la psychologie, mais à une psychologie délicate. Il a souffert. La souffrance, loin d'aigrir son caractère lui a donné un optimisme tendre. Il l'exprime en vers délicieux.

LE CIEL INTÉRIEUR

Mon cœur est comme un grand paradis de délices
Qu'un ange au glaive d'or contre le mal défend ;
Et j'habite mon cœur, pareil à quelque enfant
Chasseur de papillons, seul, parmi les calices.

Gardé des chagrins fous et des mortels supplices,
En l'asile fleuri du jardin triomphant,
Pour me désaltérer, dans le jour étouffant,
J'ai ton eau, frais ruisseau du rêve bleu, qui glisses !

Je ne sortirai plus jamais du cher enclos
Où, dans l'ombre paisible, avec les lys éclos,
Par ses parfums secrets je respire la vie.

Car la nature a mis en moi l'essentiel
Des plaisirs que je puis goûter et que j'envie :
C'est en moi que je sens mon bonheur et mon ciel !

Il est croyant et religieux. Il ne craint pas de le dire : la foi lui a donné des ailes pour voler vers l'Idéal, et planer au-dessus des réalités amères :

IDÉAL

Malgré tous les soucis cachés, toutes les peines
Dont s'affole son cœur misérable et lassé,
L'homme en lui voit surgir des lueurs souveraines,
Astre allumé par Dieu, sur sa douleur dressé.

CONSEIL

Si ton cœur est souffrant et si tu crains la vie,
Fixe, comme une étoile au ciel, ton idéal ;
Fuis le monde méchant, fuis l'amour, fuis le mal :
Le bonheur est au bout de la route gravie.

Tu rougiras de sang les pierres du chemin :
Qu'importe, si ton âme, en s'élevant, s'épure !
Tu trouveras une eau pour laver ta blessure,
La fontaine est là-bas ; marche, espère en demain.

Et crois surtout, oh ! crois, et de toute ton âme !
Si le Doute maudit aux propos captieux
Fait paraître la route infinie à tes yeux,
Ferme-les ! Marche encor, n'écoute pas l'infâme.

Combien d'autres choses encore ne faudrait-il pas citer ! « Lâcheté », « Ouvre ton cœur » et cette admirable « Aspiration » que tout le monde voudra lire. Mais, les citations que nous venons de faire suffisent pour donner une idée de la valeur de ces poèmes et justifier l'intérêt qu'ils ont suscité. Rien de tel n'est encore paru dans la littérature du Canada.

Sans doute, ce n'est pas la perfection. Cela n'est jamais la perfection. Une critique sérieuse y découvrirait des faiblesses. Il convient de dire qu'elles sont en bien petit nombre, et que M. Lozeau est jeune encore. A trente-quatre ans on peut prétendre au chef-d'œuvre. M. Lozeau n'a qu'à suivre le chemin qu'il s'est tracé : il y parviendra. En attendant la Gloire lui tend la main et marche avec lui. Comme le disait Auguste Dorchain : « Si la gloire ne venait point déjà, ce serait une injustice que ne manquerait pas de réparer l'avenir ».

Abbé Melançon

## ŒUVRES DE ALBERT LOZEAU :

LE MIROIR DES JOURS. Poésies. 1 vol. in-12°.
L'AME SOLITAIRE. Poésies. 1 vol. in-12°, relié.
BILLETS DU SOIR. 2 vol. br.

---

# ALBERT FERLAND



Albert Ferland, poète et artiste canadien, est né à Montréal, le 23 août 1872.

Il est l'un des fondateurs de l'« École Littéraire de Montréal », dont il fut secrétaire, de 1900 à 1903, et président en 1904.

Albert Ferland a collaboré aux « Soirées du Château de Ramezay » et aux principaux journaux et revues du Canada.

Il a publié, en 1893, « Mélodies poétiques », poésies ; en 1899, « Femmes rêvées, poésies ; en 1908, « Les Horizons », livre premier d'un ensemble d'œuvres poétiques ayant pour titre « Le Canada chanté ».

Depuis, trois autres livres sont parus, « Le Terroir », et « l'Ame des Bois », en 1909, et, en 1910, « La Fête du Christ à Ville-Marie ».

Des critiques comme Auguste Dorchain, Mgr Paul Bruchési, Louis Fréchette, Félix Klein, l'abbé Camille Roy, Adjutor Rivard, Mgr Archambeault, Ernest Odan, Madeleine, Amédée Denault, John Rolley, le chanoine Brintet, Les Tiercelin, Jeanjaquet,

Charles Fuster, etc., etc., ont dans les deux continents signalé « Le Canada chanté » à l'attention du public lettré.

Nous ne saurions mieux caractériser l'œuvre d'Albert Ferland qu'en rappelant quelques-unes des opinions qui furent émises sur elle par ces critiques autorisés.

Parlant des « Poètes du Canada » l'auteur de « l'Art des Vers », Auguste Dorchain, disait dans « Les Annales », le 26 juillet 1908 :

« Voici, enfin, les tout récents poèmes de M. Albert Ferland, le *Canada chanté*... C'est un hymne au Canada qu'il chante, d'un bout à l'autre du recueil, — hymne à ses bois, à ses villes, à ses horizons, à toute l'âme de son terroir. Je veux citer au moins cette pièce courte et parfaite, *Terre Nouvelle* ».

L'École de Montréal ne serait-elle pas, tout simplement, celle des poètes qui ont, plus que ceux de l'École de Québec, le souci de la perfection formelle ? Les vers de M. Ferland me le feraient croire : ils sont d'inspiration tout aussi canadienne que ceux des disciples de Crémazie ; mais ils sont d'un artiste par la facture. En lui, tout au moins, les deux Écoles se concilient ».

M. Camille Roy écrivait dans « .l'Action Sociale », le 15 septembre 1909 : « Il est le poète des arbres ; le poète des érables, le poète des sapins et des bouleaux. Souvent il agite sous l'œil du lecteur la feuille écarlate, sombre ou pâle de ces grands arbres de la forêt canadienne, et presque toujours il éveille les plus agréables sensations. M. Ferland fait aimer nos bois, parce que tout le premier il a saisi le langage mystérieux, les voix murmurantes qui s'échappent et montent des puissantes ramures ».

Puis, dans « le Parler français », M. Adjutor Rivard, en octobre 1909 : « C'est notre « petite patrie », le Canada, ses horizons, son terroir, ses bois, que Ferland a entrepris de chanter. « Toujours la vision des Aïeux lui revient », et il dit les Anciens « qu'un rêve auguste faisait forts », les « laboureurs martyrs » im-

molant leur vie au sein des terres neuves, « les croyants qui semaient où chantent des cités », la Terre de l'érable et sa beauté, les pins géants profilés sur le ciel, les clochers aux appels lointains, et aussi la prière « au Dieu des solitudes ».

Et dans son anthologie « L'Année poétique, » le poète Charles Fuster, en 1909 :

« Dans le « Canada chanté », l'auteur, M. Albert Ferland, s'est fait le continuateur d'Hégésippe Moreau, de Briseux, et il chante sa patrie — la France d'outre-mer — en un langage extrêmement simple et musical. C'est aussi de la poésie rustique, à la Pierre Dupont. On ne saurait demander à un poète plus de sincérité, plus de santé vaillante et communicative ».

Enfin, nous remarquons dans les nombreux articles que l'œuvre du poète a inspirés cette appréciation parue dans « La Roumanie » de Bucharest, sous la signature de Jeanjaquet, le 13 octobre 1910 : « Il y a de bons et de beaux vers dans « Les Horizons ». Ferland est avant tout un poète sain qui sent très bien l'âme de son pays, qu'il aime avec une franchise peut-être un peu bardique mais où il y a, en dehors d'une certaine force, un accent littéraire qui a la qualité de n'être pas trop de la littérature.

Je ne pense pas que Louis Fréchette ait mieux exprimé son amour pour son pays qu'il a également chanté avec, toutefois, cette note d'extase en moins que je trouve au fond de quelques vers de Ferland.

Le poète des « Horizons » comprend et aime la nature. C'est ce qui fait que ses vers ont un parfum de terroir souvent émouvant. Nous avons eu Brizeux pour chanter en vers bien faits, sentis mais trop souvent ternes, sa Bretagne bien-aimée ; nous avons Fabié qui a admirablement dit ce qui lui tenait aux entrailles de cette terre du Rouergue dont il est originaire, mais ces deux poètes n'ont pas au même degré que le poète canadien, l'expression lyrique ».

Et ces lignes sincères du poète Louis Tiercelin, dans « L'Hermine » :

*Patrie, La Terre Canadienne, Un soir de Juin, Le*

*Retour des Corneilles*, *Os-raké*, *Terre nouvelle*, sont des poèmes qui ne pouvaient être écrits que par un Canadien et qui sont caractéristiques de cette Nouvelle-France. Ce que j'aime surtout, c'est la *Poésie des feuilles*, plus encore, *Arbres blancs* et surtout, *Prière des Bois du Nord*, qui témoignent non plus seulement d'un amour vague et comme littéraire du pays natal, mais d'un véritable culte pour les arbres et par où M. Ferland s'avère un grand ami de la nature en ce qu'elle a de plus doux et de plus noble.

Ces plaquettes sont illustrées par l'auteur de très subtils dessins à la plume qui achèvent la sensation commencée dans les poèmes.

Cette sensation est toute de douceur, de noblesse, d'amour et de foi.

Douceur du poète, qui se plaint de l'indifférence de la « terre ingrate où chanta Crémazie » ; noblesse du poète qui réclame « la terre vierge à ceux que le rêve accompagne » ; amour du poète pour son pays aux beaux arbres qui lui inspirent ses chants les meilleurs ; foi du poète, qui rayonne de tous ses vers et qu'il a exprimée très heureusement en empruntant l'âme d'un Huron.

Un quatrième livre nous est annoncé, qui continuera ce poème de foi, d'amour, de noblesse et de douceur, par lequel ce poète restitue en hommage à son pays les heureux dons qu'il a reçus de lui ».

Ces citations démontrent assez combien le talent de M. Ferland est apprécié des lettrés.

M. Ferland figure dans le premier volume de « Toutes les Lyres », belle anthologie des poètes contemporains publiée par Gastein-Serge, à Paris.

Avant de clore cette biographie-critique, nous sommes heureux de saluer le poète du Canada comme son biographe d'outre-mer, et dire de lui, avant M. de Butler, un Français de chez nous :

« Salut au talent délicieux, au vibrant patriotisme du jeune et charmant barde qui chante avec une dévotion si ardente la terre de ses aïeux, avec ses souvenirs, ses merveilles, ses espérances ».

Tous aimeront à entendre la musique de ses vers si purs et si hautement inspirés ; tous voudront boire à cette source à la fois religieuse et patriotique ».

ENGLEBERT GALÈZE

## ŒUVRES DE ALBERT FERLAND :

FEMMES RÊVÉES. Poésies. 1 vol. in-16°.
LE CANADA CHANTÉ. Poésies. 3 vol. in-8°.
LA FÊTE DU CHRIST A VILLE-MARIE. Poésies. 1 vol. in-8°.

# PHILIPPE AUBERT DE GASPE



Philippe Aubert de Gaspé naquit à Québec, le 30 octobre 1786, dans une maison située sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le palais archiépiscopal. La Providence lui marquait au sein d'une famille française s'il en fut, une place qui devait être belle.

Les Aubert de La Chenaye, qui prirent plus tard le nom de « Gaspé » étaient originaires de Normandie. Ils vinrent s'établir au Canada vers 1655 et se fixèrent à Québec, en la personne de Charles Aubert de La Chenaye. Les éminents services rendus par ce dernier à la colonie, lui valurent des lettres de noblesse de la part de Louis XIV. Il reçut pour armes : «d'argent à trois pins de sinople, accompagnés en pointe d'un croissant de gueules, et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or », et obtint successivement : la seigneurie de St-Jean Port Joli, d'une partie de la Rivière du Loup et de Cacouna, en 1673 ; de Madawaska et du lac Témiscouata, en 1683 ; de Blanc Sablon et de Terre Neuve, en 1693. Son fils, Pierre, prit, le premier, le nom de « de Gaspé ». Son petit fils, Ignace Philippe, se distingua dans toutes les guerres de la conquête, et eut l'insigne honneur de commander une des quatre brigades canadiennes à la bataille de Carillon.

Ignace Philippe eut, au nombre de ses six enfants, un fils unique: l'honorable Pierre Ignace, qui fut membre du Conseil Législatif et épousa Catherine Tarieu de Lanaudière dont il eut sept enfants · l'aîné, Philippe, est celui dont nous présentons aujourd'hui le portrait à nos lecteurs.

Après avoir crié jour et nuit pendant trois mois, sans interruption, — comme il devait lui-même l'écrire plus tard, — sous le toit de sa grand'mère maternelle, veuve du chevalier Charles Tarieu de Lanaudière, le petit Philippe fut transporté à St-Jean Port Joli, dans la maison de modeste apparence qui avait remplacé l'ancien et opulent manoir, brûlé par « Messieurs les Anglais » en 1759. — C'est là que s'écoula son heureuse enfance ; c'est là que sa délicate nature jouissait en artiste des spectacles et des choses de la nature.

A l'âge de 9 ans, il commence ses études. Deux vieilles filles, Mesdemoiselles Cholette, tenaient, à Québec, une maison de pension : on leur confia le soin de son instruction. Adoré, gâté par elles et par leur frère Yves, jouissant d'une liberté entière, Philippe, pendant trois ans, ne connut d'autre formation que celle de l'école buissonnière. Il fit vite connaissance avec tous les petits polissons du quartier, notamment avec « Coq Bezeau », le chef de la bande, « qui le présenta à ses amis comme un sujet des plus belles espérances ». Il faut lire dans les « *Mémoires* » de *Mr de Gaspé*, ses aventures avec maître Coq Bézeau et son cousin Lafleur ; ce sont de petits chefs-d'œuvre qui resteront comme de véritables modèles du genre.

Les parents du jeune Philippe apprirent un peu tard la grande vie que menait leur petit gamin dans la bonne ville de Québec, où l'éducation de la rue avait été complète, mais celle de la grammaire toute à recommencer. Ils en conçurent une grande colère et l'enfermèrent au séminaire où il termina son éducation.

Au sortir de ses études, il fit son droit, embrassa la carrière du barreau ; puis la place de shérif lui fut offerte : il l'accepta et ce fut pour son malheur.

Doué d'une imagination vive, d'un cœur ardent et généreux, n'ayant connu de la vie que l'aisance et les douceurs, il se laissa entraîner, dit l'abbé Casgrain, au courant de cette vie insouciante, et ne veilla pas à ses affaires avec le soin qu'exigeait son importante situation. Quand il se réveilla de ce rêve, l'abîme était ouvert sous ses pas. Victime de sa prodigalité, après avoir dilapidé sa fortune aussi bien au profit de ses amis qu'à son propre profit, il ne trouva, aux jours de l'adversité, qu'*un* ancien ami qui ne l'oublia pas et lui rendit ce qu'il lui devait. C'était beaucoup sans doute pour l'honneur de l'humanité, mais trop peu pour combler l'abîme et pour éviter la ruine et la prison. Il semble vraiment qu'une fatalité ait poursuivi les fondateurs de la littérature canadienne : le 11 octobre 1862, Crémazie, notre premier poète, frappé par l'infortune, fuyait pour jamais la terre natale.

*Philippe Aubert de Gaspé* fut donc incarcéré pendant quatre longues années. Il faut lire dans « *les Anciens Canadiens* » le chapitre où il s'est peint lui-même sous le pseudonyme de M. d'Egmont : chapitre écrit avec des larmes, où il a mis toute son âme, concentré toutes les espérances, les illusions, les anxiétés, les déceptions, les angoisses de sa vie. Après cet aveu public de ses fautes, après 30 années d'expiation, après sa confession si touchante, le blâme, il faut l'avouer, expire sur les lèvres : on ne trouve plus que le courage de le plaindre !

Après son élargissement de prison, il se retira dans son domaine de St-Jean Port Joli, qui, ne lui ayant été légué qu'à titre d'usufruit inaliénable, avait échappé au naufrage de sa fortune. C'est là que, pendant 30 ans, il vécut ignoré, « retrouvant le calme, sinon le bonheur, dans la compagnie de ses livres, de la nature, de ses souvenirs ».

Au manoir, les habitudes les plus simples avaient remplacé le luxe de sa jeunesse. Levé de bonne heure, *Philippe Aubert de Gaspé* visitait quelque partie de son domaine, surveillait les travaux de ses champs, trouvait un délassement toujours nouveau dans la

culture de ses fleurs et de ses arbres fruitiers. Faisant lui-même l'école à ses enfants, il leur apprenait, avec les rudiments de la grammaire, les grands devoirs de la vie, et leur faisait part des fruits d'une expérience qui lui avait coûté si cher.

Durant les longues veillées de famille, il se livrait à ses lectures favorites, pendant que les dames travaillaient assidûment pour les pauvres. « Ne refusons jamais aux pauvres, disait-il ; il vaut mieux donner à dix mauvais pauvres que de s'exposer à refuser un bon ».

Esprit fin et délicat, il était né observateur : cette faculté était peut-être la qualité la plus saillante de son intelligence. Sa conversation vive et animée réveillait tout un siècle endormi, qu'il faisait parler et agir comme s'il eût vécu sous vos yeux. Jamais on ne se lassait de l'écouter, et, quand il se taisait ; l'écho de sa parole faisait longtemps entendre au fond de la pensée comme un murmure d'outre-tombe.

Se tenant très au courant de la littérature locale, il apprit avec une joie profonde la fondation de la Revue « *les Soirées Canadiennes* » (21 février 1861), dont l'épigraphe, mise en tête de la publication, l'avait singulièrement frappé : « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple, avant qu'il les ait oubliées ». Il comprit tout ce qu'il y avait de patriotique dans cette pensée ; il comprit aussi que, seuls, les vieillards comme lui pouvaient entreprendre cette tâche ; il comprit enfin que c'était un appel fait à lui-même, et, prenant la plume dans sa solitude de St-Jean, il écrivit pour les « Soirées » le livre exquis où revit tout le passé : « *Les Anciens Canadiens* ».

Non, jamais personne n'aurait pu soupçonner, dans un vieillard à cheveux blancs, tant de fraîcheur d'âme et de vivacité d'imagination : ce sont les fleurs épanouies du printemps sous les neiges de l'hiver. Si l'on veut avoir quelque idée du Canada sous Louis XV, du Canada « du temps de nos gens », avec ses habitants, ses seigneurs féodaux, son clergé, ses Iroquois, son langage que *Philippe de Gaspé* transcrit comme

personne, il faut lire « les Anciens Canadiens ». Pour connaître toute cette période, il n'est pas de guide plus sûr que son auteur. Ses grands parents et ses grands oncles participèrent en effet à ces événements et le bercèrent de ces histoires. Ces pages si alertes, ces multiples contes et légendes qui interrompent le récit, ont un indéfinissable charme, une impression de vie procurant des sensations, presque physiques, comparables à celles que l'on éprouve à certains drames de V. Sardou.

Les « *Mémoires* », qui parurent en 1866, sont la continuation des notes qui font suite aux « Anciens Canadiens » ; ils achèvent de peindre cette société que *Philippe de Gaspé* avait si bien commencé à nous faire connaître.

Ce fut un jour unique et qui restera une date dans notre histoire littéraire, écrit M. Hector Fabre, que celle où l'on vit apparaître, au seuil des lettres canadiennes, cet auteur qui débutait à 70 ans par un roman. Il n'y eut qu'un cri d'admiration lorsqu'on sentit cette fraîcheur d'imagination, quel charme de style régnaient dans ce livre qui devint tout de suite le plus populaire de nos ouvrages.

Une traduction anglaise des « Anciens Canadiens », écrite par Madame Pennie, de Québec, fit connaître le livre de *Philippe Aubert de Gaspé* parmi notre population d'origine britannique. Une des premières revues d'Angleterre, «The London Review» en fit une critique, en octobre 1864, dont les éloges surpassèrent ce qu'on en avait dit de plus flatteur au Canada.

Ce concert unanime de toute la presse, même étrangère, les hommages qu'on lui rendait de tous côtés, firent revivre le bon vieillard en lui rendant quelque chose des illusions de la jeunesse. Les nuages qui avaient assombri sa vie, s'étaient dissipés, et il souriait avec bonheur au beau soleil couchant que le Ciel accordait à ses dernières années.

Philippe Aubert de Gaspé mourut le 29 janvier 1871 à l'âge de 85 ans, après avoir dicté ses dernières volontés, distribué ses derniers conseils avec ses derniè-

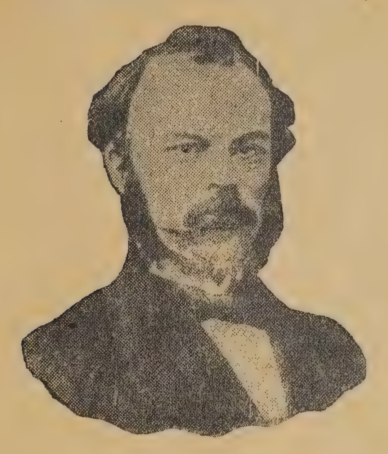
res charités, et béni ses nombreux enfants et petits enfants. (Il en laissait 115 après lui). Sa dernière heure fut vraiment douce comme l'espérance, suave comme la charité. Il est mort en vrai chrétien, comme devait mourir un fils des croisés, un allié du Grand maître des Chevaliers de Malte, Villiers de l'Isle-Adam, un petit fils d'un des héros de Carillon et de Ste-Foye. Il restera comme le parfait modèle des belles manières et des mœurs de jadis, comme la personnification exquise de « l'homme d'esprit » d'autrefois, comme l'image souriante et délicieuse de l'ancienne société canadienne.

En terminant, nous exprimons le vœu que les Français de France et du Canada lisent et relisent la nouvelle et si populaire édition des « Anciens Canadiens », illustrée par Henri Julien et imprimée sur beau papier par notre Maison. Nous espérons que l'ouvrage de *Philippe Aubert de Gaspé*, qui fait tant d'honneur à notre race, soit connu davantage, car, dans des pages animées de la flamme du passé et où coule la verve d'autrefois, il immortalise avec toutes ses traditions et ses souvenirs, avec toutes ses gloires et ses larmes, la plus glorieuse page de l'Histoire de France au Canada. Peut-être pourrait-il devenir comme une digue salutaire à opposer à ce courant d'idées qui nous entraîne tous plus ou moins, et qu'on a appelé : « l'américanisme » ; courant auquel on se laisse aller volontiers sous le fallacieux prétexte « d'être de son temps »; courant dangereux, car il menace de tout submerger dans le sans-gêne et l'égoïsme, et qui, nous écartant des traditions du passé, nous donne comme objectif une vie peut-être très savante et très commode, mais sans idéal, et, à tout prendre, moins belle et moins bonne que celle de nos ancêtres.

## ŒUVRES DE PHILIPPE-AUBERT DE GASPÉ :

LES ANCIENS CANADIENS. 1 vol. in-8°.
DIVERS. 1 vol. in-8°.

# A. GERIN-LAJOIE



Il est des écrivains dont l'œuvre se trouve si bien mêlée à l'existence qu'on ne peut concevoir l'une sans l'autre. Parmi ces hommes d'action, merveilleusement placés pour faire comprendre leur époque et leur pays et qui ont laissé aux autres le résumé de leur observations et de leur expérience, se place, en première ligne, l'historien et le journaliste canadien que fut *A. Gérin-Lajoie;* et l'on ne peut étudier sérieusement l'histoire et les lettres canadiennes durant cette époque, à la fois si importante et si troublée, comprise entre l'insurrection de 1837 et l'établissement du Dominion, sans recueillir avec la plus grande attention les précieux renseignements que contiennent ses ouvrages.

Le Bisaïeul d'*Antoine Gérin-Lajoie*, originaire du diocèse de Grenoble, vint en Amérique vers 1750, comme sergent, avec l'un des régiments envoyés par la France pendant cette guerre de sept ans qui devait se terminer par la perte définitive du Canada. Il s'appelait *Jean Jarrin* ou *Gérin ;* c'était un tel boute-entrain, un tel *faiseur de tours*, qu'il avait mérité à l'armée le surnom de « *Lajoie* » qui, de père en fils, a passé jusqu'à la génération actuelle. Après la ca-

pitulation de Québec, installé sur un lot de terres à Ste-Anne d'Yamachiche, district des Trois-Rivières, il eut trois fils dont l'un, André, épousa une demoiselle *Rivard de la Glanderie*, dont nous retrouvons le nom dans « *Jean Rivard* », œuvre capitale de son petit fils.

C'est sur cette terre paternelle qu'Antoine vit le jour, le 4 août 1824, et passa les douze premières années de sa vie. Après avoir éclipsé tous ses compagnons à l'école primaire du village, *Antoine* prit quelques leçons de latin chez l'instituteur, un M. Caisse, qui s'intéressa au progrès de son élève. C'est à cette époque que la Providence permit qu'il rencontrât dans le clergé, comme d'ailleurs bien d'autres Canadiens distingués, un homme d'intelligence et de dévoûment qui comprit et encouragea son talent et s'appliqua, en cherchant à le développer, à faire de lui un citoyen utile à son pays. M. Dumoulin, curé d'Yamachiche, déclara au père d'Antoine qu'il fallait envoyer son fils au collège de Nicolet, disant qu'il s'engageait à payer, chaque année, le premier trimestre de sa pension. Ainsi fut-il décidé.

Entré en Syntaxe, à l'âge de 13 ans, il s'y trouva tout d'abord dépaysé et fort humilié ; pendant les deux premières semaines, en effet, il fut le bon dernier de sa classe. Mais bientôt, grâce à l'émulation et à son ardeur au travail, il occupa une des premières places et obtint plusieurs prix à la fin de l'année. Sa ténacité le firent, dans la suite de ses études, reconnaître pour l'élève le plus brillant qu'on eût vu jusqu'alors au collège de Nicolet. A la fin de son année de Belles-Lettres, il versifiait avec une facilité étonnante, et sa sensibilité exquise lui fit choisir comme poète favori, l'abbé Delille, traducteur des « Géorgiques ». A peine au sortir de l'enfance, il composait : « *Un déjeûner au collège* », petit poème dans lequel figuraient, avec quelque soupçon de caricature, plusieurs de ses camarades.

Un jour, écrit l'abbé Casgrain, durant le grand silence de l'étude, il entendit gronder le canon de St-

Denis et de St-Eustache ; les cris lointains de la révolution de 1837 parvenaient jusqu'à son oreille. Les victimes de l'échafaud pendaient à la corde fatale ; et il vit passer sur le fleuve les déportés canadiens qu'on traînait, enchaînés, sur la terre d'exil. Alors il chanta, en pleurant, cette naïve ballade, si émue et si touchante dans sa simplicité qu'elle est devenue la plus populaire de nos chansons canadiennes. Est-il un coin de l'Amérique du Nord où le « *Canadien Errant* », mélopée triste comme une plainte, n'ait pas fait monter des larmes dans les yeux ?

À 18 ans, *Antoine* fit un plus grand effort : il écrivit « *Le Jeune Latour* », la plus ancienne production dramatique du Canada, tragédie de collège qui, malgré des inexpériences, renferme des scènes bien frappées et des mouvements de passion qui étonnent chez un adolescent auquel le théâtre était absolument étranger. Elle fut représentée au collège de Nicolet et imprimée plus tard dans le « *Répertoire National* ».

Le directeur des écoliers du collège de Nicolet était alors un homme d'un esprit et d'une érudition rares, d'un cœur plus rare encore, qui a sa place au premier rang de nos annalistes : l'Abbé Ferland. Il fit de *Gérin-Lajoie* son ami plus encore que son élève, l'éclaira de ses conseils, l'échauffa de son patriotisme et lui communiqua quelque chose de son désintéressement sacerdotal. Ce fut sous de tels auspices que *Gérin-Lajoie* fonda parmi les élèves de Nicolet une « *Société littéraire et de discussion* », qui exerça la plus heureuse influence sur les études.

Aimé et admiré de ses condisciples, choyé de ses maîtres dont il était l'orgueil, déjà signalé par les feuilles publiques comme une des espérances de l'avenir, pouvait-il échapper aux illusions, aux rêves de gloire et de fortune ? Le Canada luttait alors pour la liberté et un souffle patriotique emplissait toutes les jeunes poitrines. *Gérin-Lajoie*, passionné pour sa chère patrie, lui avait voué un dévouement sans bornes, et son imagination ardente ébauchait les plans d'existence qui lui permettraient de lui ren-

dre la plus grande somme de services, en développant son intelligence, en forgeant sa volonté, en donnant libre essor, enfin, au talent qu'il sentait en lui. Il comptait, hélas, sans la fatale nécessité de travailler pour vivre, qui fut le tourment d'une grande partie de son existence !

Il est donc décidé à entrer au Barreau ; mais, auparavant, il voudrait passer aux États-Unis un temps suffisant pour y gagner, tout en apprenant l'anglais, une somme qui lui permette de continuer ses études. Plus tard il irait habiter Paris pour y étudier le journalisme ; de retour au Canada, il créerait, ne travaillant que pour l'honneur et pour la gloire un grand journal politique français qui grouperait autour de lui tout le parti autonomiste. Rien enfin ne lui semble impossible, et il se lance gaîment dans cette aventure, encouragé par ses maîtres, aussi naïfs que lui.

Le 13 août 1844, il part pour New-York avec un de ses camarades de collège, qui l'a supplié de le prendre comme compagnon ; et voilà les deux enfants, l'un porteur de 15 piastres, l'autre de 30, qui entreprennent la conquête du monde ! Hélas, la noble ardeur, les doux rêves de la vingtième année s'envolèrent vite au contact brutal du généreux cœur canadien avec l'égoïsme et la civilisation yankees · dix-sept jours avaient suffi à faire tomber les illusions de plusieurs anneés de jeunesse !

De retour à Montréal, sans protecteur, sans métier, sans ressources, il se met courageusement au travail. Sa tragédie « *Le Jeune Latour* », dédiée au Gouverneur-Général, Lord Metcalfe, lui vaut quelque notoriété et une subvention de 25 piastres. Il jette les fondements de « *l'Institut Canadien* », calqué sur la Société littéraire de Nicolet : mais, durant 3 mois, il frappe inutilement à toutes les portes, pour trouver un travail qui lui permette de payer sa pension. Enfin il entre comme rédacteur à la « *Minerve* », où, pendant 2 ans, il va faire un si rude apprentissage du journalisme. Grâce aux quelques épargnes qu'il a trouvé moyen de réunir, Dieu sait par quels prodiges d'é-

conomie, il se remet à l'étude du droit. Les élections approchant, il se consacre tout entier à la candidature du grand patriote Papineau ; puis, ses examens d'avocat passés, il ouvre un bureau où il attend la clientèle ; celle-ci ne vient pas, car sa timidité le porte à la fuir plutôt qu'à la rechercher, et sa scrupuleuse honnêteté lui fait refuser la défense de bien des causes. Aussi profite-t-il de la première issue qui s'offre à lui pour sortir du Palais. Désormais une autre vie va s'ouvrir devant lui : la vie d'employé qui, en lui ôtant les soucis du lendemain, lui rendra enfin cette liberté d'esprit qui est pour lui la source de tant de jouissances. C'est dans cette existence qu'avec ses aptitudes il pouvait se rendre le plus utile à son pays, et il aura le bon esprit de comprendre, qu'après le rêve d'une existence à la campagne qu'il avait toujours caressé sans pouvoir le réaliser, aucun genre de vie ne convenait mieux à son caractère.

En 1849, il est nommé payeur au Ministère des Travaux publics. A la fin de 1850 il est secrétaire des arbitres provinciaux, et termine un petit ouvrage intitulé « *Catéchisme politique* », qui contient les éléments de notre droit public. En 1852, il séjourne à Boston pour y apprendre l'anglais ; il en revient avec une liasse de notes manuscrites, qui formeraient un volume considérable, renfermant une étude approfondie des institutions américaines. Après s'être remis à l'étude de l'économie politique, de l'histoire, de la littérature, etc., le voilà enfin, en 1855, nanti d'une position lucrative et permanente : celle de traducteur à l'Assemblée législative. Puis, en 1856, il est nommé Bibliothécaire au Parlement. « Par un bienfait de la Providence, — écrit-il dans ses « *Mémoires* », — je me trouve précisément dans la position qui convient le plus à mes goûts ».

Ayant maintenant le revenu suffisant qu'il avait tant désiré pour pouvoir honnêtement se mettre en ménage, il songe à se marier et fixe son choix sur Mlle Joséphine Parent, fille d'Étienne Parent qui tient une grande place dans l'histoire des lettres et de la pensée

canadienne. Depuis cette union, qui eut lieu le 26 octobre 1858, sa vie s'écoula sans grands événements. En 1859, le transfert à Québec du siège du Gouvernement, avec la pléïade d'hommes intelligents, actifs et instruits qui gravite autour de lui, devint l'occasion d'une révolution intellectuelle à laquelle *Gérin-Lajoie* prit une part considérable. C'est alors que furent fondées deux Revues qui ont fait époque dans nos annales littéraires : « *les Soirées Canadiennes* » et le « *Foyer Canadien* ». Aucun membre du comité de direction, dont il faisait partie, n'y apporta un concours plus constant et plus efficace que *Gérin-Lajoie* ; et sa collaboration nous a valu un des livres les plus franchement canadiens que notre littérature ait produits : « *Jean Rivard* ».

*Gérin-Lajoie* qui, avec son patriotisme ardent, avait creusé toute sa vie le problème de notre avenir national, avait mieux qu'aucun autre compris l'importance de cette devise des Canadiens-Français : « Emparons-nous du sol ». C'est là qu'il voyait la solution du problème. N'ayant pu réaliser dans sa vie cet éternel rêve de Cincinnatus à la charrue, dont l'image séduisante fuyait toujours devant lui, il voulut l'incarner dans une œuvre de prédilection, la revêtir d'une forme tangible dont l'apparition fut une jouissance pour lui-même et un encouragement pour les plus vaillants de ses compatriotes, les défricheurs des bois. *Jean Rivard* n'est pas un roman, mais bien la mise en relief du meilleur type du colon canadien ; c'est l'histoire, très simple et très belle, d'un homme d'action qui laisse le fatras oiseux des livres, retourne à la culture des espaces inexploités que le Canada offre à ses enfants, et, une fois son indépendance matérielle assurée, prend une part active à la solution des problèmes économiques dont nul citoyen ne se doit désintéresser. A tous ceux, à quelque pays qu'ils appartiennent, qui pensent anxieusement à l'avenir de leur pays, on peut présenter, en toute confiance, l'exemple de Jean Rivard. Cet ouvrage est le premier livre canadien qui ait obtenu les honneurs d'une reproduction en Fran-

ce, et, de son vivant, son auteur reçut la plus douce récompense, en le voyant donné en prix dans nos collèges et nos écoles primaires et répandu jusque dans la chaumière du colon.

*Gérin-Lajoie* a écrit aussi des « *Mémoires* », dont il commença la première page à l'âge de 22 ans, et qu'il poursuivit jusqu'à la fin de sa vie. Malheureusement sa famille, obéissant à de respectables scrupules et aux injonctions formelles de celui dont elle garde un pieux souvenir, n'a point voulu les livrer au public. L'Abbé Casgrain, qui fut son ami, s'est borné à les entr'ouvrir et il nous en donne une analyse où *Gérin-Lajoie* se montre avec son âme exquise, son patriotisme, son honnêteté, sa droiture, son désintéressement, en un mot le meilleur des hommes. On l'y voit, avec une loyauté parfaite, un jugement sûr et une grande fraîcheur d'impressions, s'appliquer à s'améliorer lui-même, comme il en avait formé le projet dès sa jeunesse.

Il a également laissé, en manuscrit, une « *Histoire de l'établissement du Gouvernement responsable en Canada* », écrite à la demande de plusieurs membres du Parlement, et qui ne fut éditée qu'après sa mort par l'abbé Casgrain. Les motifs qui l'avaient empêché de livrer cette « *Histoire* » au public, peignent bien la bonté de son caractère et la délicatesse de ses sentiments : il y mettait la dernière main, quand il reçut une lettre de l'auteur du « *Canada sous l'Union* », L. P. Turcotte, qui le priait d'en retarder la publication pour ne pas compromettre la vente de son livre, qui venait de paraître. *Gérin-Lajoie*, pour ne pas nuire au succès d'un confrère, remit son manuscrit dans son tiroir d'où il ne devait plus l'en sortir. Là se montre tout entier le caractère de cet homme auquel il n'aurait fallu, pour obtenir le rang le plus brillant, qu'un peu moins de modestie et de désintéressement.

Atteint une première fois déjà, 2 ans avant sa mort, par une attaque de paralysie, il y succomba le 4 août 1882, jour anniversaire de sa naissance : il avait 58 ans.

Disons, en terminant, qu'au point de vue purement littéraire, *Gérin-Lajoie* n'a pas tenu les promesses de son jeune âge. Aucun de nos écrivains, en effet, n'avait montré un talent plus précoce, ni donné de plus belles espérances ; aucun n'est arrivé plus vite à la notoriété, puisque, étant encore sur les bancs du collège, les feuilles publiques l'acclamaient avec enthousiasme comme un futur Racine. Et voilà que, dès le début de sa carrière, il s'arrête soudain, il hésite, puis s'engage dans une toute autre voie que celle qu'il avait rêvée et qu'on lui croyait destinée. A lui, plus qu'à aucun de nos écrivains, s'applique d'une manière frappante cette parole de Crémazie : « que de jeunes talents parmi nous ont produit des fleurs qui promettaient des fruits magnifiques ; mais il en a été pour eux comme, dans certaines années, pour les fruits de la terre : la gelée est venue qui a refroidi pour toujours le feu de leur intelligence. Ce vent d'hiver qui glace les esprits étincelants, c'est le *res angusta domi* dont parle Horace, c'est le pain quotidien ». Quand, à force de travail ingrat, *Gérin-Lajoie* eut acquis ce pain de chaque jour, le poète en lui était mort ; un autre homme était né. Le poète avait fait place au prosateur élégant et facile, à l'économiste excellent. L'art avait été immolé à l'utile. Faut-il le regretter ?... Toujours est-il que l'existence sans tache de *Gérin-Lajoie* a été, autant et plus peut-être que ses écrits, un très précieux enseignement, et que son nom restera toujours associé à ceux des Canadiens qui ont le mieux mérité de la patrie, car, comme le dit l'Abbé Casgrain, sa vie se résume tout entière dans la devise qu'il s'était choisie :

« Plus d'honneur que d'honneurs ».

---

# FAUCHER DE ST-MAURICE



Avec Faucher de St-Maurice on peut dire qu'est disparue, en 1897, une des personnalités les plus originales de notre nationalité au Canada.

Quand il naquit, à Québec, en 1844, la fée qui présidait à ses destinées avait dû déposer dans son berceau, comme dans les temps fabuleux de jadis, les attributs qui devaient marquer sa vie d'un sceau ineffaçable. Ici, ce fut une plume et une épée. Jusqu'à sa mort, et à regarder tantôt l'homme à la fine et fringante désinvolture de mousquetaire, tantôt l'écrivain dont les récits si captivants possédaient au plus haut point le don de fixer l'attention, on ne sut jamais qui des deux devait l'emporter, du soldat ou de l'homme des lettres, et jusqu'à la fin Faucher de St-Maurice resta également fidèle à ses deux idoles, sa plume et son épée.

Il avait à peine vingt ans que déjà il passait par le rude apprentissage des armes et faisait en qualité de volontaire la campagne du Mexique. Il s'y conduisit vaillamment et en rapporta, avec son grade de capi-

taine, de glorieuses blessures. Les deux années qu'il passa ainsi, là-bas, à faire le coup de feu, devaient laisser à jamais leur empreinte dans son existence, et toujours depuis, dans les pages qu'il écrivit, et qui respiraient les aventures et le grand air, il est passé comme un écho des claires sonneries d'antan éclatant, à l'aube des lendemains de marche, sur les camps endormis, et il semble que tout cela ait été élaboré, non pas dans le silence du cabinet, mais sous la tente, ou encore à la lueur de quelque feu de bivouac, près des camarades rêvant au prochain assaut...

A son retour au pays, les nécessités de l'existence l'obligèrent à accepter une situation dans le service civil, et lui, si peu fait pour la bureaucratie, devint greffier de l'Assemblée Législative de Québec. Même, il devait rester quatorze ans dans ce paisible emploi. A la fin, cependant, il s'en lassa, et, son mauvais génie lui soufflant de se lancer dans la politique, il y entra de plein pied à la façon d'un Cromwell enquérant et superbe, bataillant avec son entrain habituel d'abord dans le « Journal de Québec », puis ensuite dans le « Canadien ».

En 1881 et en 1886 les conservateurs de Bellechasse le choisirent pour les représenter à l'Assemblée Législative de Québec. Très conciliant, en dépit de sa brusquerie de soldat, on peut dire que Faucher de St-Maurice a passé à travers la vie politique, pour laquelle il n'était pas fait, sans y laisser un seul ennemi. Parlant bien, et avec un grand air de conviction, il ne traitait guère, à la Chambre, que les questions au sujet desquelles il pouvait faire vibrer la note patriotique. Il fut, en particulier, le boute-en-train de plus d'un banquet, et ses discours d'après-dîner étaient de petits chefs-d'œuvre d'humeur assaisonné du meilleur sel gaulois. Mais, militaire, employé public, journaliste ou député, il fut toujours avant tout l'écrivain original dont tout le monde, au Canada, a lu les œuvres. Entre temps, et grand voyageur devant l'Eternel, il poussait une pointe à Terre-Neuve, aux États-Unis, en France, en Italie, en Algérie, et cha-

que fois, de ces rapides randonnées sur terre et sur mer, sortait quelque volume bien alerte, bien vibrant et bien français.

Ah ! ce souci de rester Français, on peut dire que ce fut la dominante du caractère de Faucher de St-Maurice. A la France il avait voué un véritable culte, et il ne concédait rien aux Anglais au milieu desquels, au club de la Garnison, Québec, il passait sur la fin de sa vie la plus grande partie de ses journées. Il avait alors des mouvements de colère bien sincère quand, dans la conversation, et en parlant d'événements qui ont fait passer le Canada sous la domination de l'Angleterre, on avait le malheur de parler de « conquête ». C'est « cession » qu'il fallait dire, et sur l'heure, ou sinon... Et il vous avait alors des airs de reître à faire rentrer tout un bataillon sous terre. Mais on lui pardonnait tout, parce que lui-même pardonnait toujours à tout le monde. On eut bien, du reste, la mesure de l'estime en laquelle il était tenu, car le cortège qui l'accompagna, le 3 avril 1987, à sa dernière demeure fut l'un des plus imposants qu'il ait jamais été donné de voir dans la vieille capitale du Canada.

Les travaux littéraires de Faucher de St-Maurice et les services qu'il a rendus à la France lui ont valu plusieurs distinctions, entre autres celle de la Légion d'Honneur. Il faisait partie de la Société des Gens de Lettres de France et de la Société Royale d'Ottawa, et en 1881 il avait été délégué à Venise en qualité de commissaire de Québec à l'exposition de géographie.

Voilà la liste des principaux ouvrages de Faucher de St-Maurice, montrant à quelle diversité de sujets l'écrivain s'est attaché :

A son séjour au Mexique se rattachant *De Québec à Mexico* (1874), *Deux ans au Mexique* (1880), puis *Notes pour servir à l'histoire de l'empereur Maximilien* (1889).

Les ouvrages traitant de choses du Canada peuvent se diviser en deux catégories. D'abord, ceux où l'auteur s'est révélé comme un conteur des plus cap-

tivants dans *A la Veillée* (1873), *Choses et Autres* (1874) *A la Brunante* (1874), *De Tribord à Babord* (1877). En second lieu, les ouvrages où l'écrivain s'est particulièrement attaché à décrire le bas de notre grand fleuve : *La Gaspésie, Promenades dans le Golfe, Sept Jours dans les Provinces Maritimes.*

De ses courses à travers le monde nous avons eu *Loin du Pays*, puis *Joies et Tristesses de la Mer* (1888).

Dans le domaine de l'histoire militaire, St-Maurice nous a laissé *Notes pour servir à l'histoire de la Marine et de l'Armée Française pendant la Guerre de l'Indépendance Américaine* (1886), puis *Notes pour servir à l'histoire du général Montgomery* (1893).

Enfin, dans un ordre tout à fait spécial, et qui montre bien l'universalité d'aptitudes de cet écrivain si bien doué, citons encore *Resterons-nous Français* (1890), où plusieurs problèmes angoissants de l'avenir sont saisis et traités de main de maître, et *Notes pour servir à l'histoire de la formation du franco-normand* (1892).

---

# M. L'ABBE EMILE CHARTIER



Né à Sherbrooke, en 1876, Monsieur Émile Chartier fut ordonné prêtre en 1899, à Sainte-Madeleine, par Monseigneur Decelles. Il enseigna les humanités au Collège de Saint Hyacinthe durant quelques années et partit en Europe en 1903.

Il fut à Rome où il étudia la Théologie et conquit le titre de docteur. Il passa de là en Grèce et s'inscrivit à l'Université d'Athènes ; puis il vint à Paris où il suivit les cours de la Sorbonne, de l'École pratique des Hautes Études, du Collège de France, du Collège des Sciences sociales, de l'Institut Catholique. Il est licencié ès-Lettres de la faculté de Paris.

De retour en Canada, après avoir visité la Belgique, la Suisse, l'Irlande et l'Angleterre, il fut fait Maître des Arts de l'Université Laval. Il a repris sa chaire au Collège de Saint-Hyacinthe.

***

Monsieur Émile Chartier a publié l'année dernière

un premier volume où il a réuni quelques articles, écrits au hasard de la lutte ou de l'observation. Cela s'appelle : *Pages de Combat.* Ce sont des feuilles de route. Le combat que soutient M. Chartier est plutôt pacifique : c'est celui des idées. Ces pages ne sont pas d'un polémiste uniquement ni d'un doctrinaire. Professeur de littérature, il pénètre dans le jardin des classiques. Il y cueille des fleurs avec discernement, il en groupe harmonieusement les teintes, et les apporte à ses élèves, simplement, sans les nouer, comme elles sont : pénétrées d'un parfum délicat. Cette promenade chez les autres le conduit par un chemin droit jusque chez nous. Revenu de France, il regarde son pays natal ; il tente de saisir les premières manifestations de la vie littéraire canadienne et d'en montrer les hésitations. A la clarté de ce qu'il vient d'apprendre il aperçoit mieux nos défauts et se rend compte de nos indigences : avec beaucoup de sympathie, il s'efforce à corriger les uns et à secourir les autres.

Ainsi son œuvre se divise en deux parties dont les titres, choisis intentionnellement, ne se distinguent que par un mot : Dans le *domaine* de la littérature française ; dans le *champ* de la littérature canadienne.

La première partie contient, outre des analyses littéraires, deux fortes études sur Maurice Barrès et sur René Bazin, qui nous révèlent la manière et les préférences de l'auteur et qui contribuent à donner à l'ensemble du volume une certaine unité.

*Le 2 novembre en Lorraine*, renferme toute la philosophie de Maurice Barrès. Il fut d'abord un individualiste farouche. Il avait beaucoup lu, et les *Barbares* avaient encore agrandi le vide de son âme. Rassasié de la science officielle, désenchanté de n'y avoir rencontré que la superbe inanité de théories impuissantes, il voulut cultiver son moi. Il créa une sorte de romantisme anarchique en s'analysant profondément, jusqu'à se déchirer le cœur, pour tâcher à découvrir la raison première de sa personnalité. Il devait épuiser de nouveau son ardeur. En lui-même

il heurta le passé. Il comprit soudain l'inutile orgueil de sa poursuite. Nos pensées ne nous appartiennent pas absolument ; nous obéissons à des voix innombrables, persistantes et lointaines ; nos efforts ne sont pas isolés : nous subissons les influences de la *terre et des morts*.

Cette thèse n'est pas originale, mais elle a été heureusement renouvelée, ces temps derniers, par les conteurs et les sociologues. Monsieur Chartier la retrouve chez Melchior de Voguë,Ferdinand Brunetière, Jules Lemaître, Pierre de la Gorce et surtout chez deux autres romanciers contemporains, disciples de Frédéric LePlay, Henry Bordeaux et Paul Bourget. Cependant, aucun mieux que Maurice Barrès n'a su en exprimer la majestueuse beauté, avec plus de couleur, d'émotion et de vérité.

A son tour, Monsieur Chartier reprend la thèse et la commente avec autorité, d'une façon pénétrante et juste. Il analyse en même temps que la pensée de l'auteur, ses procédés littéraires, la qualité de ses métaphores, la variété de ses images, l'exactitude de ses comparaisons. Cela peut-être alourdit son étude : le lecteur est surpris de rencontrer au détour d'un paragraphe, des commentaires d'un ordre technique ; mais Monsieur Chartier écrit à l'intention de nos jeunes gens, à qui son livre est dédié. Son but n'est pas uniquement de leur faire apprécier la beauté littéraire. Il veut se rendre utile plus encore. N'est-il pas excellent que le critique averti, au risque même de nuire à l'harmonie de son exposé, consente à dégager ainsi les éléments de la composition ?

Ce qui paraît retenir surtout l'attention de Monsieur Chartier et ce qui l'a conduit à étudier de préférence une œuvre de Maurice Barrès, c'est que l'auteur des « *Déracinés* » et de « *Colette Baudoche* » demeure un des plus fervents et des plus illustres parmi les romanciers régionalistes français.

Il chante et raconte la Lorraine, contribuant ainsi pour la plus large part à la renaissance du provincialisme littéraire, retardée si longtemps par les rail-

leries dédaigneuses des auteurs à la mode, consacrés par Paris. L'importance pour nous de ce mouvement n'a pas échappé à Monsieur Chartier. Nous sommes une province de France et notre littérature canadienne doit trouver dans cette pensée une inspiration féconde. Notre passé fut généreux, notre terre est lourde de souvenirs autant que de moissons, nos morts sont notre grande discipline : de tout cela germera sans doute, quelque jour, une expression renouvelée de beauté française. « L'on a raison, écrit Monsieur Chartier, d'orienter de ce côté l'effort littéraire. Si la thèse régionaliste a produit en France un effet merveilleux, on ne voit guère pourquoi la même cause persistant, le même et heureux résultat n'en découlerait pas parmi nous ».

***

M. René Bazin est aussi un régionaliste, ami de la province française dont il fait le cadre habituel de ses romans sociaux. Monsieur Chartier analyse une des dernières œuvres du romancier : « *Le Blé qui lève* ». Les quelques pages de compat qu'il consacre à ce « roman d'espérance sociale » comptent parmi les meilleures qu'il ait écrites. Elles sont à la fois animées, vigoureuses, émues et sincères. La thèse de Monsieur René Bazin s'en dégage, précise, entière. C'est la lutte de l'aristocratie, oublieuse de ses devoirs, contre le prolétariat « conscient », fort de sa haine qu'un siècle de conquêtes n'a pas encore assouvie. La Religion est absente de tous ces cœurs ennemis et il faudra qu'elle y germe de nouveau pour qu'ils se réconcilient et que la paix, nécessaire à l'ordre social, habite en eux.

Monsieur Chartier tire de l'œuvre de René Bazin une double leçon : La première a trait à notre état social. Le socialisme n'a pas encore réussi à s'implanter parmi nous. Jusqu'ici ses efforts ont été vains et il n'exerce pas sur nous cet « universel entraînement » que Gilbert Cloquet subit passivement. L'avenir même semble sans dangers. Dirigée par la re-

ligion, la jeunesse canadienne saura se préserver de la doctrine révolutionnaire.

« Cette union étroite de la jeune génération et de l'autorité religieuse se fait d'autant plus nécessaire, poursuit M. Chartier, que les questions sociales commencent à devenir plus aiguës dans nos centres ouvriers surtout. Pour l'une et pour l'autre, le livre de M. Bazin contient une excellente leçon de choses. Si nos frères du sacerdoce se demandaient quel rôle il leur convient de tenir dans cette lutte qui s'ouvre à peine, ils apprendraient là qu'ils en sont pas essence les pacificateurs. L'exemple d'ailleurs leur est venu de haut, si tant est que les deux chefs de notre épiscopat furent les premiers à tendre aux foules aigries le rameau d'olivier. Quand ils auront relu les solutions que fournirent aux questions ouvrières, Nos Seigneurs les archevêques de Québec et de Montréal, ils connaîtront le meilleur moyen de faire lever le blé de la paix sociale ».

La seconde est d'ordre littéraire. M. René Bazin est un écrivain doucement réaliste. Il n'appuie pas ; il préfère aux traits accentués les demi-teintes dont il sait tirer grand effet en les superposant. La nature est intimement liée à ses récits ; elle accompagne ses personnages, qui semblent se détacher d'elle-même, et leur communique quelque chose à sa vie propre. M. René Bazin est aussi un peintre minutieux. Ses tableaux sont retouchés : chaque ligne apporte un détail, chaque mot ajoute une couleur. Il ne laisse pas un coin de terre qu'il ne l'ait comme planté en décor.

Si M. Chartier insiste quelque peu sur cette faculté de regarder et de peindre que possède l'auteur de « *Davidée Birot* », c'est qu'il en a ses raisons. Il reviendra plus loin, à propos des lettres canadiennes, sur cette qualité maîtresse de l'écrivain, comme aussi sur le traditionnisme de Maurice Barrès. Voilà précisément ce qui fait, avons-nous dit, l'unité de ce volume d'études détachées.

Pénétrons maintenant « dans le champ des lettres canadiennes ». Encore qu'il admette l'existence d'une littérature canadienne, Monsieur Chartier me paraît confesser sa foi un peu mollement. Il y a des œuvres canadiennes qui sont suffisamment littéraires, voilà ce qu'il pense au fond, et nous sommes d'accord. Il atteste « la réalité en Canada d'un art au moins rudimentaire », et il parle aussitôt pour justifier ce mot de « moellons imparfaits » du vague de nos pensées, de nos rêveries sans ailes, d' « expressions inadéquates », de « miroir décoloré », de « pierres frustes », et de la « tourbe d'ouvrages » multiples. Hélas, si même on pouvait espérer que l'amoncellement de ces matériaux grossiers et informes servira de base à l'édifice encore à construire. Il y a sur le chantier quelques bonnes pierres, bien travaillées, solides, mais qui gisent parmi d'informes cailloux. La terre même est meuble et friable, mais on pourrait la raffermir. Il manque surtout des architectes, de bons architectes, diplômés ou non, qui, comme M. Chartier, dirigent l'effort intelligent des ouvriers, qui stimulent leur volonté et maintiennent leur énergie. Que tous ceux-là soient remerciés qu'une tâche aussi ardue, quoiqu'elle soit fort belle, ne rebute pas. Loin de nous la pensée de nier le progrès qui s'est accompli chez nous, à raison de tant de mérite et de désintéressement. M. Chartier signale le mouvement de 1860 : il fut fécond et, jusqu'à un certain point, durable. La belle génération de littérateurs qui en est sortie ! Son influence se prolonge encore parmi nous ; nous lui obéissons et si le *dollarisme* a pu nous retenir un instant, nous lui devons notre dernier réveil. Car petit à petit l'esprit reconquert ses droits ; le public lit davantage et, souvent, il lit mieux ; nos écrivains ajoutent aux autres de leurs soucis celui d'une forme correcte ; nous écoutons nos poètes chanter leurs vers que l'Europe applaudit avant nous. Que cet effort nouveau soit soutenu, encouragé, guidé, et c'est le commencement du succès.

Quelles sont donc nos « indigences littéraires » ? Qu'est-ce qu'il nous faut acquérir encore ? Dans une

étude fouillée et très vive d'allure, M. Chartier répond : apprendre à regarder et à traduire.

« A partir de Châteaubriand écrit-il, (la nature) apparut aux regards comme un vaste tableau où l'artiste souverain a merveilleusement agencé une infinie variété de couleurs, comme une plaque sensible où l'imagination n'a qu'à fixer des arabesques multicolores et multiformes, comme un corps sous l'épiderme duquel palpite une âme toujours active. De cette façon nouvelle de la comprendre est sortie une doctrine nouvelle aussi. Dorénavant le prolétaire de lettres passera pour un artiste à la condition seulement que l'œil de son âme pénètre ce corps et y retrouve l'âme des choses pour la mettre en contact avec la sienne, à la condition ensuite que sa fantaisie orne de nuances sans nombre la plaque merveilleuse, à la condition enfin qu'il perçoive nettement avec les yeux de son corps les couleurs variées dont se compose la vaste toile de l'univers. Observation visuelle, création fantaisiste, contemplation psychologique : ces trois principes constituent tout l'essentiel du code nouveau ».

Peu de nos écrivains ont obéi à ces principes. Nous regardons mal la nature, pourtant si variée qui nous environne. Les choses ne nous parlent pas et nous ne savons pas les deviner, pénétrer leur frémissante beauté, saisir leur âme sous leur apparente rigidité. Notre œil, amusé seulement, s'arrête aux contours ; il n'est pas servi par l'imagination créatrice ; il s'arrête à la lisière de la forêt, à la courbe de l'horizon, au sommet de la montagne, et ne va pas au-delà, vers les régions de la poésie et du mystère.

M. Chartier cite en passant quelques lignes de la « *Nuit en Amérique* » de Châteaubriand. N'est-ce pas notre nature que le père du romantisme a glorifiée. Il avait sa plume, comme dit Jules Lemaître, il savait exalter ses visions, écouter les voix de l'univers multiple ; il avait le sentiment de la vie, don royal de l'historien. Il est un exemple ; relisons ses œuvres et celles de ses disciples. Ils sont nombreux et célèbres, si tous les grands auteurs du siècle dernier

doivent quelque chose au génie de Châteaubriand. Voyons-les s'approcher des choses, même les plus modestes, les décrire avec sympathie, en marquer les détails, en dégager les traits ; et nous connaîtrons par eux le trésor que nous possédons et qu'il tient à nous d'en révéler les richesses ignorées.

En second lieu, il faut traduire ces visions au moyen des mots et renfermer l'image dans une phrase qui soit française. Lourde tâche ! « Il existe certaines lois de composition auxquelles l'écrivain doit se plier à tout prix, affirme M. Chartier, sous peine de commettre un nombre infini de péchés littéraires ». Malheureusement, beaucoup parmi les nôtres ne s'en mettent pas en peine et pèchent avec frénésie, d'ailleurs sans mauvaise intention. M. Chartier dirige contre leur incurie quelques-unes de ses « *Pages de Combat* ». Il se montre indigné, non sans quelque ironie, de nos exagérations de style et de pensée. Il part en guerre contre la boursoufflure, et prêche la simplicité.

Il écrit plaisamment : « Du coup toute notre littérature, scènes et paysages, sourires de la joie et roucoulements de l'amour, charme de la vie domestique ou calme monacal, toute notre littérature a éclaté comme une fanfare de bataille ». Que tels orateurs qui veulent dompter la foule et l'entraîner à leur suite aient contracté cette habitude de lui parler plus haut qu'elle ne crie, cela s'explique encore que cela soit déplorable. Mais la même enflure se retrouve « dans les écrits où la raison tient le premier rôle », et ces œuvres techniques sont souvent sans suite, sans ordonnance, « sans texture idéologique ». Des auteurs ne savent même pas finir leurs phrases, qui se perdent derrière une parenthèse. Théophile Gauthier se flattait de faire des métaphores qui se suivent ; c'est donc qu'il y attachait certain prix et que la chose n'est pas commune. Combien peu en effet, peuvent « organiser leur phrase » et maintenir la continuité de l'image. « Revenons donc à plus de modération, apprenons la valeur des mots et leur place, obéissons aux suggestions du sens critique ».

Le sens critique ! Pourquoi manque-t-il si souvent à ceux qui font métier de l'exercer ? La même exagération se manifeste dans les jugements que portent sur nos lettres canadiennes bon nombre de nos critiques. Le principe paraît être de porter aux nues ou de précipiter dans l'abîme le malheureux écrivain. La méthode est simple et d'une application facile. Nous n'avons plus de mots pour exprimer notre satisfaction et nous ne savons plus traduire, au moins en apparence, que nos enthousiasmes. Tout est grand, immense, génial ; à moins que tout ne soit mauvais, ridicule et exécrable.

La faute en est, pour une part, aux auteurs « qui sont les vrais coupables ». Il ne leur plaît pas toujours, comme il ne plaît pas toujours à la foule, qu'un homme s'arroge le droit de juger. D'où peut bien lui venir autant d'arrogance ? De quel chef dispense-t-il la louange et le blâme ? Au fond, cette révolte part d'un naturel humain ; et M. Chartier doit caresser faiblement l'espoir de voir un jour les auteurs « guérir la sensibilité de leur épiderme ». Mais il a raison pourtant lorsqu'il écrit : « Que les auteurs se montrent assez désireux de leur propre progrès pour ne pas s'irriter de ce qu'on leur désigne leurs lacunes. Que le goût du beau passionne assez le public pour qu'il conserve quand même sa faveur aux écrivains et seconde les Aristarques de son approbation. Lorsque nous aurons atteint cet échelon peu élevé de la perfection littéraire nous commencerons à passer pour une race d'intellectuels et non plus de primaires : nos lettres commenceront de compter.

» Certes, mais à la condition d'avoir accompli un dernier progrès et suppléé à une autre de nos indigences en développant notre vocabulaire. Il est pauvre, fort pauvre ; même quand il semble riche, qu'il se multiplie et se prodigue, il reste pauvre. La verbosité, l'emploi des métaphores, des périphrases, des tournures, prouvent notre pénurie et manifestent notre impuissance à nous révéler simples et précis. Il suffit que le mot soit juste et qu'il soit mis à sa place.

Les mots bizarres, scandaleusement techniques, longs d'une aulne et prétentieux, qui sentent le dictionnaire, ne sont guère de mise. M. Chartier mentionne fort à propos la langue du XVIIe siècle : comme elle est claire, élégante et sobre, expressive avec simplicité » !

M. Chartier insiste sur ce point important. Il y revient. Il réclame contre la vulgarité voulue de la « terminologie poissarde » qui s'étale trop volontiers dans quelques ouvrages. L'écrivain comprend bien mal sa mission qui se permet semblables inepties. Il flatte, il exploite le mauvais goût et s'étonne ensuite que le peuple n'ait plus le sens de la beauté. Que dire aussi des étrangetés dont fourmille notre « langage figuré » ? Nous écrivons tout bonnement des choses énormes. On croirait que nous avons fait collection des coquilles célèbres pour en orner notre style. Que dire des anglicismes que nous avons accoutumé de faire ? Ils pénètrent la langue à notre insu. Le terme anglais est partout. Il se faufile jusque dans le texte de nos lois. La langue de nos politiques en est émaillé. Les journalistes recueillent à leur tour ces expressions hybrides et les transmettent aux lecteurs insouciants et pressés. Il est vrai que les journalistes ont cette excuse qu'ils sont journalistes. Ils tournent une meule, comme disait Théophile Gauthier. Leur métier est d'écrire vite et leur tâche est aussi ingrate qu'elle est rapide. M. Chartier a un mot délicieux à leur endroit. « Ils se placent, dit-il, dans l'occasion prochaine et presque inévitable du péché littéraire ». — Il leur sera beaucoup pardonné.



Ce souci de la forme et de la propriété de l'expression, M. Chartier le possède ; il le cultive. Il prêche d'exemple : ce qui est sans doute la meilleure façon de prêcher. Il prend plaisir à nous corriger en écrivant correctement. Il combat les barbarismes, à coups de pages, et avec quelle ardeur. S'il est parfois un peu sévère, il a le beau défaut d'être un puriste.

Son livre révèle un effort considérable. L'auteur veut être français : il y réussit.

Il pense. Cela seul est immense. Il fait penser, ce qui est encore mieux. Combien des nôtres écrivent pour écrire, en flanant sans autre préoccupation que de couvrir de mots un sujet quelconque. Monsieur Chartier s'arrête sur nous et nous regarde. Il cherche à reconnaître nos tendances. Il signale ce que nous avons de bon, de passable. Il trouve que nous avons beaucoup de mauvais. Il le dit et se demande pourquoi et si nous ne pourrions pas y pallier. Et c'est bien ainsi qu'il faut faire et c'est, encore une fois, ce que nous ne faisons pas. Nous avons horreur des idées générales et nous manquons de philosophie. Les causes et les conséquences ne nous émeuvent pas. Nous allons, nous agissons, sans nous interroger. Nous ne nous définissons pas.

M. Chartier écrit au jour le jour. Ses idées se préciseront. Le temps, l'observation, la réflexion, la discussion, contribueront à multiplier sa pensée. La forme se fera plus nerveuse, la facture plus rigide. Il se laisse aller au courant de la plume, qu'il a facile. Il écrit le premier jet. Il n'a pas d'obscurités ; mais parfois les paragraphes hésitent, chevauchent et gênent la vigoureuse clarté que l'auteur recherche avant tout.

Sa critique est modérée, digne, de bon sens. Il a le mot cinglant et le terme énergique. Il combat. Il compare et classe les œuvres et les hommes, croyant, avec Ferdinand Brunetière, dont il est le disciple, que la critique n'est pas faite uniquement d'impressions mais aussi de jugements. Ses opinions sont personnelles ; elles sont sincères. Il a l'amour des lettres, et surtout des lettres canadiennes. Il écrit, avons-nous dit, pour les jeunes à qui il consacre ses efforts et sa vie. Ce livre leur sera utile, qu'une phrase résume : « En signalant le respect du vrai, on le fait aimer davantage ; à corriger les erreurs on prévient une contagion souvent funeste ».

ÉDOUARD MONTPETIT

# M. RAOUL RINFRET



Des traits fortement marqués, une figure énergique révèlent chez Monsieur RINFRET un homme d'action, un homme plus attiré par les faits précis que par les rêves. On sent que si l'imagination chez lui voulait prendre son vol vers les régions vagues de la fiction il aurait bientôt fait de lui couper les ailes. Il manque un peu à notre monde littéraire des écrivains de sa trempe attirés vers les choses de la vie pratique.

Il s'est d'abord fait connaître par la publication de son « *Dictionnaire des Fautes contre la Langue Française* », ouvrage fort bien fait, dans lequel l'auteur fait une chasse implacable aux fautes de langage, à ces vilaines petites bêtes qui infestent notre parler national. Ces malheureuses ont la vie dure puisqu'elles survivent aux coups que leur ont portés, il y a déjà belle heure, Flavien Gingras, Oscar Dunn, Buies, Fréchette et Tardivel, et, de nos jours, Messieurs Rinfret, Clapin et Roullaud.

Ceux qui ne sont pas initiés à ce genre de travail ignorent la patience, le labeur et la science qu'impli-

que la composition d'un ouvrage comme celui de Rinfret. Il s'agit, dans l'espèce, de compulser les dictionnaires anciens et les modernes, les grammaires, les ouvrages spéciaux sur les patois des différentes provinces qui ont envoyé des colons au Canada et avec eux une collection d'archaïsmes et d'expressions désuètes. Puis il faut signaler les changements survenus dans la langue, et avec tout cela, mettre au ban de l'opinion ces affreux anglicismes, ces expressions batardes qui se multiplient au contact de l'Anglais. Par l'effet d'une bizarrerie qui s'explique du reste assez bien, les manuels du bon langage se trouvent surtout entre les mains des gens qui en ont le moins besoin, des gens qui parlent bien ou passablement. Oh ! ceux qui ont la bouche remplie de barbarismes, de mots anglais ornés d'une désinance française, de solécismes ; ceux-là n'ont que faire de direction vers le beau parler. Ces bienheureux n'ont pas conscience de leur ignorance.

Qu'il nous soit permis d'ouvrir ici une parenthèse pour appeler l'attention des propriétaires de journaux sur leurs colonnes d'annonces. Elles fourmillent d'horreurs linguistiques.

EXEMPLES PRIS DANS NOS GRANDS QUOTIDIENS.

Une réclame pour un bandage herniaire débute ainsi : « *Êtes-vous crevé* » ? Un Français qui lirait ça dirait : Morbleu ! lorsqu'on est crevé on se passe bien de bandages, fussent-ils les plus perfectionnés du monde !

Il s'agit maintenant d'une boutique qui annonce une solde, une vente de fin de saison : Le journal de Montréal fait part à ses lecteurs de ce fait de la façon suivante : « *Grande vente d'écoulement* ».

Un sirop d'anis se fait une réclame comme suit : « *Le sirop d'anis du docteur X. résume l'opinion des mères de famille* ». Quel sirop puissant, intelligent !

Un spécifique contre l'ivrognerie se vante comme suit : « *Ce remède guérit l'habitude de la bière et du whisky* ». Pourquoi ne pas dire tout simplement : « *Il guérit de l'ivrognerie* ».

Quelle idée ce langage baroque peut-il donner de nous à l'étranger ! Ces annonces, nous le savons, sont passées toutes faites aux journaux. C'est ce que l'on ignore généralement, et voilà pourquoi on en attribue la paternité aux traducteurs de nos quotidiens.

Dernièrement, la question à l'ordre du jour, d'améliorer les routes dans notre province, a attiré l'attention de Monsieur RINFRET. Il avait qualité pour traiter ce sujet d'actualité. C'est le fait d'un ingénieur doublé d'un homme versé dans l'économie politique, de faire voir l'importance des voies secondaires de communications et d'indiquer les services qu'ils peuvent rendre aux producteurs éloignés des marchés. Il n'a pas manqué de remplir sa tâche avec la précision et la sûreté de raisonnement que l'on pouvait attendre de ses études spéciales.

Ce n'est point là tout son bagage littéraire. Le Yukon, qu'il a parcouru et étudié à fond de 1898 à 1903 lui a inspiré l'idée de décrire nos régions aurifères sous ce titre, « *Le Yukon et son or* ». C'est encore un ouvrage sérieux et précieux à consulter pour ceux qui veulent se renseigner sur ce pays prometteur de profits que le chercheur d'or ne trouve pas toujours. Dans le même ordre d'idée, Monsieur Rinfret a aussi publié le « *Guide du mineur* ».

Monsieur Rinfret est un homme encore dans la force de l'âge et la maîtrise de son talent. Né à St-Stanislas, comté de Champlain, en 1856, il est allié par sa mère à la famille Thibaudeau. Mentionnons ici, en passant, que les Thibaudeau formaient partie de ces pauvres Acadiens expulsés de leurs terres en 1755, à l'époque du grand et cruel dérangement.

Après avoir étudié au collège de Terrebonne, et, après l'incendie de cette institution, chez les Jésuites, il renonça au cours classique pour s'adonner au génie civil, vers lequel ses aptitudes l'entraînaient invinciblement. Tous ses ouvrages marquent bien spécialement la tournure de son esprit pratique.

Les titres de ses ouvrages sont tout un programme.

Le Dictionnaire des fautes contre la langue française indique chez lui la noble ambition de pousser ses compatriotes dans la voie du bon langage et puis de les engager à se donner de bonnes routes.

Si nous ne craignions pas de verser dans l'ornière du jeu de mots, nous dirions qu'après cela il mériterait bien d'être édité par la Maison BEAUCHEMIN !

A. D. DE CELLES

## ŒUVRES DE RAOUL RINFRET :

LES BONS CHEMINS A LA CAMPAGNE. 1 vol. cartonné in-12°.

DICTIONNAIRE DE NOS FAUTES CONTRE LA LANGUE FRANÇAISE. 1 vol. cartonné in-12°.

# FRANÇOISE
## (Mademoiselle Robertine Barry)



A la suite des écrivains les plus distingués et les plus féconds du monde littéraire de notre jeune pays, dont quelques-uns eurent à vaincre des difficultés de toutes sortes, pour laisser à notre nationalité bon nombre d'œuvres d'un grand mérite; il convient de réserver une petite place à nos femmes de lettres. Car nous avons des Canadiennes qui, ayant des aptitudes pour les études sérieuses en histoire et en littérature, et se sentant du goût pour l'art d'écrire, en un langage correct et élégant, ont depuis un certain nombre d'années consacré leurs talents et leur travail à donner à leurs compatriotes, les unes des romans historiques d'une réelle valeur, d'autres des causeries intéressantes, parsemées de conseils d'un à propos tel qu'on eût cru que l'auteur ne l'avait pas fait exprès, d'autres encore, des anecdotes charmantes toujours marquées au coin de l'élégance et du bon goût.

C'est de l'une de nos femmes-écrivains les plus distinguées que nous voulons parler, en rappelant au public littéraire le souvenir de *Françoise*, de son vrai nom Robertine Barry, enlevée, comme on le sait, depuis un peu plus de deux ans à ses parents et amis.

Robertine Barry naquit aux Escoumins, comté du Saguenay, le 28 février 1866, du mariage de John Edmund Barry et de Aglaé Rouleau.

De cinq à dix ans, elle fréquenta l'école de son village dont elle garda un touchant souvenir : « Je n'oublierai jamais ma première institutrice, Mademoiselle P. B., disait-elle un jour à une de ses amies ; elle m'a expliqué avec tant de patience et de talent pédagogique les éléments de ma grammaire ».

A dix ans, elle entra chez les Dames de Jésus-Marie, aux Trois-Pistoles. C'est là que, jeune encore, elle commença à tenir son journal et à développer ses aptitudes littéraires, aidée en cela par les lectures choisies que ces excellentes religieuses savent procurer à leurs élèves. Mais ce fut surtout pendant son séjour au pensionnat des Ursulines de Québec, où elle entra au cours de sa quinzième année, que Françoise trouva à satisfaire ses goûts de culture intellectuelle et se prépara à la carrière qui convenait à sa nature énergique. Ses maîtresses ont constaté, dès lors, et plus d'une fois dans la suite, même avec quelque surprise, l'indépendance peu ordinaire de son caractère et cette persévérance dans ses entreprises qui lui faisaient braver tous les obstacles.

En 1891, Françoise entra à « La Patrie ». Elle fut la première canadienne qui collabora à un journal et devint populaire en peu de temps. Ses jolies chroniques dénotent une vaillante qui ne craint pas le travail. On aimait la franchise avec laquelle elle disait ce que lui révélait son rare esprit d'observation. Voici ce qu'elle écrivait un jour de Sainte-Catherine, en comparant la vraie gaieté d'autrefois à la froide étiquette de nos jours :

« Les plaisirs ne nous conviennent plus, c'est nous qui les invitons sur des cartes, en leur assignant des

heures ! Et ces petites génies qui avaient leurs coudées franches jadis, ne s'accommodent pas beaucoup du cérémonial d'aujourd'hui et refusent souvent d'être présents à nos fêtes. Ma belle Catherine qu'avez-vous fait de votre charme » ?

N'est-ce pas joli ?

Entre temps, Françoise collabora aussi avec succès, à la « *Revue Nationale* » et à la « *Revue Canadienne* ».

« *Fleurs champêtres* », publié en 1895, est une collection de charmantes nouvelles où les mœurs simples de nos habitants des campagnes sont peintes sur le vif.

« L'odeur du terroir, dit-elle dans sa préface, qu'exhale ce recueil de nouvelles est fortement accentuée et pourrait paraître exagérée, surchargée peut-être, si je ne me hâtais d'expliquer que j'ai voulu retenir et recueillir en un faisceau d'historiettes, les traditions, les touchantes coutumes, les naïves superstitions et jusqu'aux pittoresques expressions des habitants de nos campagnes, avant que tout cela n'ait complètement disparu ». Ce fut en jetant un coup d'œil en arrière que Mademoiselle Barry conçut le dessein d'écrire ce volume, car c'est, comme elle le dit encore, « près de la bonne et verte terre » que se sont écoulées les heureuses années de son enfance. La *Revue Catholique*, une revue française, donna de cet ouvrage une appréciation des plus flatteuses.

Ses *Chroniques du Lundi*, de 1891 à 1896, furent publiées quelque temps après. Il est très agréable de relire aujourd'hui encore ces lignes pleines d'entrain, de verve et de bonne humeur, où les conseils utiles se mêlent à une fine critique des manies, des abus et des illusions que la charmante et spirituelle écrivain avait remarqués un peu partout.

Françoise a fait trois voyages en Europe : d'abord en 1900 elle représenta, avec Madame Dandurand, les femmes canadiennes à l'Exposition de Paris ; elle remplit plus tard la même mission à Milan, et elle fit son troisième voyage quelques mois seulement avant sa mort.

Ce fut à l'occasion de son premier voyage que Fran-

çoise écrivit ses lettres les plus intéressantes. Ses impressions au cours de la traversée sont personnelles et souvent piquantes. En face du Havre, elle écrit : « La petite pluie fine et serrée qui tombait ne nous empêchait pas de nous tenir sur le pont, car ce qui se dressait devant nous, ce que nous interrogions des yeux et le cœur battant, ce qui nous faisait palpiter d'émotion et de plaisir, c'était la France » ! Ses détails sur Paris et sur ce qui s'y passait avant et pendant l'Exposition sont instructifs, souvent amusants, toujours patriotiques, surtout quand elle raconte la grandiose et enthousiaste réception donnée par les Rouennais. Elle écrit : « Je ne puis taire les impressions profondes et durables que j'ai remportées de cette mémorable journée ! Elle fut unique, et j'ose ajouter glorieuse, puisque en nous l'on fêtait le Canada tout entier, ses traditions et ses fiers souvenirs ». Puis elle racontait avec un patriotisme qui fait plaisir à tous les bons Canadiens, le véritable succès remporté par nos maisons d'éducation lors de la visite du Jury dans le Département de l'Instruction publique, où la Province de Québec avait une exposition des plus avantageuses.

Françoise abandonna « La Patrie » vers la fin de 1901 pour fonder une revue bi-mensuelle intitulée « *Le Journal de Françoise* ». La première livraison parut le 29 mars 1901. Voici comment elle s'exprimait en expliquant le but qu'elle se proposait en fondant cette gazette :

« Le journal que nous présentons au public ne réalisera pas sans doute à un degré supérieur, ni du premier coup, l'idéal qu'il se propose, mais il tendra par un constant effort à s'en rapprocher. Les femmes à qui il s'adresse avant tout, nous sauront peut-être gré de leur offrir une publication où l'on traitera de préférence des questions qui sont de compétence féminine. Nous désirons que ces pages aillent au foyer de chacune, comme des amies des bons et des mauvais jours; qu'elles soient les confidentes des unes, les consolatrices des autres, les conseillères de toutes ».

Ces paroles donnent une idée exacte d'un des côtés de son caractère, car Mademoiselle Barry a toujours été une amie dévouée, franche, et malheur à ceux qui en sa présence auraient déprécié une personne à qui elle avait donné son estime.

Françoise n'aimait pas les conseils. Sa fierté un peu outrée fut sans doute la cause des critiques qu'il lui fallut parfois subir. On a reproché à quelques-uns de ses articles de manquer de cet esprit de piété que l'on était en droit d'attendre d'une personne élevée dans un milieu comme celui qui fut le sien, au foyer paternel et aussi au pensionnat. Que n'a-t-elle eu recours plus souvent aux conseils de ses bonnes maîtresses, quand, très jeune encore, elle donna ses premiers essais au public lettré ! Certes, ses sentiments religieux sont restés très sincères et les pratiques de piété contractées au sein de la famille et au couvent sont demeurées bien vivantes ; mais le milieu qu'elle fréquenta, les gens qu'elle vit et les livres qu'elle lut furent-ils toujours dans la note de ses convictions d'enfant ? Mademoiselle Barry a cependant toujours conservé une foi vive qui se traduisait quelquefois par l'un de ces élans enthousiastes autant que spontanés qui sont la caractéristique des nobles âmes. C'est ainsi qu'elle disait un jour : « N'est-ce pas que les Canadiens de Québec ont la foi chevillée dans l'âme et que rien ne peut en éteindre le flambeau » !

Le gouvernement français nomma Françoise *Officier d'Académie* en 1902. Elle devint aussi *Présidente de la Société des Femmes Journalistes en Canada et Secrétaire de la Société Historique, Section des Femmes*. Elle était membre du club *Lyceum* qui réunit à Paris la plus grande partie des femmes de lettres.

Françoise avait des relations nombreuses et choisies de l'autre côté de l'Océan. C'était, pour en nommer quelques-unes : Madame Adam (Juliette Lambert), Madame la Comtesse de Mirabeau-Martel (Gyp), Madame Claretie, la duchesse d'Uzès, présidente du club *Lyceum*, la Reine de Roumanie (Carmen Sylva) et Mademoiselle Varasconi.

La jolie pièce de théâtre publiée par Mademoiselle Barry et intitulée « Méprise » fut jouée à la salle *Karn* devant un auditoire très distingué et obtint un très beau succès. Françoise avait un tour tout particulier de ridiculiser certains égoïsmes.

Ce fut au printemps de 1907 que Françoise abandonna le journalisme, au grand regret de ses lecteurs et surtout de ses lectrices. Mademoiselle Barry avait tenu parole, elle s'était faite l'amie de toutes par ses conseils, quelquefois par ses félicitations et ses encouragements.

Peu de temps après, Mademoiselle Barry fut nommée Inspectrice des établissements industriels et des magasins de Montréal où l'on emploie des femmes. Cette situation lui convenait très bien. Françoise, avec son intelligence, ses connaissances et cette énergie dont peu de femmes sont douées, se sentait comme une mission de protéger les personnes de son sexe. Elle écrivait un jour : « La jeune fille au sortir du couvent et de l'école, n'est pas assez préparée à l'existence qui l'attend quelquefois dans le monde. Heureusement que les maisons d'éducation travaillent actuellement à améliorer leur système et à le rendre plus effectif et plus pratique. Je ne saurais trop les en féliciter. C'est mettre dans les mains de la jeune fille un outil dont elle n'aura pas toujours besoin, mais qu'elle retrouvera avec reconnaissance aux jours d'épreuves. C'est bien beau de dire tout haut : La femme doit rester au foyer ! Encore faut-il que ce foyer ne soit pas sans feu et que la femme puisse y trouver le nécessaire. Autrement, la voilà forcée de s'en éloigner pour gagner en dehors, sa subsistance. Ceci semble maintenant bien compris que le travail de la femme n'est pas plus incompatible avec son honnêteté qu'avec sa dignité. Mais les institutrices qui gardent la jeune fille avec elles plus longtemps que les mères, doivent se prêter à cet enseignement en signalant à ces enfants qui leur sont confiées, les dangers qui les attendent pendant la lutte pour la vie ».

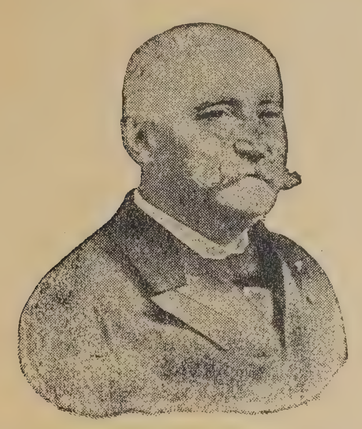
C'est quelques mois après son retour d'Europe,

exactement le 10 janvier 1910, que Françoise fut emportée seulement en deux jours, par une maladie qui pardonne rarement.

Sa mort laisse un grand vide parmi tous ceux qui l'ont connue, et ils étaient nombreux, vu le grand nombre de lettres de condoléances, tant d'Europe que du Canada, qui ont été reçues par sa famille. Mais Françoise n'est pas morte tout entière, il reste quelque chose d'elle devant la postérité.

---

# HECTOR FABRE



La mort de M. Fabre, bien que prévue, a douloureusement impressionné tous ceux qui ont connu cet homme exquis. Son absence de notre milieu depuis trente ans, a empêché la génération actuelle de connaître cette intelligence hors de pair, admirée en France autant que jadis chez nous. Au contact des Parisiens, il était devenu, par ses manières et son style, le plus français des lettrés canadiens, tout en restant attaché par le cœur à son pays. Au cours de juillet dernier, alors que je me trouvais auprès de lui, il ramenait sans cesse la conversation sur le Canada, évoquant d'affectueux souvenirs de la terre natale, comme s'il eut voulu jeter sur ses jours déclinants quelques reflets des temps passés. C'est dans la tristesse qui précède l'entrée dans la nuit sans aurore que l'on songe aux bonheurs évanouis.

S'il existait au Canada une statue symbolique de l'esprit, il aurait convenu de la couvrir d'insignes de deuil le jour de la mort de M. Fabre, car il a été parmi nous l'incarnation la plus complète de ce don si essentiellement français qu'ait produit notre peuple.

Aussi fin que Beaumarchais, aussi spirituel que Paul-Louis Courrier, mais un Paul-Louis sans férocité, Fabre a ébloui ses contemporains et fait les déli-

ces des personnes admises dans son intimité. Sa verve satirique qui a su railler les travers de ses adversaires, en respectant leur personne, s'est exercée quarante années durant dans les colonnes de l' « Ordre », du « Canadien » et surtout de l' « Événement ». C'est à la rédaction de ce journal, sa création, que sa puissante originalité s'est affirmée avec le plus d'éclat. Douze ans durant, (1867-1880), il a tenu la cité de Champlain sous le charme de son esprit étincelant. Chaque jour le Tout-Québec intellectuel attendait l'article de Fabre pour s'en délecter. C'était un plaisir toujours égal. On ne sait pas, dans le monde, ce qu'il faut d'originalité et de puissance de conception féconde pour se renouveler tous les jours sans vieillir d'un seul, sans paraître se répéter.

Journaliste de race, il avait fait ses débuts au « Pays » en 1852, alors que Louis Dessaules, dans toute la force de son talent de polémiste, combattait le gouvernement du jour avec une violence sans mesure.

Quelques années plus tard, nous le retrouvons dans une étude d'avocats, faisant partie de la raison sociale: Fabre, Jetté et Lessage. Il resta volontairement avocat sans cause, et lorsqu'il ouvrait un volume à l'ombre du Palais, c'était à coup sûr un roman ou un volume de Sainte-Beuve pour qui il professait alors une grande admiration. Le droit n'était pas fait pour retenir une intelligence entraînée par vocation du côté de la littérature. Disant adieu à sa profession, il partit en 1857 pour Paris.

A son retour au Canada, il entre à la rédaction de l' « Ordre ». Ce journal avait été fondé par D. B. Viger et M. LaBrèche pour répondre aux aspirations des libéraux épeurés par l'allure trop radicale du « Pays », Le premier se donnait pour mission de combattre Cartier afin de conquérir le pouvoir ; le second tout en visant le même but, prenait des allures antipathiques au peuple. Les articles des démocrates de la rue Ste-Thérèse comme les désignait, la « Minerve » du temps, se teintaient trop fortement des couleurs révolutionnaires. L' « Ordre » se tenait donc à mi-che-

min entre les conservateurs et les libéraux. Comme tous les hommes et les journaux de juste-milieu, il n'eut guère de succès. Sa courte existence s'écoula entre la défiance des bleus et la haine des rouges.

Soit que l'atmosphère que l'on respirait à l' « Ordre » ne lui convînt pas, soit qu'il se sentit plus fortement attiré par Québec, alors siège du gouvernement, et asile des beaux esprits du Canada, nous le retrouvons en 1863 à la rédaction du « Canadien ». N'y avait-il pas honneur, sinon profit, à prendre rang dans la succession des Bédard, des Taschereau, des Parent, tour à tour inspirateurs de cette feuille historique dont notre public a vu la disparition avec trop d'indifférence. L'histoire du passé écrite dans ses colonnes comme dans celles de la « Minerve » aurait dû assurer la perpétuité à ces deux journaux. Avec le « Canadien », Fabre avait un pied à terre à Québec et il se sentait dans une ville où la vie intellectuelle coulait à pleins bords.

Mais l'ambition lui vint de posséder en propre un journal où il aurait ses coudées franches ; un mérite comme le sien subit mal les entraves, même très légères. Et le jour où parut le premier numéro de « l'Événement » fut un jour de triomphe. Et détail presque trop intime pour la publicité, il lui naissait, la même année, un fils, auquel il rêvera plus tard de léguer ce journal. Voici donc Fabre dans son domaine, au soleil de la publicité. Libre, plein de sève et de vigueur, encore jeune de cœur et d'années, fier de son métier, il se lance dans la carrière. Quelles brillantes campagnes alors ! Ce fut un éblouissement au milieu d'un cercle de critiques difficiles. Jamais le Canada n'avait été témoin d'une telle maîtrise dans l'art d'écrire. Follement dépensier de ses facultés, il jetait sans compter par les fenêtres la monnaie de l'esprit le plus vif et le plus charmant. Comme je le disais tantôt, on guettait chaque jour le dernier numéro de la feuille aux traits si déliés, à la satire si fine, aux observations si piquantes. Et quelle maestria, quels airs de bravoure dans sa polémique !

Un jour, Cauchon, jusque-là invincible, voulut exercer sur son jeune concurrent le régime de la terreur qu'il avait imposé autour de lui. Mal lui en prit, car Fabre, aux applaudissements de la galerie, fit voler dans l'arène, casque, sabre et cuirasse du vétéran. Et notre Paul-Louis l'avait désarmé le plus gentiment du monde, avec, pour ainsi dire, un fleuret moucheté !

Sa plume inspirée par un sens droit, une vue nette, courait au but en émaillant son style de traits vifs et spirituels. L' « Événement » devint le journal des délicats, des lettrés, mais n'atteint jamais le gros public. « Croyez-vous, disait-il, que ce sont mes articles qui font, au dehors d'un petit cercle, la vogue du journal ? On veut surtout y lire le roman feuilleton et les faits divers ».

La fondation de l' « Événement » avait coïncidé avec l'inauguration du régime nouveau. L'Union des provinces anglaises constituait une concentration de forces qui promettait une ère de progrès. N'était-il pas naturel que la jeunesse du temps comptât sur cette scène agrandie — deux parlements au lieu d'un seul — pour se lancer dans la vie publique ? L'ambition louable de gouverner son pays ne doit-elle pas venir aux âmes élevées ? Fabre partageait cette ambition avec Provencher, Gérin, Oscar Dunn — pour ne parler que des disparus — tous journalistes éminents, bien outillés, à raison de leurs études, pour la vie parlementaire. Hélas, le rêve caressé croula loin des réalités. Les électeurs refusèrent un mandat à Fabre, à Provencher et à Dunn ; l'inexpérience de la politique triompha de la préparation à cette carrière. Fabre prit, ostensiblement, sa défaite avec philosophie, avec l'indifférence d'un scepticisme apparent, mais au fond, il sortit de l'aventure désabusé.

Curieux rapprochement, à côté de ces journalistes, se trouvaient alors deux jeunes avocats, Chapleau et Laurier, qui voyaient les portes du Parlement s'ouvrir comme spontanément devant eux. Le don de plaire au peuple appartient-il plus aux disciples de Thémis qu'aux hommes de lettres ? Il ne sera pas hors

de propos de rappeler ici que M. Fabre fut le premier à prédire l'arrivée du jeune Laurier au sommet du monde politique et qu'il ne cessa à l' « Événement » de pousser à la réalisation de sa prophétie.

Je lui disais un jour : « Sur quel pied étiez-vous vis-à-vis de Cartier ? — Mon beau-frère, me répondit-il, s'est toujours montré très aimable pour moi. J'aurais pu obtenir de lui tout ce que j'aurais voulu. Il m'a souvent fait des offres de service.— Alors, repris-je, pourquoi n'avoir pas profité de ses bonnes dispositions ? — Et Fabre de répliquer avec ce ton et cette expression inimitables qui lui étaient propres :

— Vous oubliez, DeCelles, que j'étais démocrate alors ».

A l'époque où je me reporte (1880) il y avait presque trente ans qu'il faisait la cour à son idole, — la démocratie — et celle-ci ne s'était pas aperçue qu'il lui avait prodigué le meilleur de sa jeunesse et de ses talents exceptionnels.

A quel résultat était-il arrivé ? A une défaite électorale et la ruine de l'*Événement*. Ce journal, fondé avec les deniers de sa famille, fournis comme avances d'hoiries, lui échappait des mains. Ses créanciers le lui réclamaient, et il dut, forcément, se séparer de cette feuille chère à son cœur. Ce fut un déchirement. En me rappelant, lors de nos derniers entretiens, la perte de son journal, il le fit en des termes amers. Ce que ses amis avaient regardé comme un simple accident pour lui, avait été un pénible sacrifice.

Désabusé de ses rêves, écrasé sous les déceptions, ayant eu le droit d'aspirer aux premiers emplois et n'avant joué que les seconds, il accepta la mission de représenter le Canada en France, que le Gouvernement lui offrait. C'était un poste honorable entre les mains d'un titulaire admirablement qualifié pour le remplir : une ambassade, si le Canada n'était pas une colonie. L'installation de notre représentant à Paris ne se fit pas sans encombre. Que de misères, pendant les premières années ! Pris entre la jalousie de l'ambassade britannique et la réserve du gouvernement de

la république, tout autre que Fabre aurait failli à la tâche. Avec un tact infini et une adresse toujours en éveil, il se concilia la première et changea la contrainte de l'autre en une attitude sympathique. Bien peu de personnes se rendent compte des multiples devoirs que comportait la lointaine mission de Fabre à Paris. Ce n'était pas une simple affaire de représentation consulaire. Renseigner le gouvernement français sur nos ressources, l'empêcher d'enrayer complètement le mouvement d'immigration française vers nos rives, conduire maintes négociations délicates avec l'ambassade anglaise, donner des conseils aux Français en quête de placements au Canada, mettre certains capitalistes en garde contre des entreprises industrielles aventureuses, voilà une partie des besognes dépendant de son poste. Il serait injuste de passer sous silence la protection qu'il ne refusait jamais à nos artistes. Que de portes qui, sans son intervention seraient restées closes, se sont ouvertes devant leur studieuse activité !

Pour aider et compléter son œuvre de commissaire, Fabre fondait le *Paris-Canada* (1882). Cette revue a cessé de paraître au mois de janvier dernier, au moment où la maladie paralysait la main de son rédacteur. Dans son ensemble, le *Paris-Canada* forme le plus beau recueil, de prose française canadienne qui existe. La phrase de l'*Événement* si légère, faite d'ironie, de fine satire, et de bon sens se transforme dans la feuille parisienne en une période pleine d'ampleur, d'une tenue parfaite ; la limpidité de Jules Simon avec plus d'élévation dans l'idée. Tels articles de Fabre font penser à M. d'Haussonville et à M. de Vogüé, sans la mièvrerie quelquefois présente chez ce dernier. Les études de Fabre n'auraient pas déparé les colonnes du *Temps*, des *Débats* ou de la *Revue des Deux-Mondes*. Dégagé de tout esprit de parti, placé pour ainsi dire sur les sommets de la vie publique, il voyait de haut et bien au delà de l'horizon, limite ordinaire, de la vision commune. Jamais la suite des événements qui se sont déroulés chez nous depuis vingt-

cinq ans n'ont été commentés et jugés avec un sens plus droit, avec une compréhension, une intelligence plus profonde de leur porté et de leur signification. C'est de l'histoire par anticipation, de l'histoire supérieurement écrite.

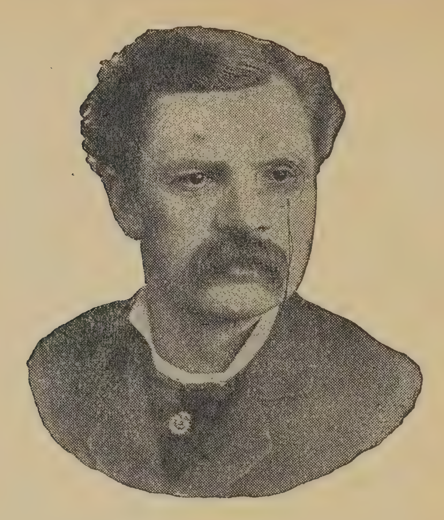
Mais ce n'est pas Fabre, en proie à l'affliction que ses amis voudront se rappeler. Son nom vivra dans leur mémoire entouré de gracieux et charmants souvenirs. Ils ne cesseront de regretter le causeur dont la verve les tenait sous le charme, illuminait la conversation et provoquait le rire prolongé du cercle de « l'Événement ». C'est un don rare que de savoir regarder les choses du monde extérieur autrement qu'en leur donnant un coup d'œil fugitif. Fabre savait voir et son acuité d'observation lui montrait les hommes et les événements sous des aspects qui échappaient au grand nombre. De là, des aperçus pleins d'originalité, des appréciations d'une portée supérieure, tantôt comiques, tantôt sérieuses, toujours piquantes.

Une grande bonté complétait le caractère de cet homme exquis ; elle l'inclinait du côté des miséreux, des faibles et des déshérités. C'est en cela seul qu'il se rapprochait de la démocratie dont l'éloignaient une délicatesse de sentiments et des manières raffinées prises, au contact des hommes du temps passé, imprégnés eux-mêmes de ce bon goût et de cette grâce qui fleuraient le dix-huitième siècle dans son essence d'amabilité. Dans le commerce de la vie, il oubliait les services qu'il rendait pour ne se souvenir que de ceux qu'il avait reçus. Est-il étonnant qu'avec ces dispositions, il ait acquis beaucoup d'amis qu'il sut toujours garder ?

Ils sont encore nombreux ceux qui ont aimé et admiré en lui l'esprit qui éblouit, la grâce qui séduit et le talent qui s'impose. Au-dessous de ces qualités planaient comme pour les rehausser, une intarissable bonté de cœur et une horreur pour tout ce qui est bas et vilain, autant de vertus qui lui ouvriront le royaume des éternelles clartés.

A. D.

# ALPHONSE LUSIGNAN



L'aube de 1892 se levait à l'horizon du monde : parmi les premières victimes qui, cette année-là, payèrent leur tribut à la mort, fut Alphonse Lusignan. Il expirait en effet le 5 janvier, à 9 heures du matin, avec toutes les consolations de la religion.

Il avait fait sa marque, et les œuvres qu'il laisse derrière lui, le placent au nombre de nos bons écrivains canadiens. Ceux qui ne l'ont pas connu, peuvent l'apprécier par les lignes que lui consacra Louis Fréchette. Ce qui prouve combien il était aimé, c'est que les principaux écrivains du temps lui dédièrent chacun quelques pages qui, réunies, formèrent un volume intitulé « *A la Mémoire de Alphonse Lusignan* ».

Il était né à Saint-Denis, comté de Saint-Hyacinthe, le 27 sept. 1843, d'une famille originaire de Pranzars, dans le Poitou. Il descendait de Jean Miel de Lusignan, du régiment de M. de la Valtrie. Le père d'Alphonse était marchand : il prit le fusil avec les patriotes de 1837, fut blessé au combat de Saint-Denis, et, complètement ruiné à la suite de sa participa-

tion à la révolte, émigra au Petit Maska, qui devint Saint-Hyacinthe. Entré au collège de cette ville naissante, Alphonse Lusignan y fit de brillantes études qu'il termina à l'âge de quinze ans. Sa facilité de travail était telle, que nous ne résistons pas au plaisir d'en citer un exemple. Laissons-lui la parole à lui-même :

« Il n'est guère de mes lecteurs du district de Montréal, dit-il, qui ne connaisse l'intelligente figure d'Amédée Forget, le greffier du Conseil Exécutif du Nord-Ouest. Elle était plus fine et plus épanouie encore que d'ordinaire le jour que, se rappelant un souvenir de collège, il fit irruption dans mon bureau avec deux ou trois amis, anciens élèves comme lui du collège de Sainte-Marie de Monnoir afin d'apprendre la vérité sur un fait qui l'intriguait, et en même temps faire décider un pari qu'il tenait contre eux.

— Est-ce vrai, me dit-il avec un petit sourire sceptique, est-ce vrai que tu as appris le grec en quinze jours ? Eux disent oui, moi je dis non.

— Es-tu fou ? qu'est-ce que tu me contes là ?

— Je te conte ce que notre professeur de grec, Monsieur Gravel, nous a dit en pleine classe. Comme il trouvait qu'après plusieurs mois nous n'en savions pas long, il nous fit honte en nous disant que tu avais appris la langue en quinze jours, et que, si nous voulions nous livrer sérieusement à son étude, nous pourrions la savoir nous aussi, dans un temps plus long, c'est vrai, mais tout de même assez court.

— Et vous avez cru cela ?

— Pas moi, dit Forget.

— Nous avions cru que cela vous était possible, dirent les autres.

— C'est une bonne blague, repris-je ; j'en entends parler pour la première fois, mais voici peut-être ce qui a pu lui donner naissance.

» Le conseil des études du collège de Saint-Hyacinthe avait nommé professeur de grec M. l'abbé Lamarche, le chanoine d'aujourd'hui, qui n'en savait pas un traître mot. M. Lamarche apprit aussitôt

ses lettres, et nous les montra le lendemain ; en sorte qu'il apprenait le grec en même temps que nous, sauf qu'il avait une avance de vingt-quatre heures. Jugez si nous devions faire de rapides progrès, moi surtout qui étais paresseux ! Au bout de cinq mois vint la récitation pour le prix de grammaire ; je ne savais même pas l'article. J'échouai sur toutes les questions : — Tu me rapporteras ta grammaire, me dit M. Lamarche. — Ce qui signifiait qu'il me faudrait l'apprendre quand même, sur mes heures de récréation et de congé.

» C'était pendant l'examen général de la mi-année, qui se tenait en présence de toute la communauté. Le tour de ma classe, la Versification, arriva le lendemain. Les élèves qui subissaient l'examen s'asseyaient en hémicycle au pied d'une estrade portant tout le professorat. Nous étions interrogés séparément, chacun venant se placer, à tour de rôle, debout vis-à-vis le milieu de l'estrade, le dos tourné à ses compagnons. Mon examen commença. Notre professeur, M. Lamarche, et le directeur du collège, Monsieur Lévesque, m'interrogèrent l'un après l'autre. Je ne sais combien de subjonctifs, d'impératifs, d'aoristes, de futurs, de conjugaisons, de déclinaisons, de pronoms, et autres choses, tombèrent de mes lèvres savantes dans les oreilles stupéfaites de mes examinateurs. Pas une faute, mes amis, pas une seule ! C'était un feu roulant de questions difficiles et de réponses sagaces. J'eus un succès bœuf.

» J'avais à peine repris ma place, que M. le grand-vicaire Desaulniers, que l'on venait de nommer supérieur du collège, à son retour d'Europe, et qui m'avait fixé pendant l'examen au point de m'intimider, me fit signe de monter sur l'estrade.

— Dis-moi, fit-il de ce ton brusque qui n'était qu'un masque à sa douceur, mais qu'il ne perdait jamais, dis-moi donc : tu ne savais pas un mot de grec hier, et aujourd'hui tu en sais plus que tes camarades. Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Cela veut dire, Monsieur, que j'ai étudié depuis

hier, répondis-je en prenant un air aussi simple que possible.

» M. Desaulniers a toujours eu depuis la plus haute idée de ma mémoire.

» Savez-vous comment j'avais pu passer un aussi bon examen ? J'avais derrière moi deux forts en grec qui me soufflaient les réponses, et j'avais l'oreille fine... C'est ainsi que se font les réputations de collège.

» Je demandai plus tard à Elphège Gravel si cette histoire de Forget était vraie.

— Sans doute, me dit-il.

— Et tu n'as pas honte d'avoir fait une pareille menterie à tes élèves ?

— Comment ! une menterie. En quinze jours n'avais-tu pas appris le grec... plus ou moins ?

Louis Fréchette, qui reproduit ce récit fait par le héros de l'aventure, ajoute avec à-propos :

» Très bien ! mais quand même on ne lirait pas entre les lignes ce que l'humilité du narrateur cherche vainement à dissimuler, il faudrait bien tout de même admettre qu'un individu sur qui l'on peut faire courir de pareilles histoires doit avoir plus d'une fois étonné les gens par ses tours de force. On ne fait de pareils prêts qu'à ceux dont la fortune est bien établie ».

A sa sortie du collège, Alphonse Lusignan commença l'étude de la théologie, qu'il abandonna trois ans plus tard pour faire son droit à l'Université Laval, à Québec.

C'est là qu'il se lia intimement avec Fréchette et Marmette ; c'est là aussi qu'il débuta comme écrivain. Après avoir collaboré à plusieurs publications, comme *La Tribune*, l'*Union*, le *Journal* de Saint-Hyacinthe, la *Nation*, il se vit confier la direction de l'organe des libéraux, le *Pays*. Sa faculté de travail était telle, qu'à lui seul il était tout le journal : il rédigeait à la fois les réclames, les annonces, les faits divers et les articles de fond. Malgré tout, sa gazette finit par tomber. Lusignan se fait alors admettre au barreau et va s'établir à Saint-Hyacinthe.

Mais tout brillant publiciste qu'il fût. il n'entendait rien aux affaires, et il allait rencontrer dans cette petite ville de redoutables concurrents : les Mercier, les Bourgeois, les Fontaine et autres. Il ne tarda pas à renoncer à la lutte, et il accepta dans le Service Civil la position que lui offrirent en 1874 les libéraux arrivés au pouvoir. Il devint secrétaire particulier d'un ministre.

Il fut créé plus tard membre de la Société Royale, et il reçut du gouvernement français les palmes académiques.

Il a laissé beaucoup d'écrits, mais peu d'ouvrages de longue haleine. Citons de lui son volume de chroniques intitulé : « Coups d'œil et coups de plume ». Son style est remarquable par sa facilité et sa dextérité, mais où il n'avait peut-être pas de supérieur au Canada, c'était par sa science profonde de la lexicologie : il se jouait des difficultés grammaticales. Aussi était-il considéré comme une autorité pour la science des mots, la valeur des expressions, les nuances entre les synonymes.

A. Leblond de Brumath

---



# TABLE DES MATIÈRES